

NDLR — Louis Tardif, du bureau du Soleil à Rimouski, est présentement à Mont-Wright, sur la Côte-Nord qui a surgi dans l'actualité lorsque la compagnie minière Québec Cartier a amorcé un projet d'exploration de minerai de fer de \$300,400,000 en 1971. Récentement, des incendies ravageaient successivement les dortoirs et la cafétéria. Notre reporter nous livre les impressions de ces travailleurs coupés de la civilisation par une route aérienne de 440 milles de Québec, et de 180 milles de Sept-Îles.

Mont-Wright: des dépenses imprévues de \$100,000,000

par Louis TARDIF, envoyé du
Soleil à Mont-Wright

Selon des personnes bien informées à la compagnie minière Québec Cartier (QCM), les différents retards apportés à la construction du complexe Mont-Wright - Fermont, retards attribuables aux grèves, accidents et à toutes les mésaventures qu'a connues ce chantier du Nouveau-Québec, risquent de coûter à la compagnie quelque \$100 millions de plus.

Projet original de \$300 millions commencé en 1971, ayant pour but l'exploitation du minerai de fer (le mont Wright en cacheraient près d'un milliard de tonnes dans ses entrailles), il est le deuxième après ville de Gagnon, mis sur pied au Nouveau-Québec par la QCM.

L'échéancier en est retardé d'un an et les minéraliers ne pourront alimenter les aciéries de la United States Steel, de Pittsburgh, avant le printemps 1975... si tout va bien.

On sait que la QCM est une filiale à 100 pour cent de la puissante U.S. Steel, la plus grosse aciérie du monde jusqu'à tout dernièrement. Elle vient de se faire reléguer au second plan par une compétitrice japonaise.

Et un an de retard, pour la U.S. Steel, de même qu'un surplus imprévu de \$100 millions, c'est assez pour qu'elle se fâche. Elle a fait parader les patrons de la QCM, de Port Cartier à Pittsburgh, et il semble qu'elle n'a pas digéré encore le chantier-problème de Mont-Wright. Ils ont dû s'expliquer devant les grands patrons.

Et si les travailleurs ont hâte de leur côté que le chantier redevienne un chantier comme les autres, les dirigeants de la QCM et ceux de la U.S. Consultants of Canada, qui a fait la gérance du projet, ont aussi hâte de livrer le tout à leurs patrons américains.

Un drôle de village

Mont-Wright, c'est en somme un village de 1,700 personnes, sans femmes ou si peu, sans enfants. Des hommes, toutes sortes d'hommes qui doivent vivre ensemble, collés les uns aux autres, venant de partout.

Il y a les vieux de la vieille comme Maurice Lemire. Il a 64 ans et travaille comme limeur pour la Comstock. Sa vie s'est passée sur les chantiers de construction de tout le Québec jusqu'à Thompson, au Manitoba. Là-bas, il faisait 80 sous zéro. Ici, à Mont-Wright, "c'est juste moins 60". Hier matin, il ne faisait que moins 10. "C'était doux", affirme-t-il.

Maurice Lemire ne s'ennuie pas. "Ce sont les jeunes qui viennent de la ville qui s'ennuient. Eux, ils sont trop gâtés. Moi, je suis aux oiseaux".

Il y a aussi les costauds, un peu fanfarons mais tendres, comme celui qui cache dans ses poches, comme un fétiche, le klaxon plastique de la bicyclette de sa petite fille, et il nous l'a montré avec fierté.

D'autres cherchent autrement l'originalité. Les cheveux longs, les cheveux coupés auras du bol à la Yul Brynner, des forts en gueule, des timides.

Des journaliers, des menuisiers, des plombiers, des électriciens, des monteurs de structure, des cuisiniers, etc.

Ils sont venus pour faire une piastra et ils la font. J'ai vu une série de talons de chèques. Le plus petit, \$250, le plus gros, \$702, la plupart entre \$500 et \$600 par semaine, net après impôts, logé et nourri.

Après sept mois, ils ont ramassé près de \$20,000 avec les timbres de chômage qu'ils recevront rendus "en bas".

Autres textes et photos, page 3

Et comme chaque communauté, Mont-Wright a ses marginaux: ses homosexuels, ses amateurs de drogue, ses revêlés et peut-être son pyromane. L'isolement accentue souvent ces tendances. La jalousie provoque des bagarres comme la semaine dernière. Quatre ont été expulsés du chantier pour s'être battus.

Mont-Wright a aussi sa part de repris de justice. Ceux qui ont des "casiers", qui ne font qu'une réhabilitation normale dans un milieu fermé où souvent les préjugés éclatent plus fort.

Parmi eux, des réfugiés qui se cachent de la justice. Quelquefois, la Sûreté du Québec en trouve un et vient le cueillir.

C'est le monde hétéroclite, fascinant et tellement en ébullition de la construction.

C'est la seule place où les syndicats engagent, seuls, un gars. Les patrons n'ont rien à dire selon le décret. Ils demandent un électricien et on leur en fournit un c'est tout.

Mont-Wright ne connaît pas de "soirées canadiennes". Mercredi soir, il y avait un film présenté à la taverne. Quelque 150 le regardaient dans la fumée, film porno dans la plus belle tradition, "cochon comme rarement vu".

Une vingtaine d'autres s'étaient rendus jouer au hockey à Labrador City à quelque 60 milles aller-retour en autobus scolaire. Une dizaine d'autres jouaient au ballon-bail.

L'équipe de nuit était à l'ouvrage et le reste de l'équipe de jour dans les chambres à coucher, feuilletant le dernier quotidien ou la dernière revue érotique.

Mont-Wright c'est tout ça et rien que ça.

La hausse des prix continue

par Donald DOYLE, de
notre bureau d'Ottawa

Ottawa — Statistique Canada a confirmé ce matin ce que quiconque sait depuis fort longtemps déjà, à savoir que les prix continuent toujours à augmenter.

Les statistiques officielles démontrent en effet que l'indice des prix à la consommation a augmenté en janvier dernier de 0,8 p.c. Sur une base annuelle, c'est-à-dire entre janvier 1973 et janvier 1974, l'indice a fait un bond de 9,1 p.c.

C'est au chapitre du prix des aliments que la principale augmentation a été enregistrée le mois dernier; la hausse a été de 1,1 pour cent. Sur une base annuelle la progression a été de 16 pour cent.

En ce qui concerne les éléments autres que les denrées alimentaires, on remarque l'indice des transports qui a grimpé de 1,6 pour cent, de même que l'indice de l'habitation qui a progressé de 0,6 pour cent.

Parmi les facteurs qui (Suite à la page 2, 6e col.)

La grève des mineurs aura lieu

LONDRES (PA) — Les mineurs britanniques ont repoussé, ce matin, la requête de M. Edward Heath, qui leur avait demandé d'ajourner leur grève jusqu'après les élections du 28 février.

Les responsables du Syndicat des mineurs ont décidé que la grève commencerait, comme prévu, samedi à minuit, ce qui fait naître la menace de coupures de courant durant la campagne électorale et d'une paralysie de l'industrie britannique d'ici le printemps.

La décision de faire la grève quand même a été prise par le comité exécutif du Syndicat des mineurs, qui compte 27 membres.

M. Sid Vincent, un des membres du comité, a déclaré que le vote avait été presque unanime, bien que M. Joe Gormley, le président du syndicat, se soit montré favorable à un ajournement.

Première greffe du foie

MONTREAL (D après CP) — Des médecins de l'hôpital Notre-Dame de Montréal ont créé un précédent hier en greffant un nouveau foie à un bébé de deux ans.

Le petit Louis Lalonde, atteint d'une maladie incurable et à qui il ne restait que quelques mois à vivre, a reçu le foie d'un bébé de cinq ans mort dans un accident.

L'intervention chirurgicale, selon un porte-parole de l'hôpital, s'est bien déroulée. Il ne reste plus qu'à attendre le phénomène de rejet.

Si l'intervention réussit, il s'agira d'une nouvelle ouverture dans le domaine des greffes d'organes.

Le troisième et dernier équipage de la mission Skylab est de retour

HOUSTON, Texas, (PA-Reuters) — Les trois astronautes de la dernière mission Skylab ont amerris ce matin dans le Pacifique après un séjour de trois mois dans l'espace.

Leur entrée dans l'atmosphère à bord d'une capsule Apollo a soulevé quelque inquiétude car les contrôleurs de la NASA avaient décelé une fuite dans un des deux systèmes de propulsion utilisés pour des corrections de trajectoire.

L'équipage a donc reçu

LE SOLEIL

★ 36 PAGES

78e ANNEE — No 35

QUEBEC, VENDREDI 8 FEVRIER 1974

PRIX QUINZE CENTS

Leduc feignait de collaborer pour éviter les représailles

par Jean-Claude
PICARD

Le député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, a bel et bien rencontré, au printemps 1971, Nicola Di Iorio et Frank Dasti, deux leaders de la pègre montrealaise.

Ces derniers lui ont alors demandé d'intervenir en leur faveur auprès des pouvoirs publics en retour d'avantages financiers assez importants pour son association de comté.

M. Leduc n'est jamais intervenu auprès de qui que ce soit bien qu'il ait laissé croire le contraire aux deux mafiosi par crainte de représailles de leur part.

C'est ce qui ressort d'une longue entrevue accordée hier, au Soleil, par M. Leduc lui-même suite aux révélations faites mercredi devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, par le tavernier montrealais et ancien organisateur du Parti libéral du Québec, M. Jean-Jacques Côté.

Le député de Taillon devait d'ailleurs témoigner ce matin devant la commission, suite à une "suggestion" de l'un des procureurs de cette dernière. Il a dit, hier, qu'il profiterait de ce témoignage pour raconter tout ce qui s'était passé dans cette affaire et qu'il aurait d'ailleurs demandé à être entendu si la commission

n'avait pas pris l'initiative de l'inviter.

UNE RENCONTRE IMPORTANTE

Selon lui, il n'a eu qu'une seule rencontre digne de mention avec Côté, Di Iorio et Dasti, soit celle du 16 avril 1971 au

Autre nouvelle à la page 5

restaurant Pam-Pam, à Montréal.

De plus, dit-il, ce n'est pas moi qui ai demandé à rencontrer ces personnes, c'est Jean-Jacques Côté qui m'a prié de le faire. Côté était un de mes organisateurs et j'ai acquiescé à sa demande sans toutefois savoir qui j'allais rencontrer.

Côté m'a dit que des gars nous avaient aidés dans l'affaire de la machine de télégraphes sur la Rive-Sud, lors de l'élection 1970, et qu'ils avaient maintenant besoin d'aide. J'ai accepté de les rencontrer sans savoir qui ils étaient. Lorsqu'on est député, on fait confiance à nos organisateurs.

Quant à la rencontre du 16 mai 1971 au Club de réforme, à Montréal, M. Leduc la qualifie de "fortuite" mais dit ne pas se rappeler exactement pourquoi il était sur ces lieux ce jour-là. Il ajoute qu'ils ont parlé de la pluie et du beau temps lors de cette rencontre.

Pour en revenir à la rencontre du 16 avril, M. Leduc explique qu'à son arrivée, il n'a reconnu

personne sauf Côté mais qu'il s'est rendu compte à qui il avait affaire lorsque Di Iorio et Dasti se sont mis à parler.

Il a ajouté que ses soupçons se sont confirmés lors de la parution dans les journaux, l'été dernier, de l'organigramme démontrant l'organisation de la pègre montrealaise.

GEORGES DESCENT

Lors de cette rencontre, explique M. Leduc, Di Iorio et Dasti m'ont demandé d'intervenir afin de faire nommer l'inspecteur Georges Descent, de la Sûreté du Québec, à la tête de l'escouade de la moralité, afin de faire cesser les descentes dans leur établissement.

(Suite à la page 2, 3e col.)

à lire

Pipe-line

Robert Andras remet en question son tracé

page 2

Camionneurs

La tension subsiste aux Etats-Unis en dépit de l'entente survenue hier matin.

page 25

la météo

Généralement clair aujourd'hui. Maximum de zéro à 5. Demain: ensoleillé.

Les détails, page 2

sommaire

A Québec aujourd'hui	16
Arts et lettres	15-16
Bandes dessinées	34
Bridge	30
Décès	35
Economie-finances	10 à 12
Horoscope	27
Mot mystère	26
Mots croisés	28
Page documentaire	18
Patron	29
Petites annonces	26 à 33
Sport	6 à 9
Télévision	19

Demain, dans le cahier des arts

• Qui sont ces capitalistes des boîtes à chansons?

• Le fol amour de Diane Dufresne

• Deux entrevues: Jodorowsky, un cinéaste libéré; le cinéaste africain passe par Paris

• Quoi qu'on en pense, les petits prodiges existent toujours

(Suite à la page 2, 3e col.)

MÉTÉO

Des précipitations et du froid

Des précipitations sont prévues dans une partie des Maritimes, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario alors que le reste du pays connaîtra un temps plus froid et de légères précipitations.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau et St-Maurice: Temps généralement clair aujourd'hui. Maximum près de zéro. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé. Passage nuageux en fin de journée.

Régions d'Ottawa, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec: Temps généralement clair aujourd'hui. Maximum de 10 à 15. Aperçu pour samedi: Généralement ensoleillé. Nébulosité croissante en fin de journée.

Saguenay-Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Sept-Îles: Temps généralement clair aujourd'hui. Maximum de zéro à 5. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Rimouski et Gaspé: Aujourd'hui, généralement ensoleillé. Maximum près de 10. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures minima et maxima signalées dans les principales villes d'Amérique du Nord durant les 24 heures qui se sont terminées à sept heures jeudi soir.	Regina	0 13
	Winnipeg	-24 0
	Toronto	14 24
	Ottawa	11 19
	Montréal	9 18
	Québec	0 19
	Fredericton	3 16
	Saint-Jean, N.B.	6 13
	Moncton	0 15
	Halifax	17 24
	Charlottetown	15 23
	Détroit	17 25
	Washington	34 49
	Miami	63 80
	Los Angeles	46 68

MARÉE

SAMEDI
Basse 3h25
Haute 8h00
Basse 15h40
Haute 20h20

SOLEIL

SAMEDI
Lever 6.59
Coucher 17.00

Andras remet en question le tracé du pipe-line

Il semble que le tracé proposé dernièrement pour le prolongement d'un pipe-line entre Sarnia et Montréal pourrait de nouveau être remis en question.

En effet, le ministre fédéral de la Main-d'œuvre, M. Robert Andras, a déclaré, mercredi, que le gouvernement pourrait reconsidérer toute la question du plan original prévoyant le passage du nouveau pipe-line par le sud de l'Ontario.

Ces propos venaient à la suite de certaines affirmations d'un spécialiste fédéral des sols voulant que les agriculteurs du sud de l'Ontario aient exagéré les dommages que pourrait causer le pipe-line à la productivité des sols cultivés.

En attendant, les hauts fonctionnaires ontariens étudient avec attention le pour et le contre des tracés proposés.

OPINION DES SPECIALISTES

M. Andras, qui parlait lors d'une assemblée publique à Sault-Sainte-Marie, croit, quant à lui, que le gouvernement fédéral pourrait sérieusement envisager d'opter pour un tracé passant par le nord de l'Ontario si jamais les agriculteurs du sud réussissent à prouver leur point.

Il a ajouté que le gouvernement avait finalement opté pour le tracé sud en raison du temps moindre que prendrait la construction de ce tracé. Le tracé nord prendrait environ deux années de plus à construire, et coûterait \$100 millions de plus.

Depuis quelque temps, les agriculteurs du sud de l'Ontario s'opposent à ce que le pipe-line emprunte le tracé sud de peur que celui-ci n'endommage gravement les terres de culture qu'il traverserait. Une commission a été mise sur pied par le gouvernement ontarien afin d'enquêter sur les allégations des agriculteurs, et il semblerait à première vue, selon les spécialistes, qu'au lieu de nuire à la récolte, le pipe-line aiderait au contraire à la croissance des grains.

Grande-Bretagne

L'élection de la confrontation

LONDRES (d'après UPI, AFP, Reuter) — Le premier ministre britannique, M. Edward Heath, s'est finalement résolu, hier, à déclencher des élections anticipées, un appel au peuple que l'histoire appellera sans doute désormais "l'élection de la confrontation".

Pour la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne, des élections législatives se dérouleront sous l'état d'urgence, à moins que celui-ci ne puisse être levé si les mineurs reportent leur ordre de grève totale prévue pour samedi soir, à minuit.

L'exécutif du syndicat devait se prononcer, aujourd'hui, sur ce sujet, à la demande du premier ministre et à cause de la campagne électorale.

Le 28 février, les quelque 30 millions d'électeurs britanniques, dont plus de 1.5 million sont déjà en chômage technique, rapporte-t-on, devront répondre à la question que les membres du gouvernement leur ont posée: "Qui dirige le pays? Le gouvernement ou les syndicats?"

En effet, c'est surtout la grève imminente des 270,000 mineurs du pays qui a forcé le premier ministre à aller aux urnes.

D'autres graves problèmes socio-économiques, la grève perdue des cheminots, la crise du pétrole, la réduction de la semaine à trois jours par semaine, ont également forcé le gouvernement à déclencher des élections 17 mois avant la date prévue.

De toute façon, ce n'est pas avant le 28 février que l'on saura si la crise, que traverse le pays depuis les années 30, a des chances d'être dénouée.

Leduc feignait de...

(Suite de la première page)

Ils m'ont également montré une lettre de menaces qu'ils auraient reçue de la part du FLQ.

Contrairement à ce que prétend Côté, il n'a jamais été question que l'intervienne dans le cas de la réouverture du Victoria Sporting Club, barbotte bien connue sur la Rive-Sud et propriété de Di Iorio.

A ce sujet, dit M. Leduc, ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de problème puisqu'ils avaient une charge fédérale pour exploiter cet établissement et qu'ils pouvaient régler cette affaire eux-mêmes.

Tout ce qu'ils attendaient de moi c'était une intervention pour faire nommer l'inspecteur Descent à la place de l'inspecteur Baril à la tête de l'escouade de la moralité.

En retour, ajoute-t-il, ils m'ont offert de \$250 à \$300 par semaine tout le temps où je serais député. Cette somme aurait dû être versée à mon association de comté dans une fiducie dont la tâche aurait été d'aider mon association. Il n'a jamais été question d'avantages personnels.

M. Leduc affirme qu'il n'a jamais donné de réponse formelle à cette demande mais qu'il a laissé croire à ses interlocuteurs qu'il s'occupait de l'affaire de crainte de représailles de leur part.

Le troisième...

(Suite de la première page)

NASA, à bord d'une capsule "Apollo", doivent alors effectuer leur rendez-vous à haute altitude avec les deux pilotes soviétiques d'une cabine "Soyouz".

La jonction "Apollo-Soyouz" est prévue pour la soirée du 15 juillet l'an prochain. Tom Stafford, Vance Brand et Deke Slayton d'une part, Alexi Leonov et Valeri Koubasov de l'autre passeront ensemble 48 heures.

Mercredi la NASA a annoncé qu'il est possible qu'à cette occasion les pilotes aillent rendre visite à "Skylab". L'orbite de cette station spatiale de 100 tonnes a été rehaussée le même jour pour s'assurer que le "lab" ne redescendrait pas dans l'atmosphère pour s'y désintégrer avant une bonne dizaine d'années.

Les pilotes d'"Apollo-Soyouz" iront d'une cabine à l'autre, et se passeront les commandes de chacune; ils feront de concert des expériences scientifiques. Après le décrochage, américain et soviétiques termineront en vols autonomes cette croisière, amorcée de plus lointaines explorations du

Je ne suis jamais intervenu auprès de qui que ce soit, ni auprès de l'organisation du parti, ni auprès de ministres ou du premier ministre, en faveur de Di Iorio et Dasti. C'est donc faux de prétendre que je suis intervenu auprès de Jean Bienvenue, actuellement ministre de l'Immigration. J'ai réglé ce problème tout seul avec ma femme.

J'ai convenu avec ma femme, dit-il, de ne pas donner suite à cette demande parce que si je le faisais, je serais "pogné" jusqu'à la fin de mes jours.

Toutefois, ajoute M. Leduc, parce que j'avais peur d'eux et à cause d'événements antérieurs, je leur laissais croire que je m'en occupais. Aussi, lorsqu'ils m'ont téléphoné par la suite, au moins à une reprise durant l'été 1971, je leur répondais que "je n'avais pas de nouvelles".

J'espérais que les choses se tasseraient avec le temps et qu'ils m'oublieraient, ce qui est d'ailleurs arrivé puisque je n'ai jamais eu d'autres nouvelles d'eux depuis l'été 1971.

UNE BOMBE

Quant aux représailles possibles, M. Leduc explique que "qu'il y a une certaine catégorie de gens sur la

cosmos qu'effectueraient ensemble les deux grands de l'espace.

Après "Apollo-Soyouz", il n'est prévu aucun vol humain américain dans l'espace avant la fin de cette décennie.

Comme ce fut le cas pour "Skylab", l'utilitaire, la science pure et la routine l'emporteront largement sur le spectaculaire après le premier vol d'essai de la "navette de l'espace".

Il est officiellement prévu pour 1979.

Astronaf d'au moins l'une des deux dernières décennies de ce siècle, la "navette" bénéficiera de toutes les retombées techniques de l'ère de l'espace. Ré-utilisable jusqu'à une centaine de fois, et beaucoup plus économique, elle décollera ainsi que tout autre véhicule spatial, verticalement comme une fusée. Après un voyage orbital pouvant monter jusqu'à 192 milles d'altitude et durer un mois, au maximum, les 4 à sept astronautes et savants du "shuttle" se poseront à la façon d'un avion sur une piste spécialement aménagée au Cap Canaveral.

Rive-Sud avec qui il vaut mieux ne pas avoir de problèmes".

Ainsi, le député de Taillon a révélé, hier, que, durant la crise d'octobre, une petite bombe de fabrication domestique avait explosé à la porte de sa demeure.

M. Leduc qui, comme on le sait, est le cousin de feu Pierre Laporte, ne sait pas à qui attribuer la paternité de cet attentat, jusqu'ici non connu du public, mais n'écarter pas la possibilité qu'il soit l'oeuvre de certaines personnes qui auraient profité du climat de l'époque pour lui faire peur en croyant que tout cela serait mis au compte du FLQ.

Quoi qu'il en soit, a-t-il dit, nous avons vécu une période très difficile durant cette époque, ma famille et moi, et je craignais des représailles de Di Iorio et de Dasti ou de leurs amis si je ne faisais pas semblant d'acquiescer à leurs demandes.

Pour ce qui est du Victoria Sporting Club, M. Leduc affirme "avoir fait aucune intervention pour favoriser sa réouverture."

"D'ailleurs, explique-t-il, la fermeture de cette barbotte est l'une des meilleures choses qui se sont produites à Longueuil. Chaque semaine, des électriciens venaient se plaindre de l'existence de cet établissement et du fait que leurs hommes y dépensaient leurs salaires.

ACCORD DE BOURASSA

Le député de Taillon a enfin déclaré qu'il était tout à fait à l'aise d'aller témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé puisqu'il avait obtenu l'accord du premier ministre Robert Bourassa.

M. Leduc a expliqué qu'il y a quelques mois, il a fait part à M. Bourassa du fait qu'il avait déjà rencontré Di Iorio et Dasti et qu'il était donc possible que son nom sorte lors de l'enquête.

M. Bourassa m'a alors dit que je pouvais aller témoigner en toute quiétude puisqu'il savait que je n'avais fait aucune pression directe ou indirecte en faveur de ces personnes.

M. Leduc affirme qu'il n'a pas fait de démarches au cours des dernières heures auprès du premier ministre et qu'il s'est basé, dans sa décision d'aller témoigner, sur ce que M. Bourassa lui avait dit à cette époque.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

La hausse des...

(Suite de la première page)

ont le plus contribué à l'augmentation de l'indice des aliments consommés à la maison, il faut mentionner la hausse du prix des fruits et des légumes frais et conditionnés, de même que celle du bœuf et du sucre.

Pour ce qui est du sucre, la hausse a été le mois dernier de l'ordre de 35 pour cent, ce qui correspond à une augmentation de près de 47 pour cent durant les 12 derniers mois.

Le porc, qui baisse depuis quatre mois, ainsi que la volaille sont les seuls éléments en baisse.

Le prix des fruits et légumes fait ressortir une hausse de 3.7 pour cent le mois dernier: les légumes frais ont augmenté de 7.4 pour cent et les fruits frais de 2 pour cent.

Alors qu'il y a eu une hausse supérieure à 27

pour cent du prix des fruits frais depuis janvier 1973, le prix des légumes frais a diminué de plus de 4 pour cent pendant cette même période.

L'indice de la viande, de la volaille et du poisson a légèrement diminué (0.1 pour cent) le mois dernier: en effet les prix du porc et de la volaille ont baissé respectivement de 1.2 pour cent et de 0.7 pour cent, ce qui contrebalance une progression de 0.8

pour cent du prix moyen du bœuf. Au cours des 12 mois écoulés depuis janvier 1973, le prix de la volaille a cependant augmenté de 37 pour cent en moyenne, tandis que le prix du bœuf et du porc progressaient de 22 pour cent.



AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur-de-Jésus, 400, rue St-Léon, Québec, sera tenue mardi le 19 février 1974, à 20.00 heures, au sous-sol de la Caisse, pour étude et adoption du rapport au 30 novembre 1973.

Le secrétaire.



SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES

McCORMICKS

Bonbons, choix de plusieurs saveurs, en cello de 9 onces.

Prix rég. K mart: .37
spécial:

2/.53

Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES

Robes de nuit

Longues sans manches, bordure de satin, teintes au choix. P.M.G.

Prix rég. K mart: 9.44
spécial:

5.99

Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES

Chandails

100% nylon, manches longues, col roulé, teintes au choix. Grandeurs: P.M.G.

Prix rég. K mart: 7.52
spécial:

4.69

Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES

Quaker State

Super Blend 10-20-30-5w30
Employée par tout les temps.

Prix spécial
K mart

.70

Samedi seulement.

Quantités limitées tant qu'il y en aura.

SPECIAUX VEDETTES

Scrabble

Jeu pour adultes, amusant et captivant, édition française.

Prix rég. K mart: 4.97
spécial:

3.77

Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES

Vaseline

Poudre de bébé, pour soin intensif, format de 14 onces.

Prix rég. K mart: .99
spécial:

.63

Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES

Pour garçons

Vestes de nylon piqué, couleurs et grandeurs au choix.

Prix rég. K mart: 8.63
Spécial:

3.99

Samedi seulement.



Pendant le carnaval combattez le froid!

Gros gin Chasseur 10 onces

Brandy Coronet 10 onces

LES DISTILLERIES Schenley DU CANADA, LTÉE

Les trophées de football Schenley du Canada depuis 1953.

Si tu savais comme on s'ennuie... à Mont-Wright

'Dis à ma femme de ne pas s'inquiéter'

"Hé toi, tu es journaliste: Tu vas écrire dans ton journal qu'on est bien ici. Tu diras aussi qu'on mange en maudit, comme des cochons et que c'est bon. On est tanné en christ de ce qui est écrit dans les journaux. Nos femmes sont inquiètes. Elles passent leur temps à nous appeler pour voir si on n'est pas mort empoisonné ou brûlé."

"La mienne, l'autre jour, elle m'a appelé: elle pensait que ça faisait trois jours que je n'avais pas mangé. Dis-leur au monde que je mange mes 3/4 de livre de bacon tous les matins et qu'il y a un tas de gars qui travaillent dans les shops à Montréal qui seraient bien heureux d'avoir ce qu'on a."

C'est Mario Lalonde, de Valleyfield, qui m'a ainsi apostrophé à la cafétéria. Il est menuisier à Mont-Wright pour la compagnie Mannix. Il est toujours accompagné de son ami, Denis Perron, de Valleyfield également. Lui aussi est d'accord.

Comme un tas d'autres.

Et c'est vraiment la grande demande que beaucoup de travailleurs d'un chantier déjà qualifié "d'enfer", ont faite au représentant du Soleil.

Ceux à qui il a été possible d'adresser la parole, au cours d'une visite de 24 heures, dans ce coin du Nouveau-Québec, ont été d'une unanimité étonnante là-dessus.

TEMOIGNAGES INATTENDUS

Les femmes des travailleurs sont énervées.

Elles téléphonent régulièrement, inquiètes. Certaines à un point tel qu'elles ont demandé à leur homme de "descendre". C'est le cas, entre autres, de Normand Marsolais de Montréal.

C'est le cas aussi de la femme d'un inspecteur de la Commission de l'industrie de la construction, Gerry Lemire, de Port-Cartier. Il a avoué que sa femme était sur les épinettes lorsqu'il s'envolait pour Mont-Wright.

Les hommes veulent nettement changer la réputation du chantier parce que, comme disent certains, il y a eu exagération.

"On a dit lors du premier feu, l'automne dernier, que des gars avaient marché un demi-mille en pyjama dans un pied de neige. Ce n'est pas vrai. Il n'y avait même pas de neige."

"On a dit aussi, la semaine dernière, que le concasseur avait tout brûlé. Il y avait une chaudière à minerai en feu seulement."

L'exagération a eu l'effet d'un boomerang. Elle revient sur eux mais à travers leur femme. Et là ça suffit. Parce qu'un gars qui "descend", il perd sa semaine, c'est-à-dire en moyenne de \$500 à \$600 net.

PSYCHOSE

Après ce premier appel à la presse, la discussion revient sur un autre sujet. Encore là, la constatation est générale et unanime, surtout chez les jeunes: le manque de loisirs.

Depuis le feu qui a ravagé la salle de récréation, "le centre récréatif, comme certains le disent avec un certain sourire", les gars se tournent les pouces. Ils sont oisifs.

Après le souper et le dimanche (les compagnies ne voulant pas payer de temps double), il n'y a pratiquement aucune salle où ils peuvent se rassembler et s'amuser. Ils retournent à leur chambre et rongent leur frein.

Puis ils s'attardent aux téléphones de leur femme, aux quatre feux, aux deux empoisonnements, à des rumeurs voulant que, la semaine dernière, on ait volé de la dynamite et à l'isolement.

Certains ont peur. Comme ce jeune journalier de Rimouski qui déclarait: "Les gars ont rien à faire, alors ils cherchent du trouble. On ne sait jamais ce qui peut arriver. Puis moi, les gars qui ont des casiers judiciaires, je n'aime pas ça et ici il y en a un maudit paquet."

Quelques-uns couchent même tout habillés au cas où le feu reprendrait.

C'est la psychose des feux et des accidents dus à la fois à la négligence, à de la malchance et à du sabotage.

Le délégué de chantier des plombiers à la Comstock, Roger Arsenault de Montréal, est du genre catégorique. Il pense comme les autres: "S'il y en a un qui est pris à mettre le feu, on le tue. Il ne pourra jamais plus se servir de ses jambes. La PP n'aura même pas le temps d'arriver."

LA SECURITE

Selon Gerry Lemire de la CIC, la sécurité a augmenté de 80 pour cent depuis un an, principalement depuis l'accident du silo qui a coûté la vie à sept travailleurs.

Textes et photos de Louis Tardif, envoyé du Soleil à Mont-Wright.

Les gars ont tellement gueulé que dans le moment, la sécurité est comparable à ce qui existe sur n'importe quel autre chantier... Surtout quand les inspecteurs sont sur les lieux. Lorsque la CIC est partie, "ça se relâche un peu".

Roger Arsenault est d'avis qu'il n'y a aucune comparaison avec 1972 et que présentement il y a plus de sécurité à Mont-Wright que sur certains chantiers des Etats-Unis qu'il a pu visiter l'été dernier.

Quant aux mesures d'urgence sur la sécurité et les conditions de vie que la FTQ vient de proposer, par son président Louis Laberge et André Desjardins, directeur du Conseil provincial des métiers et de la construction, et les délégués de chantiers et les travailleurs ne semblent pas très au courant.



Sécurité

La sécurité s'est améliorée, depuis un an, sur les chantiers de Mont-Wright, affirment Gerry Lemire, inspecteur de la Commission de l'industrie de la construction, à gauche, et

Pour les normes minimales de nourriture, de logement, des dispositions sanitaires, les travailleurs ne se plaignent pas. L'aspect récréatif devrait être aussi réglé sous peu avec l'arrivée, en février, de la salle communautaire présentement en préfabrication à L'Islet.

Mais il y a une chose qu'aucune loi ne changera ou aucun décret. On ne peut pas interdire à un gars de s'ennuyer et de se sentir isolé, même avec le voyage de tous les trois mois payé par la compagnie, chez eux.

L'isolement, l'ennui et l'oisiveté ajoutés aux accidents, avec de plus certaines compagnies comme la Mannix qui a mis bien du temps à comprendre certaines choses et qui s'est montrée très antisindicaliste ou dure avec les syndicats, selon Roger Arsenault, tout ça fait de Mont-Wright un chantier qui passera sans doute à l'histoire du Québec.

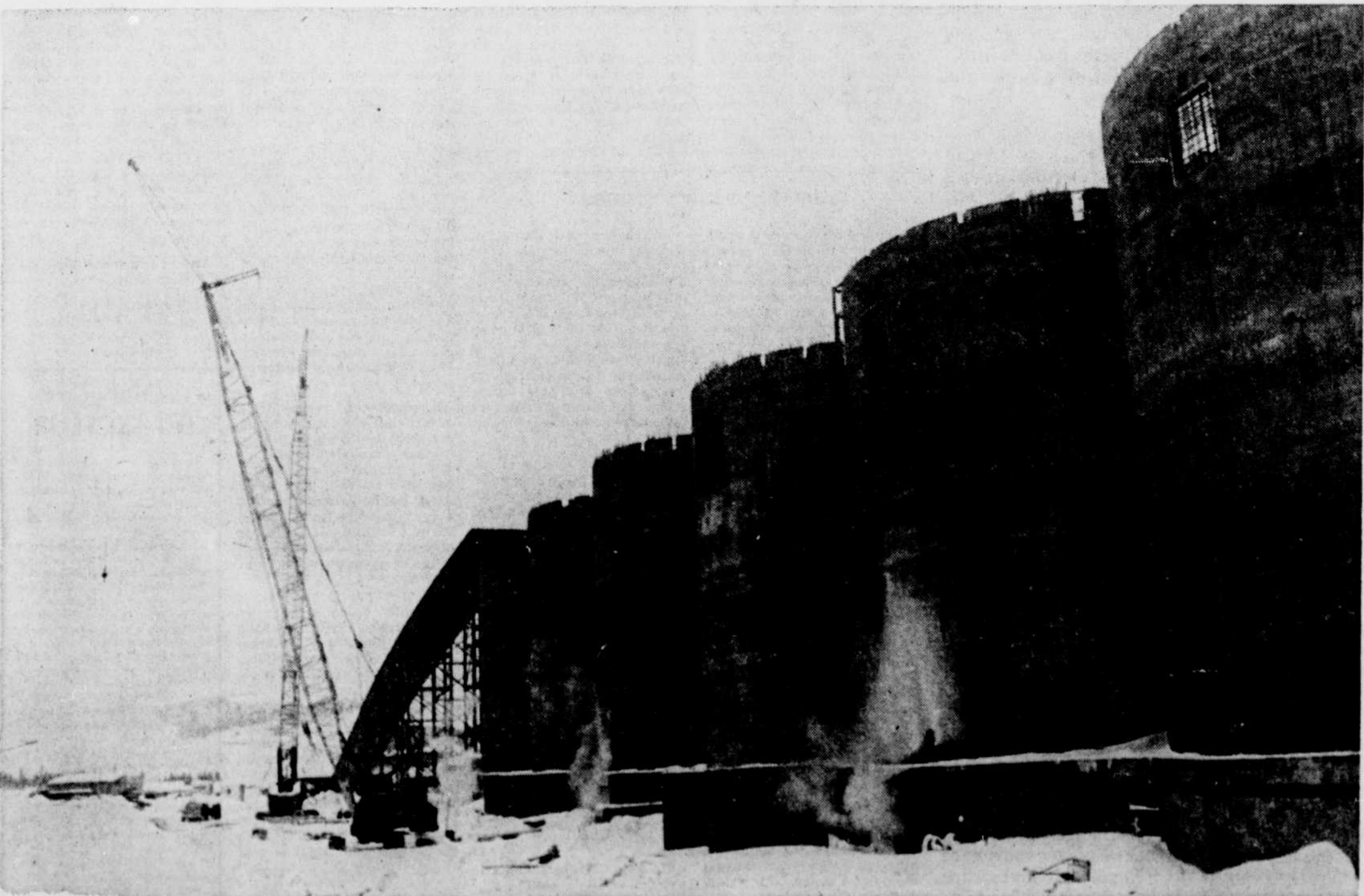
Mais les travailleurs ont bien hâte que Mont-Wright redevienne normal dans l'opinion publique pour que leur femme, à la maison, ne s'inquiète plus.



Ferraille

Après les incendies qui ont ravagé cuisine et dortoirs, des tas de ferraille entretiennent la psychose du feu qui s'est emparée de

certains travailleurs. En fond de scène, on distingue la ligne du Mont-Wright.



Silos

Les silos d'entreposage du minerai de la compagnie Quebec Cartier Mining, à Mont-Wright, dont la construction a coûté la

vie à sept travailleurs, en novembre 1972, sont maintenant presque achevés.



Changement

Pour Gilbert Croteau, connu à Montréal, comme "l'homme en blanc", adversaire politique du maire Drapeau, c'est tout un changement de se retrouver manœuvrer sur un chantier du Mont-Wright.

'L'homme en blanc' vient compléter un cadre pittoresque

Il semble, d'après les dernières nouvelles, que "l'homme en blanc", le docteur Gilbert Croteau, qui avait fait campagne à la mairie de Montréal contre Jean Drapeau, ne se représente pas en novembre.

En effet, le "chiropraticien et physiothérapeute", si l'on se fie du moins au bottin téléphonique, a changé de métier.

Poursuivi d'abord à Montréal par le Collège des médecins et trouvé coupable d'avoir pratiqué la médecine, le docteur Croteau s'était réfugié, il y a plus d'un an, à Sept-Îles où il recommençait la pratique de "sa" médecine.

La chance n'a cependant pas été meilleure sur la Côte-Nord. Le Collège des médecins a le bras long. En janvier, il devait encore faire face à 80 accusations de pratique illégale de la médecine. Son procès aura lieu le 2 avril à Sept-Îles.

Une fois encore, le docteur Croteau s'est réfugié ailleurs, plus loin cette fois, à Mont-Wright.

L'homme a troqué ses habits blancs pour un habit de travail. Gilbert Croteau est maintenant journalier pour la compagnie Mannix, sous-contractante de la compagnie minière Québec Cartier.

C'est à la pause-café de 10h, hier matin, que nous l'avons rencontré, tout près du concasseur de minerai.

Il nous a déclaré ne pas aimer les journalistes et s'est refusé à tout commentaire sur sa nouvelle situation, tout en admettant nerveusement que ça allait. Puis il est vite disparu.

Certains travailleurs affirment qu'ils le connaissent très bien et que certains d'entre eux ont eu recours à lui pour certains massages du dos et de la colonne vertébrale.

Mais ce ne serait là qu'un à-côté, le nouveau métier du docteur Croteau étant d'assister deux menuisiers dans leur travail.

Il y a peut-être aussi le docteur Croteau, journalier à la Mannix et médecin sur les bords.

LOCAUX À LOUER

Centre Industriel no 5, St-Malo, 2e étage, 5,000 p.c. dont 2,000 en bureaux, chauffés, gicleurs, vaste stationnement. 1er moi.

651-5447

A VENDRE

BATISSE COMMERCIALE

24,000 p.c. usine, entrepôt ou magasin, 6 portes avec rampes de chargement, plus garage, terrain 42,000 p.c., Henri-Bourassa près boul. Capitale, bâtisse Bilopage Inc.

LOGEMENTS

St-Vallier, 48 - 5 pièces, non chauffés, 220 partout, excellente rentabilité, prix et financement exceptionnels.

TERRAIN

46,000 p.c., 200 X 235, commercial, Route Kennedy, Lévis, prix réaliste.

Guy Paré

683-2103

653-0771

MORIN & ASSOCIES

COURTIERS INC.

Service de Rencontre

ANNA

Tél.: 525-4631

Pensez Tyrolienne en Fin de Semaine c'est une sortie élégante et différente.



2846 chemin Gomin 651-6905 Steak/Fondues

A LOUER

conditions très avantageuses.

RESTAURANT & BAR D'ESSENCE
COMPTOIR LUNCH & SALLE A MANGER

Route Trans canadienne

Tél.: 651-4660

GRATUIT

Vous voulez faire évaluer votre propriété dans le but de la vendre? Sans obligation de votre part,

COMPOSEZ 529-0751

fiducie PRÊT ET REVENU Courtier

850 Place d'Youville, Québec 4.

Albion et le Rubicon

Les Britanniques iront aux urnes dix jours avant les Belges. Ainsi en a décidé le premier ministre conservateur Edward Heath, à la veille du déclenchement de la grève générale des mineurs de charbon du Pays de Galles. En même temps, le premier ministre a lancé un appel aux chefs des mineurs pour qu'ils suspendent la grève d'ici le 28 février, durant la campagne électorale. Il a exhorté les autres chefs de parti à exercer des pressions sur les Trade-Unions dans le même sens. L'ancien premier ministre travailliste Wilson et le chef du parti libéral Jeremy Thorpe seront en effet les principaux adversaires du premier ministre sortant.

En décidant de tenter maintenant de franchir le Rubicon, le gouvernement conservateur n'anticipe l'appel au peuple que de quelques mois. Il fut élu en juin 1970. Le gouvernement Heath profite cependant de la situation pour essayer de rallier l'opinion à sa politique anti-inflationniste. Il a peut-être des chances de le faire, vu que quelque 200.000 syndiqués des charbonnages pourraient engendrer une crise sans précédent pour une population de plus de cinquante millions. Pareille situation ne serait pas la même partout. Mais le charbon est roi comme ressource énergétique en Grande-Bretagne. Le gouvernement Heath ne tombe pas en fait, mais la crise énergétique est la cause première du déclenchement des élections générales comme en Belgique. C'est donc le deuxième pays du Marché commun à faire cette expérience.

Car en effet, c'est sous l'administration Heath que Londres est entré dans le Marché commun, au grand dam de l'opposition travailliste, ce qui laisse entendre qu'il y aura d'autres questions que le charbon à produire des étincelles durant la campagne. De plus, le gouvernement actuel a déclenché, il y a deux ans, une lutte vigoureuse contre l'inflation, en contrôlant les prix et les salaires. Ces mesures ont quelque peu affecté la popularité de l'administration. Elles ont sans doute provoqué l'ire de plusieurs milieux

syndicaux. Par ailleurs, en cours de route, l'administration a buté sur une couple d'affaires blessantes pour sa popularité: l'affaire Poulson qui a amené la démission du ministre Maulding et l'affaire de sexe Jellicoe-Lambton du nom des deux ministres eux aussi obligés de démissionner.

Par contre, le gouvernement conservateur a fait entrer la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne et décidé de commencer le creusement d'un tunnel sous la Manche. Ce rapprochement avec le continent européen a en quelque sorte entraîné une révolution dans les habitudes des Britanniques. Ces questions seront aussi l'objet d'un examen d'opinion. Quoiqu'il en soit, la question capitale sera évidemment la décision des mineurs de faire la grève totale. C'est une guerre à finir entre le gouvernement et les syndicats. D'une part, le parti au pouvoir a placé la crise dans cette optique en exprimant l'avis que tout l'enjeu de ces élections sera de savoir "si le pays sera gouverné par la raison, le Parlement et la démocratie, ou par les outrances d'une minorité qui conduit le pays à la ruine en refusant de contribuer à endiguer le flot de l'inflation."

Il semble d'ailleurs que les grèves à survenir depuis deux ans avaient une optique politique. Il semble aussi que quelques syndicats soient noyautés par des militants marxistes. Certains porte-parole du gouvernement Heath ont même estimé "que la grande majorité du peuple britannique déteste l'autre terme de l'alternative qui se présente à eux, le chaos et un régime totalitaire ou communiste". Il ne fait pas de doute que ce sera aussi une lutte entre le socialisme et le programme de nationalisation des travaillistes contre le traditionalisme et le conservatisme anglo-saxon. Dans ce contexte, le tiers-parti libéral de Thorpe jouera un rôle non négligeable et il sera intéressant de voir quelle performance il atteindra. Les jeux ne sont pas tous faits.

A. TREMBLAY

A ciel ouvert...

La téléconférence qui se déroulait il y a quelques jours, simultanément, à Montréal, Québec et Paris, dans le cadre du programme de communications instantanées par satellite entre la France et le Québec (Cominsat-Frabc), suggère quelques réflexions sur les fantastiques développements de la technologie des télécommunications, sur les multiples avantages qu'elles présentent pour l'amélioration des relations entre tous les pays du monde et l'enrichissement de leur développement socio-économique-culturel respectif, mais aussi et surtout, sur les règles qu'il convient d'établir pour régir leur utilisation.

A une époque où l'on parle constamment de liberté d'information, de droit du public à l'information et de droits individuels tout court, on peut s'interroger un moment sur la valeur future de telles notions lorsqu'arrivera le jour, pas très lointain, où un satellite appartenant à un pays étranger diffusera des émissions que chacun de nous pourra capter sur son appareil de télévision, sans que pratiquement rien ne puisse être fait à l'encontre.

Si le monde continue d'évoluer au point de devenir un jour un "grand village", selon l'expression de McLuhan, cette évolution aura été en grande part la conséquence du progrès technologique. C'est presque là une lapalissade. Mais, de toutes les technologies issues de ce progrès, celle des télécommunications est peut-être celle qui se prête le plus à un usage universel et qui aura le plus d'influence parce que ne se voyant opposées aucunes barrières sociales ou politiques.

Les applications de cette technologie, par exemple, dépassent aujourd'hui des pays en voie de développement et pénètrent maintenant dans les pays les moins développés. L'information et la connaissance n'y sont pas, bien sûr, encore uniformément développées et distribuées, mais commencent à se répandre et, selon le dernier bulletin de la Santé mondiale de l'ONU, tout indique que cette tendance à la prolifération continuera. C'est ainsi que les satellites et la télévision donnent graduellement le moyen de satisfaire le besoin mondial d'éducation. Et l'on perçoit facilement ce qui peut en découler si l'on ne s'entend pas sur les moyens susceptibles d'empêcher les abus et les risques qu'ils comportent. Et cela s'applique spécifiquement au satellite de diffusion directe et non à celui de réception communautaire.

Les systèmes de satellite de réception communautaire sont en effet essentiellement des systèmes technologiques "fermés".

Les moyens de réception peuvent être contrôlés et la possibilité d'émettre sans le

consentement et la coopération du pays récepteur est éliminée. Par contre, les systèmes de diffusion directe sont essentiellement "ouverts". Les signaux émis par les satellites de diffusion directe pouvant être reçus par un récepteur familial, il est possible à un pays d'émettre directement des programmes à l'intention des téléspectateurs d'autres pays. On voit le problème qui est ainsi soulevé.

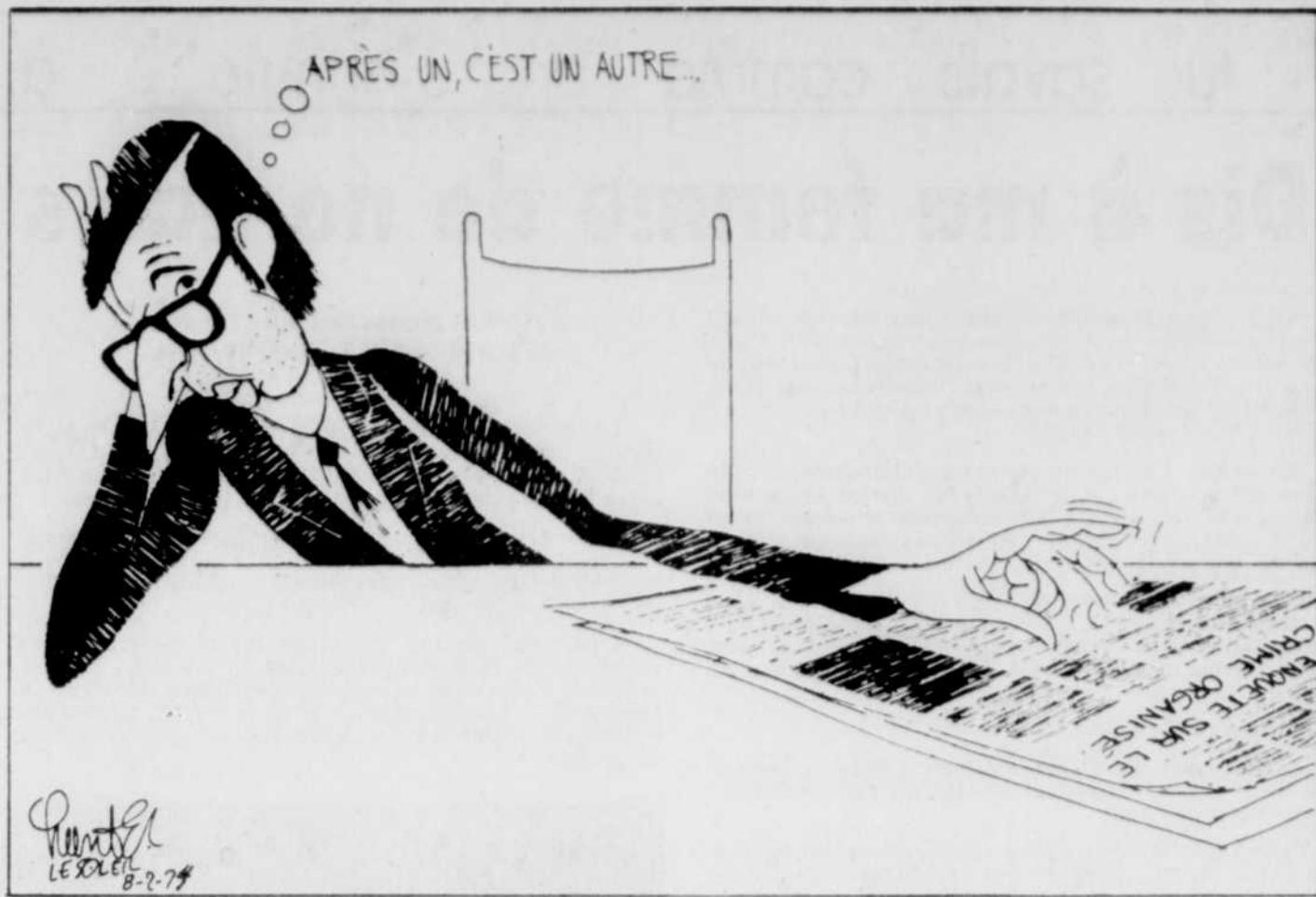
Des organismes mondiaux se sont d'ailleurs mis à l'étude de ce problème. L'année dernière, l'Unesco a adopté une Déclaration de principes directeurs concernant l'utilisation des émissions par satellites. Cette déclaration envisage des restrictions que les pays récepteurs peuvent imposer au contenu des émissions en provenance de l'espace extra-atmosphérique. Elle stipule que les Etats devront conclure des accords concernant les émissions directes par satellite à destination des populations des pays autres que le pays d'origine de l'émission.

Les Etats-Unis ont voté contre la proposition au nom des principes sacrés de la liberté d'information et de la libre circulation des informations et des idées. Et on n'est pas autrement surpris que, l'automne dernier, l'URSS ait proposé aux Nations Unies une convention régissant l'utilisation des satellites de diffusion directe, convention juridiquement contraignante pour les pays signataires. On imagine mal que le gouvernement soviétique puisse tolérer la discussion libre sur son territoire de propagande "capitaliste" susceptible de provoquer un dangereux éveil de la conscience populaire russe.

C'est donc dire à quel point ces problèmes spéciaux créés par la technologie des télécommunications peuvent être importants, non seulement en vertu des avantages extraordinaires qu'ils présentent sous tous les angles, dans les échanges intermondiaux, mais aussi en vertu de certains dangers incontrôlables et d'abus de toutes sortes qu'ils vont nécessairement faire naître. Et c'est là une préoccupation qui ne devrait échapper à personne qu'un jour il puisse être possible de voir toutes sortes de propagandes envahir le foyer de chacun par le truchement d'un appareil de télévision.

Sans tomber dans un pessimisme inutile, il convient toutefois de se demander quels genres d'accord sont susceptibles de s'établir entre les pays pour la protection des populations réceptrices et, surtout, de quelle façon de telles ententes, même juridiquement contraignantes, pourraient être valablement respectées advenant le moindre conflit de n'importe lequel ordre entre deux pays. C'est à voir, surtout, à prévoir.

Paul LACHANCE



l'opinion du lecteur

La terre des hommes mourra de sa sottise

La société québécoise vit à l'âge de ses moeurs. Elle est le reflet de son climat social et politique, et c'est pourquoi elle est très malade.

S'il lui arrive parfois, par soubresauts, de chercher des réponses à des problèmes aigus, angoissants, qu'elle affronte tous les jours, son dédain ou son indifférence aux choses de l'esprit ont fait de lui faire abandonner aux activistes DE LA CITE NOUVELLE la solution de tous ses maux.

Ces tyrans modernes du dedans et du dehors à qui elle fait confiance ont le bagou facile et ils s'emploient avec zèle à précipiter sa chute. Le peuple se sent impuissant à déjouer les manoeuvres de leur propagande et de leurs intrigues. C'est pourquoi il hésite à identifier ceux dont il subit le joug: sont-ils des marxistes avoués... ou qui s'ignorent, ou leurs alliés inconscients? Pourquoi faut-il que ces bienfaiteurs onctueux de l'humanité soient aussi les protecteurs de la subversion, de l'agitation, de la sédition? On les voit, on les sent partout où le désordre va naître, mais on hausse les épaules; on est bien un peu inquiet de l'avancée des événements fâcheux qui déferlent, mais on se refuse à reconnaître ceux qui les ont provoqués, et à les châtier. Les embusqués ont donc la voie libre; nos grands médias d'information leur étant acquis, ils peuvent tirer à boulets rouges sur une paisible population qui voudrait bien pourtant continuer de respirer et de boire à la source fraîche de sa philosophie chrétienne.

On a le droit de s'étonner qu'il n'y ait jamais eu de place... ou si peu... sur nos tribunes publiques pour ceux qui parlent ou qui écrivent... comme tout le monde! Les forums sont des cénacles où s'agitent des illuminés, des pontifes de l'amour humain, des théoriciens de la haine et de la violence, des rates, des doctrinaires insupportables, ou des agents à gages de la subversion; les centres de la culture sont l'habitat naturel

de retour à la maison après un séjour à l'hôpital je prends connaissance des différents commentaires reçus relativement à ma lettre parue dans votre édition du 12 janvier dernier s'intitulant: "Joual vs Anglicismes".

Une lettre, anonyme celle-là, et particulièrement cocasse a attiré mon attention; c'est d'ailleurs la seule qui ne semble pas d'accord avec moi et qui me vient de Madame R.J.B. de Beauport. Chers lecteurs la teneur de cette lettre prouve une fois de plus qu'il est grandement temps de donner le coup de barre qui s'impose si nous ne voulons pas sombrer dans le ridicule.

Tout d'abord, chère madame, je ne verrais rien d'enrichissant que d'aller en France dans le but d'apprendre des anglicismes que nous connaissons déjà trop hélas, il doit y avoir autres choses de plus intéressantes à voir et entendre dans ce pays qui semble être le vôtre. J'ose espérer que vous ne reflétez pas l'opinion de la majorité de vos congénères car il serait urgent pour les francophones du Québec de se trouver une BELLE-MERE PATRIE; en effet, j'accepterais difficilement que ma mère, après une séparation plus ou moins prolongée, me reviendrait en utilisant une langue bâtarde autre que celle qu'elle m'aurait apprise durant mon enfance.

Si vous préférez le snobisme à votre fierté c'est votre affaire mais, de grâce, ayez au moins la décence de ne pas vilipender ceux-là même qui ont à coeur de vouloir conserver ce que VOS ANCIETRES nous ont laissé de plus précieux: LEUR LANGUE, aussi propre et aussi nette que possible.

De celui qui n'a pas honte de son identité.

Ronald Roy,
465, 48me rue ouest,
Charlesbourg, Qué.

ou goudaillez ces esprits forts. C'est ainsi que les pièces de propagande étrangères à usage interne sont diffusées à satiété sur nos ondes et dans nos journaux; c'est ainsi que la nouvelle, les débats, les livres, sont choisis, tronqués, déformés, publiés à cor et à cri, afin que la clique salvatrice puisse faire passer son message. Pour atteindre cette perfide fin, ils s'emploieront à écarter discrètement de l'écran les citoyens soucieux du bien commun qui voudraient projeter une lumière crue sur leurs troublants visages; les canons de la nouvelle église de la faucille et du marteau ne permettent pas que les thèses et les ukases de l'hydre moderne soient contestés ou même discutés.

Il ne faut surtout pas troubler la quiétude du citoyen de crainte qu'il ne s'avise de rechercher et de découvrir où est la vérité, où loge le mensonge ou la ruse et où trouver ses véritables amis.

Faut-il réagir face à la pollution affolante de toutes les valeurs spirituelles qui avaient ennubi tout monde moderne? Faut-il que les PROGRES étouffe dans sa gorge les mots qui ont fait sa grandeur et sa noblesse? Patrie, tradition, honneur, décence, justice, harmonie, fierté, naissance, mariage, famille, sont devenus des termes péjoratifs ou ridicules qu'on ne retrouve que sur les lèvres des petites gens... et qui n'ont plus place dans le vocabulaire d'une ELITE évoluée.

La charte universelle des droits de l'homme, cette courtoisie déguisée en paragon de vertu, s'est avilie au service de l'humanisme contemporain pour devenir l'oriflamme ou le symbole de l'exaltation du criminel et de ses oeuvres. Elle excuse ou elle justifie la sédition: elle purifie le terrorisme et les régimes qui s'y livrent; elle dénonce les tenants de l'ordre et la répression de la violence; elle sert de prétexte à des inquisitions à sens unique et à tous les assauts de la SOCIALE-DEMOCRATIE; bref, elle s'érige

en tribunal suprême des Etats où siegent, comme par hasard, des docteurs es-vertu qui dégagent une odeur suspecte et dont les robes ont toutes la même teinte.

Que l'on n'oublie pas que les assises de notre société doivent reposer sur le droit et sur la justice. Ou'en est-il?

Si nous voulons nous dessiller les yeux, nous allons apercevoir:

1— des législateurs qui ont fait volte-face et légalisé, à toutes fins pratiques, l'assassinat de millions d'êtres humains dans le sein de leurs mères;

2— des parlementaires qui favorisent les opérations des caids de la pègre en imposant des restrictions idiotes à la surveillance et au dépistage de leurs activités criminelles; ils rédigent aussi des lois et règlements propres à hâter la libération prématurée, incompréhensible, des détenus dangereux à la sécurité des citoyens... sous le vocable trompeur de réhabilitation sous LIBERTE SURVEILLÉE;

3— des magistrats et des procureurs, dont plusieurs sont véreux ou incapables, et certainement indésirables, et dont le ministre de la Justice, la Cour d'Appel, le Barreau, les médias d'information, nous cachent les noms et les frasques pour des motifs obscurs... que la raison ne connaît point;

4— des tribunaux criminels qui persistent à utiliser, sans se plaindre et malgré leur carence certaine, des instruments périmés ou devenus nocifs à l'usage, comme le procès par jury, la mise en garde du prévenu, le refus de l'accusé de s'expliquer et la prohibition d'y référer, l'admission à caution généralisée, les délais scandaleux et les remises des causes, le tripatouillage des témoins et le parjure, la fabrication de preuve, bref, et j'en passe, toute une série d'actes et de procédures judiciaires qui contribuent à la corruption la plus éhontée qui soit de la justice pénale;

5— des syndicats et leurs centrales dont les chefs s'assurent une pérennité en office par des élections simulées, une comptabilité camouflée du public comme une maladie honteuse, des méthodes d'arrêt de travail où l'intimidation, l'intrigue, le sabotage et les gorilles sont rois; où on prêche impunément le mépris des lois qui régissent le travail, la paix et l'ordre public, et où on pratique avec cynisme toute la gamme des moyens de pression.

On aperçoit à l'occasion des grèves de braves ouvriers, de paisibles éducateurs qui, par loyauté syndicale ou par timidité, s'humilient en circulant, pancarte au dos, pour avoir droit à une aumône (payée avec leurs cotisations), quand on ne les force pas à envahir certains immeubles, à les saccager et à molester ceux qui leur résistent.

N'est-ce pas là l'éducation syndicale qu'on prêche et qu'on pratique au Québec sous l'oeil attendri des Laberge, Pepin, Charbonneau et Chartrand... et d'autres leaders d'obédience marxiste?

Y a-t-il une idiotie légalisée qui soit comparable à ce droit de piquetage qui, à l'instar du droit de cuissage du Moyen-âge, est une véritable provocation au désordre et une injure aux droits des gens?

Et si vous croyez, bonnes gens, que nos ministres de la justice et du travail vont s'émouvoir de ce spectacle et se mouiller les pieds, vous êtes bien crédules; n'y a-t-il pas une mesure de justice pour les puissants et une autre... pour les autres?

Où vont nous précipiter tous ces accros au bon sens et à la raison? Le sablier de l'histoire nous a pourtant appris des terribles leçons!

C.-E. Cantin,
473 St-Cyrille ouest,
Québec.

Un droit du médecin

Monsieur,
Dans votre édition du 26 janvier dernier, sous le titre "Dossiers", vos lecteurs ont eu encore une fois le délice de goûter aux fruits des idées tendancieuses de Mlle Ghislaine Rheault sur l'avortement provoqué et à demande.

Je ne ferai pas de commentaires sur son article, car, je n'étais pas présent à la réunion qui a déclenché son débordement, et, de toute façon, votre journaliste a le don de ridiculiser à défaut d'arguments.

Je ne répondrai qu'une chose à Mademoiselle Rheault: les médecins du Québec ne sont pas des opérateurs et sont responsables des actes qu'ils posent. Je suis solidaire pour le maintien de la Vie, et j'espère que d'autres viendront affirmer haut et clair que qu'ils conçoivent dans leur âme.

Je tiens aussi à laisser savoir aux adeptes de l'avortement sur demande que personne, et encore moins le ministère des Affaires sociales et notre cher Collège des Médecins, ne nous dictera des gestes qui ne regardent que notre conscience.

Quant à votre journal, Monsieur, il me semble qu'avec les augmentations successives du coût de l'abonnement, nous aurions droit à de la qualité, sans avoir à subir ces articles à sensation qui nous écorchent les yeux et le cerveau et ont pour but, à toute fin pratique, de semer la destruction chez un peuple déjà tellement déchiré. Je connais de vos journalistes aux idées pourtant plus constructives.

Je vous prierais de faire paraître ma lettre sous votre rubrique "L'opinion du lecteur", et vous remercie de m'avoir lu.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments,

Raymond Mathieu
médecin de famille
2495 ave Vitré
Québec 3e

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui contiennent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'élimer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devant être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Enquête sur le crime organisé

Dasti et Di Iorio auraient eu des documents explosifs

par Lise LACHANCE,
de notre bureau de Montréal

Le député de Taillon à l'Assemblée nationale, M. Guy Leduc, doit témoigner, aujourd'hui, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé. On sait que son nom a fait les manchettes, hier, quand le tavernier Jean-Jacques Côté a affirmé que l'homme politique avait lui-même offert d'aider deux mafiosi.

Les amis de l'ancien ministre Pierre Laporte et sa veuve ont attendu tellement longtemps après la concession de Loto-Québec qu'ils ont eu le temps de louer tout un étage de la Banque Canadienne Nationale, de le meubler et

même d'y faire poser les téléphones avant d'apprendre que leur projet ne débouchait pas.

Dasti et Di Iorio prétendaient avoir entre leurs mains non seulement un, mais 3 ou 4 documents qu'ils menaçaient de publier et qui auraient eu l'effet d'une bombe.

Voilà les éléments principaux qui sont ressortis des audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé, hier, à Montréal.

"JE M'EN OCCUPE", AURAIT DIT M. BOURASSA

Le tavernier et organisateur politique Jean-Jacques Côté,

qui témoignait pour la deuxième journée consécutive depuis son retour de congé-maladie, a raconté qu'après la mort de M. Pierre Laporte, ses amis et Mme Françoise Laporte ont remis au premier ministre Robert Bourassa le bilan des dettes du ministre assassiné. Aucun chiffre n'a été fourni, hier, mais le témoin a précisé qu'il s'agissait d'un "montant important" englobant tant les sommes dépensées durant la campagne à la direction du Parti libéral, en janvier 1970, que celles des élections tenues trois mois plus tard.

"Laissez-moi faire. Je m'en occupe", aurait dit M. Bourassa. Mais, de poursuivre M. Côté, "ça a traîné, ça a traîné". Plusieurs personnes - dont Frank Dasti, a précisé le témoin - étaient au courant de cette pénible situation.

M. Côté a souligné qu'il se trouvait personnellement impliqué dans ces dettes parce que, à titre de secrétaire du comité des finances du groupe Laporte, lors de la campagne au leadership, il avait apposé sa signature sur plusieurs factures devant être adressées au comité et que, de ce fait, il se sentait partie liée. D'autres organisateurs du ministre défunt avaient fait de même. Par exemple, l'ancien chef de Cabinet, René Gagnon, qui a lui-même témoigné, pendant sept jours, devant la Commission, le mois dernier.

C'est pour cela, a expliqué M. Jean-Jacques Côté, que le contrat de Loto-Québec, que Mme Laporte avait sollicité du premier ministre pour l'aider à régler sa situation financière, comprenait la participation d'autres personnes, notamment lui-même et Gagnon. Une partie des profits aurait servi à rembourser les dettes, donc à alléger la succession Laporte. L'autre aurait constitué un bénéfice personnel pour chaque participant.

Ce projet de Loto-Québec était celui que les amis de M. Laporte et sa veuve avaient retenu parmi mille et un projets, auxquels ils avaient pensé pour rembourser les fameuses dettes.

SCANDALE APPREHENDÉ

Le tavernier montréalais a admis avoir fait des démarches pour rencontrer le notaire Claude Desrosiers, président du comité d'organisation du Parti libéral, afin de discuter de la possibilité de déclencher un scandale politique s'ils étaient rendus publics.

Contrairement à ce qu'on avait cru jusqu'à hier, il ne s'agissait pas seulement d'un papier mais bien d'un ensemble. Trois ou quatre, a précisé le témoin. Mais Dasti avait

ter de mystérieux papiers que Dasti et Di Iorio prétendaient avoir en leur possession et qui, selon ces derniers, pouvaient déclencher un scandale, s'ils s'avisait de les rendre publics. C'était un moyen, que les deux Italiens avaient choisi, pour forcer les organisateurs politiques Jean-Jacques Côté et René Gagnon à intercéder pour eux, afin que cesse le harcèlement policier qui s'exerçait à leurs maisons de jeu et cabarets.

DESCENT ET LES DESCENTES

Le propriétaire de la taverne JJ a corroboré les propos de René Gagnon en ce qui concerne l'inspecteur Georges Descent que Dasti voulait voir nommé à la tête de la moralité, en juillet 1970, parce que ce dernier l'avait déjà averti de descentes qui devaient être effectuées à sa maison de jeu, le Victoria Sporting Club, de Longueuil.

Il a admis qu'il est "fort possible" qu'il ait dit à Dasti: "J'attends le retour de vacances de Jérôme Choquette, pour parler de vos problèmes à Pierre Laporte, afin que celui-ci exerce des pressions en votre faveur auprès du ministre de la Justice". Mais c'était faux, a-t-il précisé. "C'était seulement pour laisser croire à Dasti que je m'occupais de lui".

ROY FOURNIER

M. Côté a reconnu qu'il espérait beaucoup que le député Roy Fournier (devenu procureur général et maintenant juge) obtienne un poste

special, plus particulièrement celui d'adjoint au ministre de la Justice ou responsable de la Régie des alcools parce que, dans un cas comme dans l'autre, il aurait été précieux pour régler les problèmes de Dasti et Di Iorio. Car, si la police avait relâché sa surveillance aux maisons de jeu et clubs des deux hommes, l'argent serait arrivé plus abondamment dans leurs goussets et, conséquemment, dans ceux de leurs protecteurs.

TONY

Quant au fameux Tony dont le nom a déjà été mentionné dans une conversation enregistrée entre Côté et Gagnon (et qui, selon le journal Le Devoir, serait le juge Tony Lamer, de Montréal), le tavernier a affirmé hier qu'il s'agissait d'un ami intime qu'il connaissait depuis sa jeunesse. "Il m'a toujours conseillé dans tous les domaines, ce qui soit en politique ou en ce qui concerne un changement de voiture, ma taverne", a-t-il dit.

Lui a précisé que cet ami, qui lui a, un jour, recommandé "de mettre un avocat" entre "eux" (Dasti et Di Iorio) et "nous" (Côté et Gagnon), n'a joué aucun rôle dans les discussions avec les deux Italiens. "Il n'a eu aucune participation. C'est impossible. Je le jure".

COTRONI

En réponse à une question, le témoin a affirmé ne pas

connaître Vincent (Vic) Cotroni, identifié devant la Commission d'enquête comme le "parain" de la pègre mont-réalaie. Il ne l'a même jamais vu, a-t-il dit. Mais a entrevu le frère e ce dernier, Frank Cotroni (menacé d'extradition aux Etats-Unis pour complicité dans une affaire de trafic de drogues), à deux reprises: une fois à l'occasion d'un souper de \$100 au profit de la Païestre Nationale, au Café Saint-Jacques, une autre fois dans le bar d'un motel du Nord de Montréal, alors que quelqu'un lui a montré Cotroni du doigt.

GUY LEDUC SUR LA SELLETTE

Jean-Jacques Côté doit reve-

nir à la barre des témoins, mercredi prochain. Aujourd'hui, c'est le député libéral de Taillon (sur la rive sud de Montréal) M. Guy Leduc, dont le nom est sorti devant la Commission, mercredi, qui sera sur la sellette. L'homme politique répond ainsi à l'offre que le procureur Guy Dupré lui a faite, hier, de venir donner sa version des faits.

Son témoignage durera sans doute toute la journée car les relations de MM. Leduc et Côté concernant les pressions de Dasti et Di Iorio ont été très suivies en avril, mai et juin 1971. Me Dupré a révélé, hier, que durant cette courte période, le tavernier Jean-Jacques Côté a fait au moins une trentaine d'appels téléphoniques touchant le député, cousin du défunt Pierre Laporte.

Miss Nue condamnée à \$200 d'amende

MONTREAL (PC) — Miss Nue et son partenaire masculin ont été condamnés à \$200 d'amende chacun, après avoir été trouvés coupables de s'être exposés nus en public.

En rendant sa décision, le juge Raphaël Beaudette, de la Cour municipale, a également ordonné à Nancy Novak, 22 ans, et à Buddy DeVillie, 32 ans, de garder la paix au cours des 12 prochains mois.

Tous deux avaient été accusés à la suite d'un spectacle dans un cabaret, au cours du mois de janvier.

UNE PETITE ANNONCE A FAIRE PASSER?

10 lignes téléphoniques vous écoutent.

529-9231

A votre service 12 h. par jour. La place d'affaires de monsieur tout-le-monde.

Paul Rose nie toute infiltration

Paul Rose, condamné à la prison à vie pour le meurtre de l'ancien ministre Pierre Laporte, nie vigoureusement que la pègre se soit infiltrée dans le FLQ et ait kidnappé deux membres de ce mouvement, lors de la crise d'octobre 1970.

Dans un document écrit de sa main, au parloir des avocats de la prison de Saint-Vincent-de-Paul, et remis subrepticement à son défenseur, Me Robert Lemieux, Paul Rose s'empare des révélations surprises que l'ancien chef de cabinet du ministre défunt, M. René Gagnon, a faites dernièrement devant la Commission d'enquête sur le crime organisé. A son avis, il s'agit là de "subterfuge, machination et pure invention pour jeter de la poudre aux yeux et détourner l'attention du contenu explosif des bandes magnétiques".

Le prisonnier souligne un fait qu'il considère hautement significatif: "Aucune de ces pseudo-révolutions ne provient d'enregistrement de conversations téléphoniques".

DE LA TUQUE AUX MITAINES

Repondant tout d'abord à l'allégation voulant que la pègre se soit infiltrée dans le FLQ, M. Rose affirme: "Les événements d'octobre sont québécois pure laine de A à Z, de la tuque aux mitaines. Aucune intervention extérieure, pègre, gouvernement, police ou autres, n'est survenue de quelque façon que ce soit, autant au niveau de la conception et du déroulement qu'au niveau de chacune des actions menées en octobre 1970. Nous étions une poignée de jeunes Québécois décidés, luttant jusqu'au bout à partir de nos propres moyens, avec nos propres limites, opposant à l'énormité des forces répressives en place l'ardeur de nos convictions et la volonté inébranlable de défendre une cause juste et légitime, celle de la Libération du Québec".

Quant au second point, celui de l'enlèvement de deux membres du FLQ par Nicolas Di Iorio qui, selon le témoignage de Gagnon, voulait ainsi apprendre le nom de l'auteur d'une lettre de menaces de mort à l'endroit du mafioso, M. Rose assure: "Jamais quelque membre que ce soit du FLQ-70 n'a été enlevé par qui que ce soit, tant avant, pendant, qu'après les événements d'octobre 70".

UN PROJET AVORTE?

L'auteur du document, daté du 6 février 1974, se demande toutefois jusqu'à quel point cette dernière "fumisterie" lancée par René Gagnon ne cacherait pas en réalité un projet qui aurait été envisagé en octobre 1970 par le truchement de certains détenus-collaborateurs.

M. Rose précise que, selon le projet dont il a été informé par des codétenus, il se serait agi de faire sequestrer, couteau sur la gorge, de leur cellule de Sainte-Anne-des-Plaines, les prisonniers Pierre-Paul Geoffroi et Edmond Guenette, deux membres reconnus du FLQ. On aurait ensuite exigé la libération de Pierre Laporte contre la vie de ces deux personnes.

"Est-ce que Bourassa, pris de panique en octobre 70, n'aurait pas, via Desrosiers, via Gagnon, via Côté, via Dasti, trempé dans de telles manigances? Les performances acrobatiques de Gagnon en cour ne sont pas de nature à nous en dissuader", opine le prisonnier.

LE CRIME ORGANISÉ

Paul Rose conclut sa missive en disant que le véritable crime organisé, "c'est tous ces crimes contre lesquels il n'existe aucune loi, c'est le hold-up du Labrador, le hold-up de la Côte-Nord, le pillage à blanc de nos mines, de nos forêts, de nos eaux de pêche, le parjure des 100 mille emplois, l'assassinat des 200 travailleurs de la construction annuellement, le viol de nos valeurs et de toutes nos aspirations légitimes comme peuple".

Ne jouez pas au gynécologue

De plus en plus de femmes croient qu'elles sont capables de se soigner toutes seules et se risquent à effectuer sur elles-mêmes tests de grossesse et autres examens gynécologiques. Que penser de cette nouvelle "gynécologie à domicile"? Dans Sélection du Reader's Digest de février, un article passe en revue les différentes méthodes d'auto-diagnostic et en souligne les principaux dangers. Apprenez pourquoi l'auto-observation et l'auto-exploration vaginale ne peuvent, en aucun cas, remplacer un examen gynécologique complet. Achetez Sélection de février aujourd'hui même. (ANN.)

norman & fils

CENTRE VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

il était une fois dans l'ouest...

des petites filles qui s'amusaient follement dans leurs ensembles tout denim sortis directement du "Domaine 7-14".

a la veste en denim bleu foncé mais qui pâlit au lavage. Broderies mexicaines sur le devant et au dos. 8 à 16 \$16
son jean en denim. 7 à 16 \$11

b La veste en coton brossé, aspect "délavé". 7 à 16. \$14
Son jean coordonné. 7 à 16. \$11

dites: portez à mon compte Norman pas de commandes postales.

• L'ULTRASÛR HITACHI • L'ULTRASÛR HITACHI • L'ULTRASÛR HITACHI •

HITACHI LA LAVEUSE COMPACTE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE SEULEMENT 20 3/4" DE LARGEUR

La PF-70P. Toutes les caractéristiques des grosses automatiques, mais en format plus pratique.

- 3 cycles de lavage — trempage, normal, mini — donc tous genres de lessive.
- Commandes à bouton-poussoir pour régler automatiquement le niveau d'eau.
- Collecteur de mousse, à l'avant, pour prévenir les dommages à la pompe à eau causés par les épingles et la monnaie.
- Deux moteurs à commande directe, exempts d'ennuis.
- Cube monopiece exclusive — aucun joint susceptible d'endommager les tissus délicats.
- Agitateur spécial à 5 lampes et action inversante toutes les 23 secondes, pour prévenir l'emmêlement des vêtements.

Conditions faciles de paiement. Livraison gratuite.

INIOREAU LIMITÉE
44 rue St-Louis, Lévis, 837-9321

• L'ULTRASÛR HITACHI • L'ULTRASÛR HITACHI • L'ULTRASÛR HITACHI •

Le "happening" pee wee est lancé

Les Suédois ont un petit goût de corps à corps

par Roland SABOURIN

"Pourquoi la mise en échec avec le corps n'est-elle pas permise dans le tournoi?", nous lança Lennart Lengmo, un homme d'âge avancé qui est ici comme gérant du club Aik de Stockholm, au tournoi international de hockey pee wee.

Comme l'entretien avait déjà été assez laborieux, pour la bonne raison que notre visiteur ne parle un traitre mot de français et s'exprime difficilement en anglais, nous avons tenté de notre mieux d'éclaircir la situation pour lui. C'est ainsi qu'il y a des cas où les joueurs plus lourds pourraient abuser des plus petits et entraîner des blessures sérieuses, lui avons-nous expliqué.

Même s'il a semblé montrer une certaine compréhension, notre visiteur ne nous en a pas moins laissé avec l'impression que les jeunes Suédois pourrissent difficilement s'empêcher d'utiliser la robustesse.

COMME DES PROS

D'ailleurs, l'exercice que dirigeait alors Hans Andersson, entraîneur du club, avait un ton de professionnalisme. Andersson lui-même était impliqué comme "joueur de pointe" dans la formation à cinq, ne se gênant pas pour utiliser le lancer frappé et même intercepter avec son corps un jeune qui tentait de sortir de la zone avec la rondelle. Et il est un homme bien planté, haut de plus de six pieds.

"Vous avez ici les meilleurs joueurs de Stockholm. Ils sont tous âgés de 12 ans", nous avait confié Andersson, avant de se rendre sur la glace du Pavillon de la Jeunesse, pour une séance de réchauffement d'une heure. Sa plus grande préoccupation était déjà de savoir s'il pourrait avoir de la glace pour une autre période d'entraînement aujourd'hui.

"Nous espérons remporter plusieurs victoires. Je pense que nous sommes capables d'aller jusqu'au championnat. En tout cas, c'est pour cela que nous sommes ici", devait répondre Andersson, dans le vestiaire des siens. Cet opti-

misme semblait être partagé par tout son entourage, même si l'on n'avait aucune idée de l'opposition qui les attendait.

PETITE RONDELLE

Une autre chose qui intriguait Lengmo, durant notre

conversation, était la grosseur de la rondelle employée par les jeunes. "Pourquoi la rondelle du tournoi est-elle plus

petite que celle que nous employons ordinairement?", demanda-t-il.

Apparemment, les visiteurs

avaient acheté des rondelles qui se vendent aux kiosques des souvenirs.

Par contre, un dirigeant nous a informé que tout en étant standard, la rondelle du

tournoi peut paraître plus légère mais il n'en est rien.

"Ca ne fera aucune différence", devait finalement lancer Andersson.

LE NO 5

Nous avons voulu savoir de Lengmo qui était le meilleur joueur du club; il nous a répondu: "Le no 5, Roger Olsson", nous montrant du doigt un garçon très costaud qui fonçait sur le but. Andersson a affiché une certaine réticence quand nous avons demandé qu'il se laisse photographier avec Olsson. Il ne semblait pas apprécier cette "indiscrétion".

Sans être exceptionnellement grands, les jeunes visiteurs de Suède sont certainement dans la "bonne moyenne" du côté physique. On peut les placer dans la catégorie des costauds, du moins pour l'âge pee wee.

RUSSES PEUREUX

Est-ce qu'ils ont déjà eu l'occasion de jouer contre des clubs de l'URSS, de même catégorie?

"Non, ils ont peur de sortir de leur pays", nous a répondu Lengmo. "Ils ne veulent pas venir en Suède. Et s'ils vous invitent dans leur pays, c'est pour jouer contre des joueurs d'un groupe d'âge plus élevé."

Notre visiteur nous a admis que la compétition commençait à un âge plus bas en Suède qu'en Union soviétique, où le patinage reste essentiel pour les premières années, spécialement jusqu'à l'âge de 12 ans.

"Nous jouons sur des patinoires plus vastes que les vôtres", et la plupart de nos joutes sont en plein air", a précisé un autre porte-parole du groupe.

BONNE FICHE

Le club qui nous visite présentement aurait participé à 27 joutes régulières de sa ligue depuis le début de la saison, subissant une seule défaite tout en disputant deux joutes nulles. Et lors d'un tournoi durant la période des Fêtes à Helsinki, Finlande, voyage que notre interlocuteur a décrit comme un camp d'entraînement, Stockholm a remporté la finale par le pointage de 8-0.

A part l'interdiction de la mise en échec avec le corps et la rondelle apparemment plus petite, le seul autre grief apparent des Suédois proviendrait du fait qu'ils soient logés très loin du Colisée.

Malgré tout, ils se promettent bien d'être sur place, hier soir, pour suivre la joute entre Québec-Limoilou et Amiens, France, juste par satisfaction d'étudier de près la formation qui doit leur fournir l'opposition, demain, à midi sonnant.



Le Soleil, Pierre Martineau

Salut, bonhomme!

"Le numéro 5, Roger Olsson", qu'il a dit Lengmo. L'entraîneur Hans Andersson (à gauche) compte beaucoup sur lui...

Bathgate abdiquera-t-il?

VANCOUVER — Le pilote Andy Bathgate, des Blazers de Vancouver, a vu le hockey prendre une pente dangereuse depuis une dizaine d'années alors que la finesse et le maniement du bâton cédaient le pas à ces rondelles propulsées à tour de bras du centre de la patinoire. Après avoir refusé six postes d'instructeur, l'ancienne vedette des Rangers de New York a accepté de se joindre aux Blazers, au milieu de l'hiver, parce qu'on lui présentait une équipe jeune et malléable.

Bathgate avait un plan bien défini dans la tête: ramener le maniement du bâton dans le hockey. Il me disait en acceptant le poste qu'il leverait les pieds à la fin de l'hiver si son message ne passait pas. Ses Blazers, qui se sont momentanément rapprochés à cinq points d'une place dans les éliminatoires, ont été repoussés à 13 points. Est-ce à dire que Bathgate lance la serviette dans l'arène, à la fin de l'hiver?

"Le fait que nous ayons battu Edmonton 8-0, mardi dernier, m'a remoné un peu le moral, mais j'admetts que j'ai été secoué par nos récents déboires, m'a-t-il confié, hier. J'ai de la misère à faire oublier à certains gars qu'ils sont riches. Toutefois, si je veux être honnête avec moi-même, je dois avouer que je n'avais pas assez de trois ou quatre mois pour corriger de très vilaines habitudes. Il faudrait que je revienne, l'an prochain, pour recueillir le fruit de mon travail. Mais je ne sais vraiment pas pour l'instant. Ce n'est qu'à la fin de l'hiver, à tête reposée, que je pourrai voir les choses correctement."

Copropriétaire d'un club de golf, à Burlington, Ontario, avec son copain Vic Hadfield des Rangers, Bathgate est riche, indépendant de fortune. Dévoué, missionnaire sur les bords, Bathgate pense que le hockey a perdu passablement de plumes depuis une quinzaine d'années. Il restera avec les Blazers seulement s'il réalisera que son enseignement fait des progrès.

Responsable de la décadence

Bathgate est cet homme qui préconise par la CAHA l'abolition sans restriction du lancer frappé jusqu'au hockey junior. Il croit que cette pratique est une arme néfaste à abolir et à combattre, responsable de la décadence du hockey.

"Le hockey était un bien meilleur spectacle, il y a dix ans ou quinze ans alors que les Beliveau, les Howe, les Delvecchio n'étaient pas les seuls à pouvoir manier la rondelle, dit-il. On trouvait un tas de magiciens un peu partout dans le hockey, mais aujourd'hui, nombre de joueurs sont handicapés, sont à peine capables de pousser la rondelle droit devant eux. Ils n'ont aucun sens du maniement du disque. A la moindre occasion, ils tentent un lancer frappé avec l'espoir que la rondelle devie sur un patin."

Le "professeur" Bathgate ne désespère pas pour autant. Devant la montée des Russes, il pense que les Canadiens, un jour cernés de près, vont effectuer un virage sur les chapeaux de roue, et retourner à la science du hockey.

"Je suis loin de désespérer, dit-il. J'ai quelques jeunes chez les Blazers qui se sont améliorés de cinquante pour cent depuis que je suis ici. Prenons un gars comme Claude Saint-Sauveur. Il écoute, il est réceptif. Il découvre une foule de trucs qu'on ne lui a jamais enseignés. Saint-Sauveur va devenir un fameux joueur de hockey."

claude
larochelle



Bathgate, qui retourne aux bases du hockey, en fait presque une maladie quand il entend un instructeur dire à ses joueurs de lancer le disque au fond de la zone ennemie. Il déteste ce hockey où les canonniers sont devenus les rois du hockey, massacrant au passage de nombreux aspects du jeu.

"Je découvre que le plus gros problème de nos joueurs professionnels est l'anticipation, me confie Bathgate. Personne n'est plus capable de prévoir, d'anticiper quoi que ce soit. Personne ne sait où se placer pour recevoir une passe avec le résultat qu'on expédie le disque n'importe où. C'est devenu un vrai problème. Il n'y a plus de bons passeurs, il n'y a plus de bons tricotiers."

Andy découvre en outre que quelques athlètes sont incapables de charrier la rondelle en gardant la tête haute, afin d'avoir en même temps une vision sur l'ensemble de la patinoire.

Au fil de la conversation, le ton

monte. Andy s'énervait un peu. Le pilote des Blazers est emporté par sa mission. Il reviendra l'an prochain. C'est évident!

"Les gens de Vancouver ont leur voyage des Canucks, dit-il, et il est bien évident que les Blazers vont vendre encore plus de billets de saison, même si nous avons déjà 8,700 abonnés, cette année. Le public est derrière nous, et il va nous appuyer davantage quand il verra arriver trois ou quatre nouveaux joueurs, l'an prochain. Nous avons un excellent recrutement en vue."

Après deux ans de déboire, cette équipe s'apprête à passer la rampe à Vancouver.

Chinois traduit

J'ai eu une conversation franche et directe avec Jacques Plante, sur le vol Boston-Vancouver, hier, et le directeur-gérant m'a donné des précisions sur des attitudes qui pour moi n'étaient que du chinois... Parce qu'il avait besoin des soins d'un physiothérapeute, Jean-Claude Tremblay, blessé à la cuisse, est rentré à Québec, hier après-midi... "Serge Aubry est monté très haut dans mon estime", de reconnaître Plante qui le garde pour le gros match de dimanche soir, à Edmonton... Ce soir, à Vancouver, ce sera Michel Deguise.

Apparemment, ce n'est pas terminé dans l'affaire Simon Nolet. Ce dernier aurait passé une entente avec les Nordiques, l'été dernier, et l'on saura dans l'avenir si cette entente est valable... Pierre Guité, qui a encaissé une couple de coups de poings de Hugh Harris, à Boston, jure qu'il ne donnera plus jamais à son rival l'opportunité de laisser tomber les gants le premier.

Suivant un journaliste d'Atlanta qui a communiqué avec Jacques Plante afin de savoir si Québec lui avait fait des propositions, les choses ne marcheraient pas sur des roulettes pour Jacques Richard, à Atlanta... Plante étudiera cette situation de près... Dave Hutchison a donné une râlée à Tom Gilmore, qui avait "chargé" le gardien de but des Blazers, mardi dernier... John McKenzie est en voie de retrouver sa forme... L'enthousiasme ne fait pas défaut chez les Nordiques. Etudiant le calendrier, hier, et découvrant que les Whalers ont des voyages éreintants d'ici la fin de la saison, Jean-Guy Gendron supputait les chances des Québécois de gagner le championnat.

VISITE DE JARO

Jaro, la mascotte des prochains jeux d'hiver du Québec, a procédé à la mise au jeu avant la joute entre Saint-Georges de Beauce et Ancienne-Lorette, la seule à l'affiche dans la catégorie 3.

Sa présence a inspiré les jeunes Beaucerons à une avance de 3-0, mais ils furent soulagés seulement quand Alain Roy, avec son deuxième but, compta dans un filet désert à une seconde de la fin. Le travail du cerbere Georges Abbatiello, bombardé de 11 lancers en troisième session, a sauvé la situation. Denis Therrien et Claude Champagne ont complété le pointage; Yves Morin et Réjean Genest ont été les compteurs des perdants.

Charny a eu six marqueurs différents dans son gain de 6-1 contre Montmorency, au lever du rideau. Valcartier a profité de deux buts de Luc Charron et d'un de Patrick Tremblay dans un gain de 3-1 contre Courville. Bruno Martel sauvant les siens du blanchissage, Portneuf-Station a été le premier club à prendre une avance de 6-0 avant un but par Eric Poulin, de Sainte-Marie de Beauce, dans un match qui s'est terminé 7-1 et qui a été marqué de performances de deux buts chacun par Jacques Langlois et Guy Fournier.

PETITES NOTES

Les jeunes Français d'Amiens n'étaient pas de taille pour le Québec-Limoilou, qui se prépare maintenant à faire face aux jeunes Suédois dans un match qui promet beaucoup... Le pointage final était 8-0... Jacques Chouinard s'est permis le deuxième tour du chapeau avec une performance de trois buts, mais il y a tout de même lieu de mentionner la belle résistance du gardien de but Frédéric Mandrin... Le groupe de Helsinki est entièrement différent de celui de 1973, avec de nouveaux joueurs et de nouveaux dirigeants... L'assistance totale pour cette première journée a été de 9,476 payants, en comparaison de 5,517 pour l'an dernier; augmentation de 3,959.



AMATEURS
de
SKI DE FOND

SPECIAL
samedi et dimanche

DINER
CANADIEN

adultes - 2.50
enfants - 1.25

—
Piscine intérieure et sauna.
Adultes 1.50 enfants .75

—
Auberge
Normande
LAC-BEAUPORT
RESERVATIONS:
649-4486



5 BONNES RAISONS DE LOUER
UNE VOITURE GM 1974

chez
CITADELLE LOCATION D'AUTOS, CAMIONS INC.

1. Vous choisissez une voiture avec équipement à votre choix.
2. Les frais d'enregistrement, assurance, pneus sont inclus dans le contrat de location.
3. Vous obtiendrez un **SERVICE** exceptionnel, fait au garage **ROGER BARRÉ AUTOS À QUÉBEC**.
4. En cas de vol, accident ou réparations majeures, vous obtiendrez une voiture sans frais additionnels.
5. Pour votre impôt, vous recevrez un reçu précis.

CITADELLE LOCATION D'AUTOS, CAMIONS INC.
(Filiale de Roger Barré Autos Ltée)
1095, Canardière, Québec — 529-3331



Le Soleil, Reynald Lavoie

Daniel Beaulieu

Daniel Beaulieu a déjà hué les Remparts

Par Jacques ARTEAU

Il a déjà hué les Remparts et il est de ceux qui sont de leur côté maintenant pour mener jusqu'au bout la rude bataille contre les Eperviers de Sorel.

"Je les ai déjà hués, c'est incroyable", confie Daniel Beaulieu, qui fut l'un des artisans du dernier élan de huit joutes sans défaite des Remparts. Et ces derniers s'engagent ce soir, au Forum, dans une série de quatre matches à l'extérieur, ambitieux de maintenir leurs espoirs de rejoindre Sorel en tête de la division Est.

SON PROPRE RETOUR

Pour l'ailier gauche des Remparts, le retour de son équipe sur le chemin de la victoire est un peu le sien également. En un peu plus d'un mois, il a presque doublé sa production des deux premiers mois de la saison et n'est plus qu'à huit points de sa production totale de la saison passée.

"Avec un centre comme Guy Chouinard, je pense que je ne pouvais pas avoir mieux pour augmenter ma production. Ça me rassure de compter plus souvent parce que je m'étais donné un objectif de 100 points pour cette saison", reprend-il avec plus d'optimisme, après une récolte de six points dans la dernière joute à Québec.

"J'avais de quoi m'inquiéter sur mon jeu, après avoir été presque un mois et demi au début de la saison à ne rien récolter ou à peu près", rappelle l'ailier gauche qui en est à sa troisième saison avec les Remparts. Mais il n'en avait pas moins eu à s'adapter à deux déplacements: d'abord en compagnie de Jacques Locas puis, peu de temps après, appelé à former un trio aux côtés de Richard Bowness et de James Bateman.

ENFIN REGULIER

Le joueur originaire de Grand'Mère, où il fit ses premières armes dans le hockey mineur à l'âge bantam, est maintenant convaincu de connaître sa première bonne saison depuis qu'il figure sur un trio régulier.

"Il n'y a pas de doute que je joue mieux depuis les fêtes quand on m'a placé avec Chouinard et dernièrement avec Robert Sauvé. Pour moi, c'est le contraire de l'an passé qui se produit parce que j'avais plutôt ralenti après les fêtes", souligne Beaulieu, qui a encore une saison junior devant lui.

Sa présence avec les Remparts remonte à la tapageuse démolition de joueurs impliquant les Cossette et Royer du Canadien junior, dans les rangs du circuit junior ontarien. "Je jouais avec Saint-Victor, club-école du Canadien junior quand j'ai été échangé. Et dire que j'ai déjà hué les Remparts quand ils avaient joué en finale contre Shawinigan!", rappelle l'ailier gauche qui, depuis son échange, n'a manqué que trois joutes, dont les deux premières à sa première saison à cause d'une grippe.

RETOUR AU FORUM

Avant gagné jusqu'ici quatre des cinq joutes précédentes contre le Bleu-Blanc-Rouge, les Remparts sont de retour au Forum ce soir où l'équipe de Roger Bédard peut prendre possession de la deuxième place dans la division Ouest.

"Même sans Lupien et Tremblay, Montréal reste un club dangereux. Il faudra frapper pour gagner parce que c'est le style de Bédard", prévoit Marc Picard.

James Bateman sera de retour au jeu après avoir purgé une suspension de trois joutes mais il sera utilisé comme défenseur de même que Richard Lacoste. Picard a également fait appel à Marc-André Côté, du Couillard, et bien que ce dernier joue à l'avant, il pourrait également jouer comme défenseur, étant donné que Richard Perron sera encore absent pour une dizaine de jours.

Mission Québec '76 émiettera un million... et puis après!

Par Jacques DRAPEAU

Mission Québec '76 dispose d'un budget d'un million de dollars, le printemps prochain, afin d'aider l'élite québécoise du sport amateur à progresser.

Un million que Mission Québec '76 continuera de verser, au compte-gouttes, aux quatre coins du Québec. Un million pour aider certains athlètes québécois à poursuivre leur entraînement dans des fonds de cour ou des sous-sol.

Et qu'arrivera-t-il après 1976?

Mission Québec '76 demande à des centaines d'athlètes de se donner corps et âme à leur entraînement d'ici les Jeux olympiques de 1976, sans même prévoir un emploi, pour eux, afin de faciliter cet entraînement ou les aider à assurer leur avenir sur le plan matériel.

C'est une sorte de procès que Mission Québec '76, créée voici deux ans environ, a subi, hier. "Pourquoi ne pas se consacrer entièrement à ceux qui, à coup sûr, feront partie de l'équipe nationale du Ca-

nada en 1976?", a demandé un journaliste.

Que voulez-vous qu'un athlète fasse avec une subvention de \$100 ou de \$200? Ce fut le cas du boxeur Michel Prevost, battu par disqualification de l'arbitre, aux Jeux du Commonwealth. Il avait touché \$100 pour poursuivre son entraînement. S'il lui avait fallu se nourrir à même ce montant, il aurait sûrement crevé de faim avant de se rendre à Christchurch.

BUREAU DE PLACEMENT

Avant écouter attentivement les nombreuses remarques soulevées par les membres de l'information, le secrétaire de Mission Québec '76, Michel Bédard, révéla que l'organisme réfléchissait sur ses objectifs premiers. Mission Québec '76 veut effectivement créer un bureau de placement afin de procurer du travail aux athlètes qui en ont besoin.

Vrai que cette "Mission" est unique au Canada et qu'elle répondait à un besoin.

Vrai qu'elle a mis en place des structures jusqu'ici inexistantes.

Vrai qu'on n'en est encore au stade du rattrapage, comme le disait Claude Bouchard,

président du premier comité d'étude.

Mais, à la lumière des Jeux du Commonwealth, il faut se rendre à l'évidence que l'objectif ultime de Mission Québec '76, soit d'atteindre un taux de représentativité de 30 pour cent de Québécois au sein de l'équipe nationale du Canada, aux Jeux de Montréal, ne sera pas atteint.

A moins d'un miracle! Devant le ministre Paul Phaneuf, hier, les membres de l'information ont exprimé l'avis que Mission doit concentrer ses efforts sur les athlètes de haut calibre, ceux qui figureront sur l'équipe nationale en 1976.

Pour atteindre son objectif de 30 pour cent, le Québec devra qualifier près de 170 athlètes, 40 accompagnateurs et 140 officiels. Non, décidément, on s'est réveillé un peu tard!

VERS L'INSTITUT

Le ministre Phaneuf, pour sa part, compte énormément sur le futur Institut provincial des sports pour assurer un relèvement permanent à Mission Québec '76, après les Jeux de Montréal. Le ministre a annoncé, hier, la formation d'un groupe de travail qui va immédiatement

entreprendre l'étude des mesures à prendre pour créer cet institut et le rendre fonctionnel d'ici 1975, si possible.

L'équipe qui va se mettre à l'oeuvre sera conduite par Claude Bouchard, directeur du laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval. Bouchard est convaincu que le comité pourra remettre son rapport d'ici le mois de mai prochain. Quelques semaines plus tard, Claude Bouchard quittera le Québec pour trois années. Il ira étudier la génétique à l'Université du Texas. Il préside actuellement le comité d'étude sur la condition physique des Québécois, que le Haut-Commissariat vient de former.

"Il importe que l'on détermine ce que sera cet institut, à qui il sera destiné, comment il fonctionnera et où il sera situé", a dit Paul Phaneuf. Le comité d'étude se compose de 15 membres, recrutés à tous les paliers de l'activité physique.

Selon Claude Bouchard, le comité d'étude publiera les conclusions de son rapport "afin que le public puisse constater, s'il y a lieu, les écarts entre les décisions politiques et les décisions du comité".

MOMENTS DE DETENTE

Selon Paul Phaneuf, Jo Mail-

léjac, conseiller technique de la Fédération d'athlétisme du Québec, désire un changement de statut afin de permettre d'augmenter son salaire. Mailéjac a atteint la croisée des chemins et il se penche sur son avenir. "Je pense que la hausse de traitement lui sera accordée et qu'il demeurera au Québec", a dit le ministre. Le Haut-Commissariat a fait parvenir un chèque au montant de \$493.000 à la Corporation des Jeux du Québec, représentant la subvention pour la prochaine année.

Incrovable mais vrai! Certaines fédérations, par manque de planification ou par négligence, n'ont pas encore rempli les formulaires pour toucher des subventions. Si bien que des dizaines de milliers de dollars dorment dans les coffres du gouvernement alors qu'il suffisait "d'un bout de papier" pour y avoir accès. Le ministre Phaneuf affirme qu'on ne peut concevoir le Haut-Commissariat à l'extérieur du ministère de l'Éducation, de sorte que toute rumeur voulant un déplacement vers le Tourisme, est sans fondement. Le budget du Haut-Commissariat pour l'année en cours s'établit à \$18 millions, ce qui double le budget d'il y a deux ans.

roland
sabourin



Jim Fanning entrevoit un travail plus facile

Lors de son passage dans nos murs, mercredi, le directeur-gérant des Expos de Montréal a émis l'opinion que les joueurs étaient plus faciles à embaucher à la suite de l'entente offrant l'arbitrage aux athlètes qui ne sont pas satisfaits des contrats qui leur sont proposés. On sait qu'avec le nouveau système, les "arbitres" ne choisissent plus un juste milieu entre la demande du joueur et l'offre du patron.

C'est tout simplement une question d'opter pour l'un ou l'autre. Comme les athlètes ont probablement l'impression que le juge ou l'avocat aura un penchant pour les patrons, ils préfèrent encore continuer à négocier avec la partie patronale dans l'espérance de lui arracher un peu plus d'argent.

En dépit de l'optimisme de Fanning, nous avons tout de même l'impression qu'il y aura quelques "grévistes" avant l'ouverture du camp d'entraînement.

Les choses s'annoncent très bien pour le club montréalais, à la suite de l'acquisition de Willie Davis et la possibilité de réussite pour quelques joueurs des filiales. Voilà pourquoi Fanning est moins nerveux.

Moment de joie pour les Nordiques

Est-il possible que les Nordiques terminent au premier rang de leur section, dans l'Association mondiale de hockey, après tous les ennuis qu'ils ont connus depuis un mois?

Nous en doutons, mais les gens en discutent ouvertement au cours de la journée d'hier. Même l'ancien vice-président Marius Fortier y croit. Cette victoire de 3-0 à Boston a enthousiasmé bien des gens.

Naturellement, il reste encore six joutes à l'horaire de ce "voyage-suicide". Cette victoire contre les Whalers pourrait être rapidement oubliée, dans l'éventualité d'une mauvaise série. C'est ainsi que ça se passe dans cet ingrat monde du sport. Les Nordiques ont quitté notre ville avec un excédent de trois victoires sur une moyenne de 500. Aujourd'hui, ils en ont quatre. Donc, un seul autre gain sur la route et ils seraient assurés tout au moins de nous revenir avec autant de points gagnés que perdus.

Dans un tel cas, les joueurs dirigés par Jacques Plante seraient très bien placés pour mériter une place dans les séries éliminatoires. Il ne faut pas oublier que 13 de leurs dernières joutes auront lieu sur la glace du Colisée, où ils sont devenus très confiants avec leur récente série.

Et si jamais ils rentraient au bercail avec ce "plus quatre" que nous voyons présentement au classement, les partisans n'auraient pas tort de parler championnat. Après tout, les Whalers ont un très mauvais calendrier pour les dernières semaines de la saison, étant visiteurs dans 19 de leurs 26 dernières joutes. Ce sont des statistiques qui invitent à la discussion.

Cette fin de saison pourrait dépasser toutes les prévisions.

Phaneuf rêve d'une vraie Commission athlétique

par Jacques DRAPEAU

Si vous croyez que la future Commission athlétique du Québec ne touchera que la boxe et la lutte, vous faites mieux de caler votre tuque jusqu'aux oreilles.

Dans l'esprit du ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Paul Phaneuf, la Commission athlétique du Québec devra étendre ses tentacules dans tous les sports... y compris le hockey.

Vous voyez ça d'ici: deux joueurs de hockey engagés une bagarre à coups de bâton et se retrouvent devant le président de la Commission. Ça pourrait faire "boom boom", cette décision!

Devant une vingtaine de journalistes de la presse parlée et écrite du Québec, Paul Phaneuf a affirmé que le projet de loi créant la nouvelle Commission athlétique du Québec, sera présenté dès la prochaine session. "Elle ne règlera pas tous les problèmes et n'empêchera pas un boxeur de se coucher au troisième round, s'il le désire, mais elle exercera un contrôle plus sévère", a dit le ministre.

ET LE KETCHUP:

Les pouvoirs de la Commission athlétique du Québec, une fois mise en place, s'appliqueront tout autant dans le cas des sports purement de spectacle.

Il faut bien se demander jusqu'à quel point les membres de la Commission seront pris au sérieux quand viendra le temps, pour eux, d'étudier le "cas" d'Eddy Creatchman qui a flanqué un coup de canne sur la fesse gauche d'Edouard Carpentier, ce qui a provoqué l'ire de la foule et incité un

spectateur à flanquer un coup de chaise sur la tête d'un policier qui refusait d'intervenir. Vous voyez le décor?

"La Commission va freiner les abus, mais non abolir les sports de spectacle parce qu'ils permettent à plusieurs de se défouler", prétend Gérard Laflèche, responsable du bureau du Haut-Commissariat, à Montréal.

Et quand les cas reliés au "patin sur roulettes" (Roller Derby) seront déposés sur la table des membres de la Commission, on en apprendra sûrement des tordeuses...

Il existe présentement à Québec, des Commissions athlétiques municipales pour régir la lutte et la boxe dans seulement trois villes, soit

Montréal, Québec et Sherbrooke. Les trois organismes ont déjà consenti, par écrit, à se retirer dès que la commission provinciale aura été mise en place.

TROT ET AMBLE

Il est certain que la nouvelle commission n'ira pas mettre son nez dans le trot et amble, les courses de chevaux étant sous la juridiction de la Régie des loteries et des courses du Québec.

Le futur organisme provincial réglementerait, surveillerait et contrôlerait la boxe et la lutte au Québec, en plus de tous les autres sports, si le ministre Phaneuf sait se faire convainquant. Il mettrait aussi des permis et licences et créerait un conseil médical.

AUTODROME DE QUÉBEC - VAL ST-MICHEL
Route Camp Valcartier

SAMEDI 9 FEV. 13 HEURES

COURSES "COUPE DU QUÉBEC"
DE MOTONEIGES CARNAVAL DE QUÉBEC

EN PISTE: CORRIVEAU, FERLAND, DROLET, HOUE, MARINEAU, LYSIGHT, LEVAC.

PLUS DE 150 COMPÉTITEURS

BOURSES

\$4,500.

Sanctionnées

ACAN

Minimum de

10 courses

QUALIFICATION

7 FINALES

classe

Stock A B C

MODIFIÉ: 1-2-3-4

PRATIQUES: 10h à 11h — COURSES: 13h.

ADMISSION: adultes \$3.00

Etudiants avec carte \$1.00

13 à 17 ans

Enfants de moins de 12 ans

avec parents GRATUIT

RESTAURANT, bière, toilettes,

estrades, stationnement.

AUTOBUS CTCUQ: 12h

Gare Centrale

Entre hommes... BOLS, Bonhomme!



40 oz.: \$8.65

25 oz.: \$5.60

10 oz.: \$2.35



Distributeur au Canada
pour Erven Lucas Bols, Hollande.

**jacques
desmeules**
LE SKI



Philippe Plamondon ne craint pas d'innover

Si un trophée était décerné à celui qui a fait le plus pour promouvoir le ski à Québec au cours de la présente saison, mon vote irait certainement à Philippe Plamondon, ami dirigeant du Manoir Saint-Castin du Lac Beauport.

Lors d'un moment de réflexion, au cours de l'été dernier, Philippe Plamondon réaffirma la vocation de sa station de ski: le ski accessible à toute la famille et l'enseignement du ski. L'école de ski du Manoir Saint-Castin a toujours été une des meilleures au Québec.

Les installations de la station n'étant pratiquement pas utilisées sur semaine, monsieur Philippe, comme on l'appelle, décida d'employer ces nombreuses journées où l'affluence est faible pour promouvoir le ski chez les jeunes. Ainsi naquit le programme de classes de neige du Manoir Saint-Castin destiné aux jeunes de 8 à 12 ans. Une vingtaine d'écoles élémentaires s'empressèrent de remplir les 50 journées de classes de neige mises au programme par la station. Il en aurait fallu 150 pour répondre à toutes les demandes.

Un tel succès ne vient pas qu'en ouvrant les portes de la station, il faut une organisation adéquate. Comme 80 pour cent des jeunes participants aux classes de neige ne possèdent pas d'équipement, le Manoir Saint-Castin a fait l'acquisition de skis, bottes et bâtons pour une valeur de \$3.000, en plus d'engager du personnel supplémentaire dans le but d'équiper les enfants le plus rapidement possible dès leur arrivée le matin. Imaginez le travail de trouver des bottes de la bonne pointure, des skis et bâtons de la bonne grandeur en plus d'avoir à ajuster les fixations, et ce pour un groupe d'une cinquantaine de jeunes de 8 à 12 ans.

Du ski à \$1.50 par jour

Dès leur arrivée, vers 9 heures le matin, les jeunes sont pris en charge par Mario et Nancy Podorieczach et les instructeurs de l'école de ski. Après avoir équipé ceux qui ne possèdent pas l'attirail nécessaire, on procède à la présentation d'un film d'une durée de 45 minutes pour éveiller leur intérêt au ski. Le film est suivi par une brève clinique où un instructeur explique aux élèves les différentes pièces d'équipement, les rudiments du ski ainsi que les autres activités auxquelles ils peuvent s'adonner au cours de la journée telles que toboggan, raquette et ski de fond.

Après le repas, les jeunes sont divisés en groupes n'excédant pas 10 pour une leçon de ski d'une heure. Par la suite, ils peuvent faire du ski libre jusqu'à la fin de l'après-midi.

Équipement, film, clinique, remontée mécanique, leçon de ski et utilisation de locaux ne coûtent que \$1.50 par élève. Somme à peine suffisante pour payer les instructeurs. Tous les frais étant à la charge du Manoir Saint-Castin, l'initiative de Philippe Plamondon doit être considérée comme un service au milieu scolaire, tout au moins comme une promotion pour le ski alpin.

"Les jeunes aiment ça à mort", de nous dire Mario Podorieczach, le directeur de l'école de ski du Manoir Saint-Castin. Celui-ci estime que de 40 à 50 pour cent des jeunes qui participent aux classes de neige sont de futurs skieurs, à en juger par les nombreux téléphones qu'il reçoit des parents désirant obtenir plus d'informations concernant l'équipement, les prix, etc. Plusieurs parents ont aussi manifesté leur intention d'apprendre le ski eux aussi et de se joindre à leurs enfants pour pratiquer le ski en famille.

À l'intention des écoles qui n'ont pu participer à ce programme de classes de neige, et surtout à l'intention des écoles secondaires et des CEGEP, le Manoir Saint-Castin a aussi un programme tout à fait hors de l'ordinaire afin de promouvoir le ski chez ceux-ci. Des groupes d'étudiants de ces institutions peuvent skier, sur semaine, pour la modique somme de un dollar.

Ce programme de classes de neige, qui se déroule cinq jours par semaine, passe même presque inaperçu aux yeux de la clientèle régulière de la station. Qu'est-ce qu'une centaine de jeunes dans une station organisée pour recevoir plusieurs milliers de skieurs?

"On fera le bilan à la fin de la saison", de dire M. Plamondon, qui n'a encore aucun plan pour la prochaine saison concernant cette initiative. Nous espérons que ce bilan sera positif et que cet exemple sera suivi par d'autres stations.

Le voyage à Falun

Le voyage organisé par le groupe Sports internationaux, assurant la présence de cinq représentants québécois aux championnats mondiaux de ski nordique, à Falun, en Suède, du 16 au 24 février, aura créé beaucoup de turbulence à l'intérieur de Skibec.

Le fait que les cinq bénéficiaires étaient tous des représentants de la discipline du saut à révolté les gens du ski de fond qui ont finalement obtenu qu'un des leurs puisse aussi acquiescer l'expérience des Européens dans l'organisation d'épreuves de cette envergure. Il était difficilement compréhensible que ce groupe ne soit composé que de représentants du saut alors que le ski de fond tient une place tout aussi importante sinon prépondérante lors de championnats mondiaux.

Même s'il est de bonne augure que nos officiels aient observé le travail des Européens avant de se lancer eux-mêmes dans l'organisation de ces championnats, en 1978, cette dépense n'est pas approuvée à l'unanimité.

Laurent Bernier, qui a déjà porté les couleurs du Canada lors de ces championnats, n'est pas du tout d'accord. "On travaille comme bénévole pour l'amour du sport. Pourquoi dépenser \$10.000 pour faire voyager des officiels quand nos athlètes doivent rester ici faute d'argent", de déclarer Bernier, qui en a déjà vu bien d'autres. "Tout ce qu'on voit, à ces championnats, c'est sept ou huit athlètes et 20 officiels derrière avec des ventres qu'ils ne se voient même pas pisser", d'ajouter celui qui ne prise guère cette pratique qu'il prétend au détriment des athlètes. Une opinion qui a son mérite surtout quand elle vient d'un gars qui a passé par là.

A St-Moritz

Betsy Clifford: une descente revigorante

ST-MORITZ, (AFP et UPI) — "Je suis tout à fait satisfaite de ma seconde place dans la descente aux championnats du monde, car je ne suis pas la meilleure, a déclaré la Canadienne Betsy Clifford, après la course.

"A Val Gardena, j'ai gagné le slalom géant en battant la Française Françoise Macchi qui m'était supérieure. Si j'avais battu Anne-Marie Proell-Moser, qui est mon amie, et qui est meilleure que moi, cela aurait été immoral. Je suis capable de me classer deuxième et troisième, mais incapable de gagner en ce moment.

"C'était un peu glacé par endroits sur la piste. Il est possible d'aller plus vite sur ce tracé mais aujourd'hui, les conditions atmosphériques, surtout le brouillard, ne le

permettaient pas", de continuer Betsy Clifford.

Bien qu'elles ne parlent pas la même langue, Anne-Marie et Betsy sont devenues des amies sincères depuis qu'elles se sont connues sur le circuit de la coupe du Monde. Betsy a

passé trois jours dans la maison d'Anne-Marie à Kleinarl, en Autriche, avant de se rendre à St-Moritz.

La médaille d'argent de Betsy Clifford marque son meilleur résultat dans une descente d'importance.

DE LA CONFIANCE

"Cette médaille d'argent me donne beaucoup plus de confiance pour l'avenir, de dire Betsy. Je vais continuer à skier l'an prochain! après tout, je ne peux pas me retirer à tous les cinq minutes".

Betsy Clifford faisait allusion à sa retraite temporaire en 1970, à la suite d'un accident d'auto qui avait coûté la vie à son frère et qui avait eu pour effet de lui faire détester la vitesse. La mort de son frère fut suivie deux ans plus tard par celle de son ami qui est resté paralysé à la suite d'un accident de ski.

Les compagnes de Betsy sont d'avis que cette victoire va améliorer son état psychologique et lui permettra d'envisager les autres courses avec plus d'optimisme.

Betsy Clifford n'a pas été la seule Canadienne à s'illustrer au cours de cette descente puisque Kathy Kreiner a décroché une septième place et que Judy Crawford a mérité une neuvième position.

L'Autrichienne Wiltrud Drexel s'est contentée du troisième rang et elle n'en était pas très fière. Elle a ajouté qu'elle déciderait à la fin de la saison de l'arrêt ou de la poursuite de sa carrière.

Parmi les perdantes, les plus dépitées étaient la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, l'Américaine Cind Nelson et l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier.

Nadig, championne olympique, et Nelson, seule skieuse à avoir battu Proell-Moser cette saison en descente, ont admis avoir particulièrement mal skié, sans trouver d'explication valable. L'Américaine avait pourtant réalisé le quatrième meilleur temps de la descente d'entraînement. Une autre tulle est d'ailleurs tombée sur la tête car elle ne s'est pas présentée au contrôle anti-dopage et elle a été déclassée, perdant même son 18e rang.

Quant à Rosi Mittermaier, éliminée par une chute, elle se lamentait au bord des larmes: "C'est trop stupide, j'ai perdu mon ski gauche, la fixation s'étant ouverte après un choc imperceptible sur un bourrelet de neige".

Ce sera maintenant au tour des hommes de démontrer leur savoir-faire!



Un sourire qui en dit long

L'Autrichienne Anne-Marie Proell, à gauche, et la Canadienne Betsy Clifford sont tout sourire à la suite de leurs deux premières places dans la descente de St-Moritz. C'était la meilleure performance de Betsy depuis le début de la saison.

Les meilleurs compétiteurs participeront à la Can-Am

par François ROY

"C'est vrai que ça peut enlever de la couleur que des skieurs comme Jean Beaulieu, Germain Bastette, Yves Blackburn et quelques autres ne puissent pas courir dans les descentes du Mont Sainte-Anne et dans le géant, au Relais, en fin de semaine. Mais ces jeunes-là profiteront d'une belle occasion d'aller récolter des points dans l'importante course Can-Am à Thunder Bay, Ontario, demain."

En expliquant pourquoi les meilleurs coureurs de l'équipe de ski alpin du Québec ne seront pas à Québec pour ces deux tranches de la Coupe du Québec, l'entraîneur Claude Dumontier a poursuivi:

"Mais d'un autre côté leur absence va servir de stimulant pour les autres participants. Tu sais, quand tu cours contre des gars très forts, tu n'as pas autant de détermination en

sachant que t'es battu d'avance. Tandis que là, ceux qui vont être en course donneront tout ce qu'ils ont parce qu'ils savent qu'ils ont plus de chances de ramasser des points."

Pas loin d'une centaine de compétiteurs sont en lice pour cette série de trois courses, soit une descente aujourd'hui et une autre demain, dans la piste no 3 du Mont Sainte-Anne, et le slalom géant, qui

sera couru dimanche, dans la 1, au Relais du Lac Beauport. Sur le nombre, on compte environ une trentaine de filles et environ soixante-dix garçons.

De l'opinion de Dumontier, qui accompagnera ses meilleurs porte-couleurs à Thunder Bay, "les conditions de la 3 à Beauport sont formidables."

"Le tracé a été fait par Pierre Savoie et, étant donné l'état de la piste préparée par Giovanni Gerometta, je pense que ceux qui ont le désir de gagner vont pouvoir foncer jusqu'à 50-55 milles à l'heure. La descente est relativement facile car les bosses ne sont pas trop accentuées."

"La piste est très belle. La surface n'est pas glacée comme un miroir, mais disons qu'elle est très dure et plutôt rugueuse. Dans ces conditions, ça va redonner confiance aux jeunes qui n'ont pu se faire valoir jusqu'à présent cet hiver."

"C'est Yves Trottier, adjoint de Dumontier, qui aura la responsabilité du reste de l'équipe."

Parmi ceux qui se feront une lutte contestée chez les garçons pour décrocher la victoire on remarque Daniel Brousseau, de Québec, Daniel Bergeron, de Shawinigan, Steve Gilmour, de la zone Laurentienne, tout comme Danny Minogue. Chez les filles, les noms de Martine Lesieur et Rhonda Cole seront à surveiller.

Richard Montpetit et André Ringuet, de la Région Skibec, de même que Michelle Giguère, du Circuit universitaire, et Lucie Mailloux, de Skibec, devraient fournir d'excellentes performances.

Précisons que le classement de la Coupe du Québec est actuellement dominé par Jean Beaulieu, de Skibec, avec 80 points, tandis que Herve Gagnon, de la zone Ski Sag-Lac, est deuxième avec 36. Chez les filles, Jill Firstbrook, de la zone Laurentienne, est en tête avec 48 points suivie de Jo-Ann Ness, de Skibec, avec un total de 42.

À cette conférence d'information, hier midi, à l'Auberge des Gouverneurs, portant sur les épreuves de la Coupe du Québec, le directeur administratif Denis Duquet a fait part que Beaulieu était revenu à la compétition sérieuse et qu'il connaissait une saison fulgurante. "Mais les gars qui est de plus en plus à surveiller est Germain Bastette, de Causapscal. S'il continue de foncer comme il le fait, ça me surprendrait pas de le voir bientôt sur l'équipe nationale."

Alton White a redonné l'avance aux Sharks avant que Bill Speer ne déclenche un barrage de quatre buts qui a mis fin aux espoirs des Sharks.

Lacroix explose

Plus ça change, plus c'est pareil

(Selon UPI) — Plus ça change, plus c'est pareil chez les Bruins de Boston.

L'alignement varie passablement d'une fois à l'autre mais l'équipe est toujours solidement ancrée au premier rang.

Ceci est particulièrement vrai pour cette semaine avec une équipe d'éclatée dans leur course avec les Canadiens de Montréal pour le premier rang de la division Est de la Ligue nationale.

Le tableau: les Canadiens jouaient au Minnesota mercredi et les Bruins à Saint-Louis, hier soir. Une victoire des Canadiens et un revers du Boston à Saint-Louis auraient réduit à quatre points l'écart entre les deux équipes.

Mais il en fut tout autrement de sorte que les Bruins ont maintenant une avance de huit points, 76 contre 68. Tandis que Montréal perdait mercredi, Boston battait les Blues 5-3, hier soir, alors que Gregg Sheppard prépara deux buts en 34 secondes au deuxième engagement.

Saint-Louis menait 2-1 en deuxième quand les Bruins marquèrent trois buts très rapides.

Wayne Cashman compta le premier à 8:00 lorsqu'il battit

Gary Doak dans une course amorcée à la ligne bleue du Saint-Louis. Deux minutes plus tard, Sheppard expédia le disque à Fred O'Donnell et, lorsque le lancer de ce dernier rebondit sur les jambières du gardien John Davidson, Carol Vadnais s'empara du retour pour marquer. Trente-quatre secondes après, Sheppard fit une passe à Johnny Bucyk placé juste aux côtés du filet et ce dernier visa le fond pour donner une avance de 4-2 aux siens.

Outre la transaction Bobby Schmautz contre Fred O'Donnell, Chris Oddleifson et les droits sur Mike Walton, de l'AMH, conclue hier avec les Canucks de Vancouver, les Bruins rappelleront le défenseur Al Simmons de leur club-école de la Ligue américaine, les Braves de Boston, pour combler le vide causé par les blessés Bobby Orr et Darryl Edstrand.

Celui-ci se sépara l'épaule contre les Leafs samedi dernier et sera tenu à l'écart pour quatre à six semaines tandis que Bobby Orr s'est blessé à un genou il y a deux semaines.

Dans le seul autre match disputé hier dans la LNH, Philadelphie a battu Pittsburgh 5-4.

Les Flyers se rallièrent en

SKI EXPORT "A"

ski-sécurité ski-joie



conseils-ski EXPORT "A"

en collaboration avec l'alliance des moniteurs de ski du Canada par John Hanna, AMSC

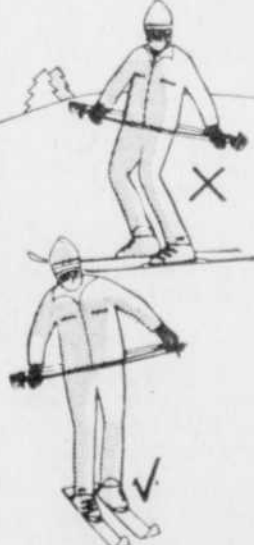


virages parallèles

Pour effectuer des virages parallèles, gardez le corps au-dessus des skis. Évitez un trop grand mouvement de rotation, sinon vos skis se retrouveront à plat.

L'épaule extérieure ne doit pas "trainer", car vous risquez de vous asseoir sur le ski placé vers le haut de la pente. Vérifiez votre position comme suit: placez vos bâtons devant, puis derrière les hanches, de manière à ce que les lanières se touchent. Feignez quelques virages, vos bâtons vous indiqueront la position de vos hanches. Elles doivent être à égalité avec vos skis.

Si vous tirez de l'arrière, portez plus de poids sur le ski extérieur. Les épaules doivent suivre la direction du virage.



pour les conditions-neige et les conseils-ski écoutez...

CSMS CSRP CSRC CSTR CSRS

Jeudi: 7h20, vendredi: 7h20 et 17h45, samedi: 7h40, 8h40 et 16h45, dimanche: 7h20 et 8h50.

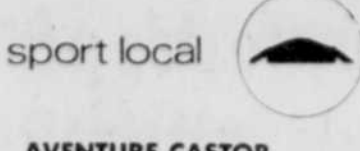
CKGM pour les conseils-ski à 7h55 du lundi au samedi.

CHOM pour les conditions-neige et les conseils-ski: Mercredi: 7h45, jeudi: 7h45 et 17h45, vendredi: 7h45 et 17h45, samedi: 7h45, 8h45 et 17h45, dimanche: 7h45 et 8h45.



CLAUDE LAVOIE
Conseils-Ski

UY THIBODEAU
Conditions-Neige



Les Bruins font jaser

Les Bruins de Boston ont cédé Chris Oddleifson, Fred O'Donnell et les droits de négociations sur Mike Walton, des Fighting Saints de l'AMH, pour les services de Bobby Schmautz, des Canucks de Vancouver.

ont raté leur tentative. Hoene, qui marquait alors son premier but du calendrier, avait déjoué Cesare Maniago, du Minnesota, le 11 décembre.

technique, se consacra quant à lui à l'aspect général et administratif de la fédération. Hary a 28 ans seulement.



BOXE

John Henry Lamar, 37 ans, a été condamné à 20 ans de prison pour le meurtre de l'ancien champion mondial des poids légers, Wallace Smith. Lamar avait abattu Smith, en juillet 1973, parce que celui-ci avait pris la défense d'une femme avec laquelle il se querellait.

FOOTBALL

Le commissaire de la Ligue canadienne, Jake Gaudar, dit avoir l'assurance "personnelle et positive" que la LNF n'a aucunement l'intention d'envahir le Canada. Il dit tenir tout cela de son homologue Pete Rozelle, de la NFL.

Les Rough Riders d'Ottawa n'attendent que la démission officielle de Jack Gotta, maintenant rendu dans la Ligue mondiale, pour annoncer que George Brancato est leur nouveau pilote. Ce dernier était l'adjoint de Gotta, à Ottawa.

Le quart-arrière Virgil Carter, des Chargers de San Diego, a signé un engagement avec le Feu de Chicago, de la LMF, en même temps que John Wright, ancien receveur éloigné des Lions de Detroit.

Tel que prévu, cette razzia de la LMF dans les rangs de la LNF prend des tournures vaines. Les joueurs qui ont des rebondissements devant les tribunes. Il y a le cas du receveur de passes George Sauer, qui a signé un contrat avec Boston, de la LMF, alors que les Jets de New York prétendent qu'il est encore sous engagement avec eux. Tandis que la Ligue Sud-Est des États-Unis veut d'intenter une poursuite de \$5 millions contre la LMF pour avoir envahi son territoire et négocié avec ses joueurs.

AUTOMOBILE

Après son départ de l'écurie Ferrari, Jacky Ickx, a déclaré qu'il pilotera une Lotus dans le Grand Prix d'Afrique du Sud, qui a été reporté au 30 mars.

TENNIS

Il y a l'Association mondiale de hockey, la Ligue mondiale de football et aussi la Ligue mondiale de tennis qui perturbent la tranquillité des promoteurs professionnels bien établis. Hier, notamment c'était au tour du Sud-Africain Cliff Drysdale, avec Miami, et du Yougoslave Nikola Pilić, avec Boston, de signer des contrats avec le nouveau circuit. Une cinquantaine de joueurs et joueuses ont déjà adhéré aux "Intervilles".



HUILE A FOURNAISE

Lubrification et service
24 heures par jour.
Location de chauffe-eau.
Vente d'humidificateur.

HUILE A POELE

Le meilleur service
rapide, prime gratuite.
Vente de brûleurs,
fourneaux-pots. Ajustement
de carburateurs.

Eug. Desroches Fils Ltée

569 ouest, St-Vallier - Tél.: 525-8141

hockey

ASSOCIATION MONDIALE

New Jersey 7, Los Angeles 4

LIGUE NATIONALE

Saint-Louis 3, Boston 5

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 4, Cornwall 7

LIGUE JUNIOR "A"

Shawinigan 2, Laval 5

LIGUE JUNIOR "A"

Thetford Mines 3, Grand Mère 8

AUJOURD'HUI

ASSOCIATION MONDIALE

Québec à Vancouver

Houston à Edmonton

N.-Angleterre à Cleveland

Minnesota à Winnipeg

LIGUE NATIONALE

Buffalo à Californie

Chicago à Atlanta

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Québec à Montréal

Chicoutimi à Hull

Drummondville à Shawinigan

Sorel à Sherbrooke

LIGUE JUNIOR "A"

St-Foy à Thetford Mines

Lac Mégantic à Cap-Madeleine

Granby à Saint-Jean

Rosemont à Waterloo

DEMAIN

ASSOCIATION MONDIALE

Toronto à Cleveland

New Jersey à Chicago

LIGUE NATIONALE

N.Y. Rangers à Montréal

Minnesota à Toronto

Pittsburgh à N.Y. Islanders

Philadelphie à Boston

Detroit à Vancouver

Los Angeles à Saint-Louis

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Aucune jouée

LIGUE JUNIOR "A"

Aucune jouée

Association mondiale

Division Est

MJ G P N BP BC Pts

N.-Angleterre

53 29 22 2 194 176 60

Québec

53 27 23 3 194 169 57

Toronto

53 26 25 4 212 193 56

Cleveland

53 24 23 5 169 189 53

New Jersey

54 23 29 2 159 198 48

Chicago

48 22 23 3 155 166 47

Division Ouest

Houston

51 30 17 4 203 138 64

Winnipeg

53 26 23 4 184 188 56

Edmonton

51 27 24 0 179 178 54

Minnesota

52 26 25 1 163 189 53

Vancouver

52 20 32 0 191 219 40

Los Angeles

54 20 34 0 161 215 40

Ligue nationale

Division Est

MJ G P N BP BC Pts

Boston

50 35 9 6 222 133 76

Montréal

50 31 13 6 180 137 68

Rangers

52 26 15 1 192 154 63

Toronto

52 24 17 1 190 153 59

Buffalo

52 22 24 6 165 176 50

Detroit

52 19 25 8 171 211 46

Islanders

51 14 24 13 126 165 41

Vancouver

50 12 30 8 134 192 32

Division Ouest

Philadelphie

50 32 11 7 177 104 71

Chicago

50 24 11 15 169 106 63

St-Louis

51 22 22 7 145 139 51

Atlanta

52 19 23 10 132 149 48

Los Angeles

51 19 24 8 141 159 46

Minnesota

52 16 24 12 158 185 44

Pittsburgh

51 14 32 5 141 100 33

Californie

51 11 36 7 139 226 29

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division Est

MJ G P N BP BC Pts

Sorel

50 41 8 1 443 217 83

Québec

52 38 12 2 380 231 78

Shawinigan

50 22 25 3 262 254 47

Chicoutimi

51 14 37 0 195 344 28

Trois-Riv.

52 14 38 0 225 363 28

Division Ouest

Cornwall

49 37 11 1 304 201 75

Sherbrooke

52 30 22 0 247 246 60

Montréal

49 28 218 3 323 235 59

Laval

51 22 26 3 251 302 47

Drummondville

52 18 33 1 214 311 37

Hull

52 9 343 0 157 296 18

LIGUE NORD-AMERICAINE

MJ G P N PPTC Pts

Syracuse

58 44 12 2 277 168 90

Maine

61 39 19 3 329 239 81

Long Island

58 30 26 2 243 214 62

Cape Cod

61 26 34 1 275 273 53

Johnstown

60 24 33 3 204 246 51

Binghamton

63 24 36 3 234 309 51

Mohawk Valley

59 15 42 2 190 303 32



	MJ	B	A	Pts	Pen
Bernier	52	21	33	54	76
Guindon	52	18	25	43	16
Dufour	49	22	18	40	26
Gilbert	49	13	27	40	18
Tremblay	51	8	32	40	8
Houle	42	16	23	39	17
Gaudette	53	13	25	38	14
Caron	49	26	10	36	6
Parizeau	53	11	24	35	29
Guité	45	11	16	27	81
Lacombe	52	7	19	26	37
Beaulé	53	2	21	23	73
Hoganson	37	2	19	21	17
Leclerc	28	9	11	20	43
Gendron	50	7	17	14	42
Payette	30	4	9	13	4
Desjardine	49	2	7	9	32
Descoteaux	22	1	3	4	6
Roy	19	1	2	3	51
Aubry	20	0	1	1	4
Balon	8	0	0	0	2
TOTAL	53	194	320	524	612
Opposant	53	169	272	441	800

	GARDIENS DE BUT							
	Min	MJ	BAG	P	N	Moy	Fd	Bl
Brodeur	734	12	35	6	6	0.286	3	1
Deguisse	1365	24	68	11	10	1	2.99	1
Aubry	1126	20	62	10	7	2	3.31	0
TOTAL	3221	53	165	27	23	3	3.07	4
Opposant	3222	53	192	23	27	5	3.58	2

résultats à québec

PREMIERE COURSE

Trot - \$550

5- Todd Flemington, N. Tremblay, 7:20, 4:00, 2:60; 8- Mar Mic Glory, R. Quessy, 18:50, 4:50; 1- Tranquil Elise, F. Nadeau, 2:40. Ont aussi couru: Spiteful, Amish, Donmar Fox, Armbror Earl.

Temps: 2:18.3

Dans cette course, le no 4 Jello Key n'a pas terminé l'épreuve et le no 6, Promite N., était retiré et remplacé par le cheval éligible Amish.

DEUXIEME COURSE

Amble - \$500

6- Jackpot Mir, J. Cyrenne, 10:90, 5:80, 3:80; 3- Quina Boum, G. Hebert, 5:00, 3:60; 1- Kings Buddy, V. Larose, 15:00. Ont aussi couru: Joker Art, Nuclear Lad, Volo Adios, Dudley's Dream, Victory Dale.

PARI-DOUBLE: 5-6 - \$58.20

Temps: 2:18.4

TROISIEME COURSE

Trot - \$700

1- Two Mountains Bank, P. Lachance, 5:90, 3:20, 3:10; 2- Corker Dean, G. Julien, 6:40, 4:40; 3- Party Blue Chip, H. Lepage, 6:40. Ont aussi couru: Royal Jane, Luck Friday, Davey Bars, Beckwith Prince.

Temps: 2:17.1

Dans cette course, le no 6 Peter Jo Moraka était retiré et n'a pas été remplacé.

QUATRIEME COURSE

Amble - \$500

3- Jack Honers, J. Lefebvre, 4:80, 2:90, 3:40; 2- Miami Mike, R. Marcotte, 7:50, 4:30; 5- Alma Frost, N. Tremblay, 4:40. Ont aussi couru: Bonjour Fernand, Miss Delarina, Good Drummond, Molly Maple, Kents Filly.

QUINELLA: 2-3 - \$27.60

CINQUIEME COURSE

Amble - \$800

4- Qui Nhon, Y. Catellier, 7:60, 4:30, 2:90; 2- Sneaky Pine, J.E. Girard, 5:30, 2:70; 3- Sped Frise, Y. Pelchat, 2:40. Ont aussi couru: Brilliant Rose, Lew James.

Temps: 2:11.3

SIXIEME COURSE

Amble - \$700

5- Chief Harkwin, R. Beaudoin, 5:30, 3:40, 3:00; 8- Northwood Edward, C. Bupont, 5:00, 3:30; 1- Bevs Fella, G. Hebert, 2:70. Ont aussi couru: Eddy Brewster, Leslies Count, Miss Frontenac, In Touch, Gamm.

QUINELLA: 5-8 - \$18.90

Temps: 2:12.3

SEPTIEME COURSE

Amble - \$800

2- Slopes Maytime, P. Grenier, 4:70, 3:00, 2:50; 4- Fleets Jet, R. Mullette, 3:70, 3:30; 1- Voltigeur Dost, N. Tremblay, 2:60. Ont aussi couru: Rocky Pero, Lafleur D'Or, A C'S Yosemite.

Temps: 2:14.4

HUITIEME COURSE

Amble - \$550

3- Conestoga Top, G. Malo, 6:10, 11:40, 4:40; 2- Régal Don, V. Rheume, 3:40, 3:60; 7- Cold Spring Pete, L. Desrosiers, 3:70. Ont aussi couru: Forward Lady, Brody Moraka, Modest Rodney, Ace Dean, Hattie Mae.

QUINELLA: 2-3 - \$68.60

Temps: 2:12.3

NEUVIEME COURSE

Amble - \$700

8- Riverview George, D. Boisclair, 7:40, 4:00, 2:60; 2- Pea Coat, G. Julien, 6:30, 3:00; 7- Jason Jenuine, A. Jean, 2:60. Ont aussi couru: Belvedere Mir, Roan Bell, Trumpet Hanover, Guy Lobell.

QUINELLA: 2-8 - \$32.80

Dans cette course, le no 6 Irish Grove était retiré et n'a pas été remplacé.

DIXIEME COURSE

Amble - \$700

2- Hy Bohemia, A. Tremblay, 7:60, 4:50, 3:10; 6- Stone Patch, R. Quessy, 7:00, 4:80; 4- Dagwood Mir, E. White, 5:20. Ont aussi couru: Rebel Chief, Glade Run, Brown Field, Glen Cairn, Strong Guy.

EXACTA: 2-4 - \$52.20

Temps: 2:15.1

NEW JERSEY 7, LOS ANGELES 4

Première période

1-Los Angeles, Veneruzzo 24 (Thomas) 2:21

2-Los Angeles, Garwasiuk 4 (McDonald, Horton) 3:35

3-New Jersey, Morrison 13 (Lacroix, Moreno) 7:10

4-New Jersey, Perry 14 (Bradley, Block) 14:06

5-New Jersey, Morenz 11 (Peacock, Lacroix) 16:34

6-Los Angeles, Walters 12 (Thomas, Veneruzzo) 17:12

Penalité: Morenz NJ 13:09

Deuxième période

7-Los Angeles, White 5 (Leblanc) 6:05

8-New Jersey, Seep 1 (Block, Moreno) 10:45

9-New Jersey, Morenz 12 (Lacroix, Moreno) 16:31

Penalité: Tardif LA 14:07

Troisième période

10-New Jersey, Jones 10 (Ferguson, Lacroix) 4:09

11-New Jersey, Morenz 13 (Peacock, Lacroix) 12:46

Penalités: Horton LA 3:23, Serviss LA mauvaise conduite 4:09, Reichmuth NJ 6:12

Lancers

New Jersey 10 9 15-34

Los Angeles 19 4 8-31

Gardiens: Kurt, New Jersey; McLeod, Wilkie, Los Angeles.

A: 4.986

LA POPULAIRE AVENTURE CASTOR

La populaire Aventure Castor pour skieurs de fond et de randonnée qui risquait d'être remise à cause du manque de neige aura lieu tel que prévu demain.

Le coordonnateur Bill Dobson nous a assurés hier que tout se déroulerait tel que programmé. Les skieurs de compétition qui sont inscrits dans les 65 kilomètres partiront à 9h30 a.m. du Camp Mercier pour tenter d'atteindre la ligne d'arrivée au Manoir du Lac Delage. Quant aux skieurs de randonnée, le départ sera donné à 10h à l'école St-Edmond de Stoneham pour le trajet de 18 kilomètres qui prendra fin au Lac Delage également.

"On avait pensé sérieusement à remettre l'Aventure à plus tard. Mais j'ai envoyé des éclaireurs sur tout le parcours et ils m'ont assuré que les conditions de neige étaient très bonnes.

"Peut-être pour une couple de kilomètres seulement de la station de ski Stoneham jusqu'au Lac Durand, la piste est mauvaise. Mais c'est plat et même les promeneurs n'auront pas de difficulté."

Pee wee

HIER

CATEGORIE 1

Québec-Limoilou 8, Amiens, France 8.

CATEGORIE 2

Granby 3, Jonquière 6, Thetford Mines 6, Beauport 6, Sainte-Foy 2, Trois-Rivières 3.

CATEGORIE 3

Ancienne-Lorette 2, St-Georges de Beauport 1.

CATEGORIE 4

Charny 6, Montmorency 1, Courville 1, Valcartier 3.

CATEGORIE 5

Portneuf 7, St-Marie de Beauport 1, Saint-Romuald 1, St-Marc des Carrières 2.

CATEGORIE 6

Princetown 5, Pont-Rouge 6, Waterloo 6, Donnacona 1.

CATEGORIE 7

Jonquière vs Thetford Mines (8h30), Valleyfield vs Pointe-Claire (20h20).

CATEGORIE 8

Grand Mère vs Vanier (10h10), Asbestos vs Kenogami (13h05), Villeneuve vs Dorval (14h25), Orsainville vs Arvida (15h30).

CATEGORIE 9

St-Marc des Carrières vs Pont-Rouge (8h35), Portneuf vs Charny (10h40), Indiens Caughnawaga vs Donnacona (16h50), St-Joseph de Beauce vs Indiens du Québec (17h55).

DEMAIN

CATEGORIE 1

Kitchener vs Mississauga (8h30), Ottawa vs Royal York (9h35), Québec-Limoilou vs Stockholm (10h10), Québec-Limoilou vs Vancouver (13h05), Warren Park vs Laval (14h25), Elites (Mtl) vs Don Valley (15h30), Flames (Tor.) vs Hochelaga (16h50), Gagnant Québec DSN-Longueuil vs Helsinki (19h15), Westford vs St-Jean de Matha (20h20).

CATEGORIE 2

Gatineau vs Thornhill (10h40), Cornwall vs Brampton (17h55).

CATEGORIE 3

Voici la liste complète des équipes qui participeront au championnat provincial de curling, au Club Jacques-Cartier, du 13 au 16 février.

QUÉBEC NO 1: Robert Abraham, Michel Côté, Ted Nichols et Guy Germain, skip.

Association des employés civils.

QUÉBEC NO 2: Charlie Shea, Jean Boutet, Don Wayland et Jean Boivin, skip.

Club Jacques-Cartier

MONTREAL NO 1: Ken Redman, Warren Wallace, Bill Fiskett et Ron Patton, skip.

Club Glenmore.

MONTREAL NO 2: Jim Cook, Ted Neville, Bruce Guerin et Joe Sadat, skip.

Club Montreal Caledonia.

QUÉBEC NO 3: Fred Top, Alf Berting, Bill Ross et Jim Ussel, skip.

Saint-Laurent.

MONTREAL NO 4: Bob Brock, Brian Ross, Tom Kahan et Andy Hryko, skip.

Sainte-Anne de Bellevue.

RAS-DE-FLEUVES: Denis Band, François Pilon, Germain Dufour et Real Faquet, skip.

Matane.

COTE-NORD: Real Landry, Norbert Derasby, Laurent Levesque et Joe Verhaan, skip.

Baie-Comeau.

SAGUENAY: Normand Côté, Mike Carson, Ted Bassett et Bill Tracy, skip.

Saguenay Country Club.

LAC-SAINT-JEAN: Roger Simard, Réjean Bouchard, André Turgeon et Roger Boily, skip.

Roberval.

VALLEE DU SAINT-MARC: Leo Beaulieu, Michel Boutin, André Brunelle et Alain Pichon, skip.

Trois-Rivières.

REGION NORD-OUEST: Eddy Lovin, Bruce Budgown, Carlo Belle et Ted Girouard, skip.

Sigma-mal d'Or.

REGION OUEST: Bill McKimmie, Don McFaul, Del MacTavish Jr et Carl Rodger, skip.

Lachute.

REGION SUD-OUEST: Scott Gebbie, Brian Ness, John Logan et Elmer Black, skip.

Howick.

économie et finance

Climat d'expectative à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP-AP) — Nouvelle séance d'attente hier, à Wall Street, où les prix ont légèrement progressé, mais où l'activité est restée médiocre. La séance s'est ouverte sur une légère avance, les cours ont ensuite légèrement oscillé et ils ont terminé la journée avec un progrès de près de quatre points de l'indice des valeurs industrielles. Le marché semble préférer attendre dans le calme le résultat de la conférence des ministres des pays producteurs de pétrole, la semaine prochaine à Tripoli, avant de s'engager dans un sens ou dans l'autre. L'indice Dow Jones de 30 industrielles a monté de 3,84 à 628,46. Le volume des transactions a été de 11,750,000 actions.

MONTREAL (PC) — L'allure a été mixte et l'activité légère hier, à la Bourse de Montréal. Le virement s'est établi à 1,348,400 actions, au regard de 1,263,800 actions la veille. Les services publics ont reculé de 34 à 139,82, les valeurs industrielles, de 07 à 236,66, l'indice composé a baissé de 05 à 153, alors que les papeteries ont monté de 75 à 129,09 et les banques, de 74 à 272,81. Algoma Steel, dont 39,295 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 5-8 à \$24. Fallinger, dont 260,200 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 11 cents à 61 cents. CAE Industries Ltd., a terminé en hausse de 3-8 à \$9.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a continué à être terne hier. L'activité a été grande, mais les fluctuations ont été minimes. L'indice des industries a monté de 08 et fermé à 211,96; l'indice de l'or a monté de 7,93 à 562,08, celui des métaux usuels a reculé de 70 à 106,17 et celui des pétroles de 1,50 à 260,83. Le virement s'est élevé à 4,23 millions d'actions d'une valeur totale de \$26,75 millions, au regard de 4,18 millions d'actions d'une valeur totale de \$24,89 millions la veille.

statistiques boursières

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Alcoa	39,295	24 1/2	23 1/2	24	+ 1/2
Alcan	141,500	23 1/2	23 1/2	24	+ 1/2
Alcan	141,500	23 1/2	23 1/2	24	+ 1/2
Alcan	141,500	23 1/2	23 1/2	24	+ 1/2
Alcan	141,500	23 1/2	23 1/2	24	+ 1/2

Cours moyens à Montréal

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

MINES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

Cours moyens à New York

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

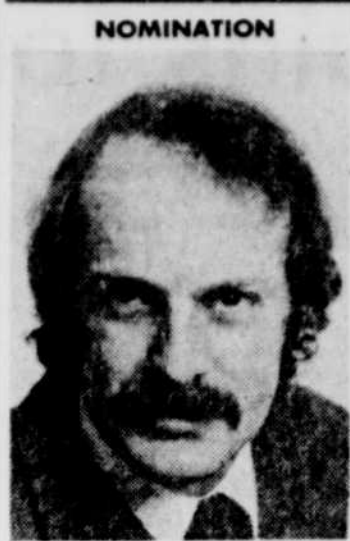
Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19

INDUSTRIELLES

Ind.	11	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19
Ind. 11	151	11	29	19



M. GILLES CHABOT, Architecte

La Société des Architectes de la Région de Québec annonce que M. Gilles Chabot a été nommé à la présidence de cet organisme pour l'année 1974. Messieurs Marcel Emond et Henri Talbot ont été respectivement désignés aux postes de secrétaire et trésorier. (ANN)

énergie

Regan prévoit une confrontation

L'Alberta et la Saskatchewan se dirigent vers une confrontation majeure avec le gouvernement fédéral. C'est ce que soutient le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Gerald Regan, qui ajoute que des solutions à la crise de l'énergie devront être trouvées d'ici le 1er avril, autrement, ça en est fait.

Si les deux provinces de l'Ouest passent à l'action

**bourse
de montréal**

Tr	Can	PL	205	\$33 1/4	33 1/4	33 1/4
Tr	C	C pr	225	\$44 1/2	44 1/2	44 1/2 - 1/2
Trans	Alt		300	\$15	15	15 + 1/4

[illegible]

Nouvelles brèves des sociétés

CAE Industries Ltd a réalisé 42 pour cent plus de profits

Les bénéfices nets consolidés de CAE Industries Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 1973, se sont élevés à \$2.154.000 ou \$1.02 par action ordinaire, y compris un bénéfice extraordinaire au montant de \$105.000 ou cinq cents par action ordinaire, a annoncé M. C. Douglas Reekie, président et chef de la direction de la compagnie.

Il s'agit d'une augmentation de 42 pour cent sur les bénéfices nets de \$1.515.000 ou 73 cents par action ordinaire, compte tenu du gain extraordinaire, pour la même période en 1972.

Dontar investit \$16 millions dans les panneaux de particules

La société Matériaux de construction Dontar Ltée a annoncé ces jours-ci que sa division Arborite construira une usine de panneaux de particules et de planches de parement décoratives et ce dans la région de Huntsville-Bracebridge, en Ontario. M. Jack Cochran, président de la société Matériaux de construction Dontar Ltée, a déclaré, rapporte La Presse, que l'on s'attend à ce que l'usine produise 50 millions de pieds carrés de panneaux de particules dont 20 millions de pieds seront utilisés à l'usine pour fabriquer des planches de parement décoratives.

L'effectif ouvrier sera de 125 employés, à la pleine capacité, et la société investira quelque \$16 millions dans son projet.

American Telephone and Telegraph accroît ses profits de 16,6 pour cent

NEW YORK (PA) — American Telephone and Telegraph a rapporté que ses profits de 1973 ont augmenté de 16,6 pour cent à \$2,95 milliards en comparaison de \$2,53 milliards en 1972.

Les profits ont représenté \$4,98 l'action ordinaire en 1973, en comparaison de \$4,34 par action en 1972.

En outre, la compagnie a réalisé un gain extraordinaire

de \$46 millions ou 8 cents par action, à la vente de Communications Satellite Corp. en 1973.

Claude Castonguay est nommé administrateur d'Imasco Limitée

Le conseil d'administration d'Imasco Limitée, de Montréal, vient d'annoncer la nomination de M. Claude Castonguay, actuaire de Québec, au poste d'administrateur.

M. Castonguay qui détient des directorats dans différentes compagnies canadiennes fait partie de la firme d'actuaire Pouliot, Guérard, Castonguay et Associés Inc.

Bénéfices record de The Great Lakes Paper

The Great Lakes Paper Company, Limited, annonce dans son rapport intermédiaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973 que ses bénéfices nets de \$7,6 millions ou \$2,11 par action représentent le sommet le plus élevé dans l'histoire de la compagnie, surpassant le sommet antérieur de 1965 alors qu'on avait réalisé des bénéfices de \$5,7 millions ou \$1,58 par action.

Les expéditions de papier journal et de pâte ont augmenté de 18,9 pour cent passant de 504.770 tonnes en 1972 à 600.210 tonnes en 1973.

En 1973, la compagnie a annoncé des programmes d'expansion de l'ordre de \$131 millions qui prévoient en particulier l'agrandissement de sa fabrique de pâte kraft afin d'accroître la production annuelle de 250.000 tonnes.

Les livraisons de Ford ne seront pas touchées

OAKVILLE (PC) — Il semble que la fermeture, pour une période de cinq jours, de l'usine de montage de la société Ford Motor of Canada, à Oakville, Ont., aura peu d'effets sur les livraisons de voitures, aux concessionnaires, a déclaré un porte-parole de la compagnie.

Les commandes seront

transférées aux usines de Ford aux États-Unis.

Environ 3.500 employés ont été mis à pied pour la durée de la fermeture. Plus tôt, 121 employés travaillant à la même usine avaient été mis à pied pour une période indéfinie, de même que 721 travailleurs.

Mises en chantier d'habitations: un chiffre record

OTTAWA (PC) — Les mises en chantier d'habitations ont augmenté pour la troisième année consécutive, en 1973, atteignant le chiffre record de 268.529, soit une augmentation de 7 pour cent par rapport à 1972.

Selon un bulletin de Statistique Canada, les mises en chantier de maisons individuelles ont progressé de 14 pour cent et celles des habitations collectives de 2 pour cent.

Par ailleurs, les parachevements d'habitations tota-

lisaient le nombre record de 246.581, représentant une majoration de 6 pour cent comparativement à l'année précédente.

Il y avait, l'an dernier, en décembre, 207.236 logements en construction, soit 10 pour cent de plus qu'en 1972.

Le taux annuel des demandes de promesse d'assurer, aux termes de la Loi nationale de l'habitation, était de 48.500 en décembre 1973, com-

parativement à 57.900, le mois précédent.

TAUX D'INTERETS

Les taux d'intérêt sur les prêts consentis aux termes de la LNH ont augmenté en décembre dernier. Le taux moyen d'intérêt sur les prêts relatifs aux logements à loyer est passé de 9,48 pour cent, en novembre, à 9,78 p.c. le mois suivant.

Dans le cas des prêts pour l'accession à la propriété, cependant, le taux a accusé une hausse de 9,80 p.c. à 9,88

p.c. Toutefois, les taux cotés par les prêteurs ont diminué un peu vers la fin du mois; le taux moyen sur les prêts ordinaires a baissé de 10,08 p.c. à 10,02 de novembre à décembre.

AU QUEBEC

Au Québec, il y eut 59.750 mises en chantier de janvier à décembre 1973, comparativement à 55.746 pour 1972.

Par ailleurs, 46.278 logements ont été parachevés, soit une augmentation de 1,2 p.c. sur l'année précédente.

La situation au Nouveau-Brunswick n'a varié que légèrement par rapport à l'année dernière, 3.953 mises en chantier ont été amorcées, comparativement à 3.919 en 1972.

EN ONTARIO

C'est en Ontario que l'industrie de la construction résidentielle a été la plus active. En 1973, on a procédé à 92.211 mises en chantiers de logements dans les centres urbains, soit une augmentation de 1,2 pour cent sur 1972 où il y eut 91.144 mises en chantier.

CARRIERES et PROFESSIONS

DEBOSSELEUR AVEC EXPERIENCE GODBOUT AUTOMOBILES Rond-Point, Lévis 837-9371



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS

Attributions
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des services aux étudiants a la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants.

Il est notamment responsable des services suivants: culte et pastoral, santé, placement et assistance financière aux étudiants, loisirs et sports, psychologie et service social, orientation, services socioculturels, logement.

Qualifications requises
Diplôme universitaire exigeant un minimum de 17 ans de scolarité, ou l'équivalent, dans l'une ou l'autre des sphères d'activités des services aux étudiants.

Au moins huit années d'expérience pertinente.

Conditions de travail
Les candidatures seront acceptées jusqu'au 22 février 1974 à l'adresse suivante.

Yvon Morin, secrétaire général,
85 Ste-Anne, Riv.-du-Loup, P.Q.
G5R 1R1

VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Possédez-vous:

De solides aptitudes pour la vente.
Un niveau supérieur d'éducation.

Si oui, nous vous proposons:

Un salaire à la mesure de vos possibilités.
Une voiture et des frais de déplacement.
Les avantages sociaux habituels.
Des chances de promotion.
Un programme de formation technique.

Régions: Québec et Lac-St-Jean.

Ecrivez en confiance:



L'OFFICIER DU PERSONNEL

C.P. 500, LACHINE, P.Q.

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Territoire: Québec et Rive-Sud.

Fonctions: Visiter les médecins, les pharmacies et les hôpitaux.

Candidat: Possède connaissances médicales et pharmaceutiques ou connexes. Expérience fructueuse dans la vente de spécialités pharmaceutiques, un atout.

Avantages: Excellent salaire, boni, voiture fournie, assurance-groupe, plan de pension, etc.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LABORATOIRE FRANCA INC.

Att.: M. René Hubert

920 est, Port-Royal

Montréal, Qué.

H2C 2B3

LE CENTRE DE READAPTATION DU QUEBEC

Centre Hospitalier, 250 lits, et
Services Extérieurs de Réadaptation

ERGOTHERAPEUTES, PHYSIOTHERAPEUTES, ET EDUCATEURS PHYSIQUES (rééducateurs)

LIEU DE TRAVAIL:

Québec ou Montréal

FONCTIONS:

Ouvrir en médecine physique auprès des adultes au sein d'une équipe multidisciplinaire.

EXIGENCES:

Diplôme d'une école reconnue par les associations des différents professionnels demandés.

RESSOURCES PHYSIQUES:

Départements de physiothérapie, d'ergothérapie et de rééducation physique des plus modernes et des mieux équipés.

TRAITEMENT:

Salaire et bénéfices marginaux selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

S'ADRESSER:

Directeur du Personnel
Le Centre de Réadaptation du Québec
525, boulevard Hamel,
Case Postale 1575,
Québec, G1M 2S8

DESSINATEUR

DEMANDE

Expérience de 2 à 3 ans en construction mécanique.
Emploi à Québec.
Envoyez demande d'emploi au:
Dépt 6304, Le Soleil

SECRETAIRE LEGALE

Sténographie obligatoire; expérience si possible. Communiquer avec Mlle Lessard à:

529-0314

SECRÉTAIRE

demandée

Pour: bureau de courtiers d'assurances; avec ou sans expérience.

Pour entrevue:

692-0660

M. Michel Brousseau

Vous cherchez quelqu'un de bien?

Carrières et Professions attire l'attention



Le commerce de détail et la mise-en-marché pourraient répondre à vos aspirations...

- Si vous êtes âgé de 25 à 35 ans.
- Si vous possédez des notions d'anglais.
- Si le commerce de détail et la mise-en-marché vous attirent.
- Si vous êtes sérieux et intéressé.
- Si vous possédez au minimum une 12e année de scolarité, de préférence un diplôme au niveau du CEGEP ou de l'Université.
- Si vous possédez déjà l'expérience du commerce.
- Basé sur ces qualifications, le revenu pourrait, au début, s'échelonner de \$7.000 à \$8.500.
- Si vous pouvez répondre dans l'affirmative à la moyenne de ces caractéristiques... nous aimerions faire votre connaissance! Prendre rendez-vous Bureau du Personnel 529-9861 - Local 307.

Simpsons-Sears Ltd.
Place Fleur de Lys
Québec 3

marchés agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DES OEUFS

Prix des grossistes aux détaillants (oeufs classés en cartons):
catégories: A - Extra - gros, 80,1 cents; A-Gros, 78,1 cents; A-Moyens, 74,1 cents; A-Petits, 64,1 cents; A-pee wee, 43 cents.

Voici les prix des oeufs aux producteurs (oeufs non classés):
catégories: A - Extra - Gros, 87 cents; A-Gros, 85 cents; A-Moyens, 81 cents; A-Petits, 51 cents; A-pee wee, 29 cents; B, 22 cents; C, 16 cents; féles, 17 cents.

Prix aux consommateurs: catégories: A - Extra - Gros, 84 cents à \$1,04; A-Gros, 82 cents à \$1,02; A-Moyens, 78 à 98 cents; A-Petits, 66 à 86 cents; A-pee wee, 46 à 66 cents.

MARCHÉ DE LA VOLAILLE

La vente à Cuba favorise un raffermissement des prix dans le secteur du poulet de grill.

L'offre accrue de poule aux abattoirs explique la légère réduction des prix pour cette espèce.

La baisse enregistrée dans le dinde est le résultat d'une demande moins grande.

PRIX AUX PRODUCTEURS

Poids vivants (no 1)

POULETS

Poulets à frire	32½
de moins de 3 livres	32½ à 33½
5 à 6 livres	33 à 35½
6 à 7 livres	37
7 livres et plus	

POULES

Moins de 5 livres	16 à 18
5 ½ lbs et moins de 6 lbs	16 à 20
6 à 7 livres	21 à 26
7 livres et plus	24 à 26

DINDONS

Jeunes dindons de moins de 12 livres	42
12 à 20 livres	44
20 livres et plus	41½

PRIX DES GROSSISTES AUX DÉTAILLANTS, CATÉGORIE

"A"

Sujets éviscérés et emballés en caisses régulières

POULETS

(Sous glace) Moins de 4 lbs

4 lbs et moins de 5 lbs	65
5 à 6 livres	74
6 livres et plus	77

POULES

Moins de 4 livres	51
4 lbs et moins de 5 lbs	—
5 lbs et moins de 6 lbs	—
6 livres et plus	—

JEUNES DINDONS

Moins de 10 livres	70
10 à 16 livres	80
16 livres et plus	74

N.B. Ces prix sont ceux de la semaine terminée le 7 février 1974.

PRIX DES POMMES

DE TERRE

payé par les marchands de gros aux producteurs

Ces prix sont ceux de mercredi le 6 février 1974.

Pommes de terre du Québec no 1, \$3,60 à \$3,70 le 50 livres; N.B. no 1, \$3,85 à \$3,95 le 50 livres.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 81,5; jaune, 82,3.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, 40 à 45 la livre; procédé par rouleur, No 1, 40 à 44; pour nourrissage, en sac, 36 à 41.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 34 à 36 la livre.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81,1; A-gros, 78,8; A-moyens, 74,9; A-petits, 64,7.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 78; A-gros, 76; A-moyens, 72; A-petits, 62; A-pee wee, 40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, \$3,75 à \$3,90 le 50 lbs; N.B., \$4 à \$6 le 10 lbs, \$2,10 à \$2,20 le 25 lbs, \$4,00 à \$4,10 le 50 lbs; I.P.E., \$1,00 à \$1,06 le 10 lbs, \$2,25 à \$2,40 le 25 lbs, \$4,20 à \$4,35 le 50 lbs, \$6,10 à \$6,25 le 75 lbs.

Il y avait 16 nouveaux arrivages.

CARRIERES et PROFESSIONS

DESSINATEUR EN CHARPENTE D'ACIER demandé

Minimum de 3 ans d'expérience.

RODRIGUE MÉTAL LIMITÉE
Parc Industriel St-Augustin

Demandez le chef dessinateur au numéro
878-2625

JEUNES FILLES demandées

Belle apparence, bilingues ou multilingues, beaucoup d'entregent. Travail très agréable. Agence de voyages touristiques, centre-ville.

Pour informations:
687-0334

COMMIS D'ÉPICERIE avec expérience CHAUFFEUR avec expérience

Demandez M. Jacques
525-8135

REPRÉSENTANT (AVEC EXPÉRIENCE) BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Gros & Détail
Salaires et commissions - dépenses de voyages et autres bénéfices marginaux.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case Postale 2082
St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.
Demande strictement confidentielle.

SECRÉTAIRE

Etude légale bien établie. Sténodactylo française et anglaise. Disponibilité immédiate. Salaire suivant expérience et initiative.

522-2761

ASSISTANTE ESTIMATEUR

- Aptitudes pour calcul, dactylo, sachant un peu d'anglais, esprit d'initiative.
- Dans le centre-ville de Québec.
- Semaine de 32 1/2 heures, bénéfices sociaux.

Ecrire au Dépt 6323, Le Soleil

REPRÉSENTANT DES VENTES

Notre entreprise, fabricant national de systèmes de manipulation et d'emballage est à la recherche d'un candidat pour son territoire de Québec, Lac-St-Jean.

Cette personne aura une formation de niveau collégial de préférence avec expérience dans l'industrie ou la vente et sera bilingue.

Nous offrons un salaire de base en fonction de l'expérience + commissions, avantages sociaux complets, voiture fournie, dépenses payées et l'occasion de progresser avec une société internationale.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Signode Canada Ltd.
a/s Directeur des ventes
Dépt 6317, Le Soleil, Québec

COMMIS-COMPTABLE DEMANDE

FONCTIONS:
Comptabiliser les opérations de la compagnie en ce qui regarde tous les journaux comptables et assister le comptable actuel dans ses tâches administratives.

EXIGENCES:
12e année, dactylo.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LES PATATES QUEBÉCOISES LTEE
3e Avenue, Centre Ind. St-Romuald
Qué. G6W 5M6
att. Roland Laporte

DESSINATEURS AVEC EXPÉRIENCE EN PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION

Demandes pour bureau d'ingénieurs-conseils. Faire parvenir curriculum vitae à:

BOULAY, LECLERC & PICARD
880, chemin Ste-Foy, suite 740
Québec, Qué. G1S 2L1

REPRÉSENTANT DEMANDE

Avec expérience si possible, en arts graphiques. Agé d'environ 25 ans. Clientèle établie. Territoire protégé. Salaire et boni Automobile nécessaire.

Ecrire au
Dépt 6300, Le Soleil

CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN ET D'INSTALLATION MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Sous l'autorité du responsable de l'entretien et du fonctionnement des installations matérielles, le candidat choisi sera chargé de l'entretien et des ajustements de la machinerie et de l'outillage mécanique et électrique de l'hôpital.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Diplôme d'un institut de technologie ou équivalent;
— Dix (10) années d'expérience dans le secteur de la mécanique du bâtiment dont trois (3) années à titre de contremaître d'entretien.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Avantages sociaux usuels et salaire établi en conformité avec les échelles de salaire en vigueur en milieu hospitalier.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 février 1974.

Service du personnel
le Centre Hospitalier
de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Québec, P.Q. G1V 4G2

GERANT AU DÉPARTEMENT DES SPORTS

Fonctions:
Responsable de la marchandise et des ventes.

Qualifications:
Avoir de l'expérience d'un département des sports, démontrer de la débrouillardise et de l'entregent.

Conditions de travail:
A être discutées lors d'une entrevue.

Endroit:
Magasin à rayons situé aux limites de Québec.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 février.

Dépt 6319, Le Soleil.

GERANT AU DÉPARTEMENT DES BIJOUX

Fonctions:
Assume les responsabilités d'un département des bijoux.

Qualifications:
Avoir déjà travaillé dans un tel département, belle personnalité, sens des affaires.

Conditions de travail:
A être discutées lors d'une entrevue.

Endroit:
Magasin à rayons aux limites de Québec

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 février.

Dépt 6318, Le Soleil

CHEF COMPTABLE

Fonctions:
Prendre charge de la comptabilité de 4 entreprises en pleine expansion dans le comté de Charlevoix.

Devra avoir une très bonne connaissance de la comptabilité et être au courant de l'informatique. Voir à la mise à jour de la comptabilité et préparer les états financiers mensuels.

Salaire et conditions: à discuter suivant qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae et salaire désiré.

Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A.
500 est, Grande-Allée,
Suite 310, Québec.
a/s M. Gérard Beaulieu, c.a.

REPRÉSENTANTS DEMANDES

pour Québec, Charlevoix, Beauce, Chicoutimi, l'Islet, Montmagny, Portneuf.

Etes-vous à la recherche d'une nouvelle carrière? Votre avancement est-il trop lent? De toute façon devez-vous vous recycler?

Alors, demandez notre documentation sur la carrière de **CONSEILLER REPRÉSENTANT** des Laboratoires Rolmex. Cours de formation à Québec du 19 au 22 février inclusivement.

Vous êtes peut-être notre candidat.
QUALIFICATIONS PRIMAIRES REQUISES:
25 à 55 ans, mariés de préférence, cours secondaire ou équivalent, avoir une expérience valorisante avec le public, disposer d'une voiture, avoir de l'idéal et beaucoup d'initiative. Fondé depuis 12 ans, Rolmex est devenu le plus important laboratoire en médecine naturelle d'Amérique.

Pour rendez-vous les 13 et 14 février, adressez-vous au:
DIRECTEUR DU PERSONNEL
LABORATOIRE ROLMEX
681-8137

HOPITAL HONORE-MERCIER INC. St-Hyacinthe, Qué.

requiert les services de:

— **TECHNICIENS(NES) EN RADIOLOGIE (R.T.)**
POSTES A TEMPS COMPLET DE JOUR
Exigences: Etre membre de la Société des Techniciens en Radiologie du Québec.

— **TECHNICIENS(NES) DE LABORATOIRE**
POSTES A TEMPS COMPLET DE JOUR
POSTES A TEMPS COMPLET DE SOIR
Exigences: Etre membre de la Corporation Professionnelle des Technologues Médicaux du Québec

— **TECHNICIENS(NES) EN ALIMENTATION**
POSTES A TEMPS COMPLET DE JOUR
Exigences: D.E.C. en techniques de Diététique.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:
SERVICE DU PERSONNEL
HOPITAL HONORE-MERCIER INC.
2750, LAFRANÇOISE
ST-HYACINTHE, QUE.
J2S 4Y8

MIRON CHEF DE CONTRÔLE QUALITATIF

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine du béton et des produits en béton. Le candidat sera appelé à prendre charge du Département "Contrôle Qualitatif" et à diriger les activités et le personnel du laboratoire. Les matériaux visés sont le ciment, le béton, l'asphalte, la pierre et les produits de béton. Le salaire et les conditions de travail seront déterminés en regard des qualifications.

Les personnes aptes à remplir ce poste sont priées de communiquer avec le soussigné:

LA COMPAGNIE MIRON LTEE
a/s Laurent Corriveau
2201 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H1Z 2C1
Tél.: (514) 376-2020

DIRECTEUR D'ADMISSION ET SERVICES DE TRAITEMENT A LONG TERME

Un nouveau poste permanent est ouvert comme Directeur d'Admission et Services de Traitement à long terme pour un grand Centre d'Hôpital Psychiatrique à Montréal.

Le postulant aura à coordonner les programmes des pavillons d'admission, services spécialisés et à long terme, ainsi qu'à coordonner et planifier avec les moyens de traitement des autres hôpitaux affiliés.

Le postulant, de préférence, doit détenir un certificat en Psychiatrie; il doit aussi avoir une connaissance du français en tant que langue d'usage. Un certificat de compétence professionnelle et d'habileté administrative sera requis.

Il aura aussi l'opportunité de faire du travail en recherche et de devenir membre de l'Université McGill, département de psychiatrie.

L'expérience et l'entraînement entrent en ligne de compte avec la rémunération.

Directeur des Services Professionnels
Hôpital Douglas
6875 boulevard LaSalle,
Montréal H4M 1R3
Verdun, Québec, Canada.

PUBLICITAIRE INDUSTRIEL (bilingue)

Un important fabricant de machinerie désire s'adjoindre un publicitaire bilingue de première valeur pour la préparation de brochures techniques.

Le candidat idéal possède une quinzaine d'années d'expérience et il est familier avec toutes les phases de la production, à partir de la conception jusqu'à la réalisation. En plus de posséder des qualités artistiques éprouvées, il doit savoir rédiger correctement en français ou en anglais des textes de caractère technique.

L'emploi est permanent et les conditions de travail excellentes. Le salaire pourra être discuté. Si vous avez la compétence requise et si le défi vous intéresse, faites parvenir votre offre de service aussi complète que possible à:

Dépt 6315 - Le Soleil

ville de Sainte-Foy

"POLICIERS-POMPIERS"

La Ville de Sainte-Foy est à la recherche de candidats "policiers-pompiers" à son service de la Protection Publique afin de former une liste d'éligibilité.

Qualifications:
— Etre citoyen canadien et être âgé d'au moins 18 1/2 ans et ne pas avoir atteint 30 ans;
— détenir un certificat d'études de 11e année, ou l'équivalent, reconnu par le ministère de l'Éducation de la province de Québec;
— mesurer au minimum 5'8" pieds nus et peser au minimum 145 livres;
— être en excellent état de santé en regard aux exigences déterminées par le service de la Protection Publique et au règlement no 7 de la Commission de Police relative aux normes d'embauche des policiers;
— parler et écrire convenablement le français;
— avoir une connaissance élémentaire de la langue anglaise parlée;
— détenir un permis de chauffeur;
— résider dans la Ville de Sainte-Foy ou s'engager à y résider dans les six (6) mois suivant la date du début de l'emploi;
— posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

Conditions de travail:
— Semaine de travail de quarante (40) heures.
— Echelle de salaire hebdomadaire déterminée par la convention collective en vigueur présentement pour les policiers-pompiers.
— Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (fonds de pension, assurance collective accident-maladie, vie, salaire court et long termes).

TOUTES LES PERSONNES INTERESSEES DOIVENT POSER LEUR CANDIDATURE EN COMMUNIQUEMENT PAR ECRI ET FOURNIS- SANT SON DIPLOME D'ETUDES DE 11e ANNEE ET SON EXTRAIT DE NAISSANCE, DANS LES HUIT (8) JOURS SUIVANT LA PARUTION DE CETTE OFFRE.

L'AGENT DE SÉLECTION
SERVICE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS
INDUSTRIELLES
HOTEL DE VILLE DE SAINTE-FOY,
1000, ROUTE DE L'ÉGLISE,
SAINTE-FOY, QUE. G1V 4E1

POSTE À RIMOUSKI TECHNICIEN EN CLIMATISATION

FONCTIONS:
En collaboration, élaborer des plans pour des projets de travaux de climatisation, en fait l'évaluation, en assure la surveillance technique sur les chantiers.
Rencontre les clients, détermine les besoins, fait le choix de l'équipement approprié.
Fait la promotion auprès des architectes et ingénieurs de certains équipements de climatisation.

QUALIFICATIONS
Technicien diplômé ou tout autre diplôme équivalent ou supérieur. Etre membre de la Corporation des Techniciens Professionnels serait un avantage.
Avoir une expérience pratique dans la fabrication et la pose des conduits de ventilation.

TRAITEMENT:
Le traitement sera établi selon les qualifications du candidat. Bénéfices marginaux très avantageux.

Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

DEPT 6316 - LE SOLEIL

DOMTAR

MÉCANICIEN D'INSTRUMENT

Notre usine située à East Angus requiert les services d'un Mécanicien d'Instrument.

QUALIFICATIONS:
Gradué en électronique d'un Institut de Technologie reconnue et possédant au moins quatre (4) années d'expérience en instruments électroniques et pneumatiques dans l'industrie du papier ou industrie lourde. Les candidats possédant des connaissances et une expérience équivalente seront également considérés.

Faire parvenir Curriculum Vitae à:

Département du Personnel
EMBALLAGES DOMTAR LTEE
Div. des papiers et cartons kraft
C.P. 2000
East Angus, P. Qué.

CARRIÈRE D'AVENIR avec

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

LE POSTE:
— Diriger les négociations avec les clients vers l'obtention de prêts et voir à l'administration de ceux-ci.

— Travailler en collaboration avec des conseillers en génie, en droit et en assurances.
— Les candidats choisis devront être prêts à assumer des responsabilités accrues dans le futur.

LES QUALIFICATIONS:
— C.A. ou diplôme universitaire en commerce (cours du jour ou du soir) ou expérience équivalente dans le monde de la finance.
— Familier avec le monde des affaires, du commerce ou de l'industrie à la suite d'au moins une ou deux années d'expérience.

LE TRAITEMENT:
— Basé sur l'expérience et les qualifications.

L'ENDROIT:
— Québec.

— Allocation de déménagement à considérer.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Le Directeur
Banque d'Expansion Industrielle
925 Chemin St-Louis
Québec, Qué. G1S 1C1

Les ondes en bref

par Marie Caouette

Les objectifs de Radio-Canada

Radio-Canada se préoccupera surtout de la qualité de ses émissions canadiennes au cours des cinq prochaines années. Cet objectif principal succédera à ceux de l'organisation et de l'administration de la société qui ont prévalu entre 1968 et 1973.

Dans son mémoire qui sera lu au CRTC dans le cadre de l'audience publique portant sur le renouvellement de ses licences de radiodiffusion, Radio-Canada précise que ses réalisations canadiennes comptent pour environ 70 pour cent des programmes et que les nouvelles préoccupations de la Société sont redevables à la période de saturation télévisuelle dans laquelle nous entrons actuellement.

Concrètement, cela se traduira par des efforts accrus pour améliorer, à la télévision française, la qualité des émissions documentaires, des reportages et des informations; pour la radio, Radio-Canada indique sa volonté d'enrichir les informations et pour les deux médias, on cherchera à améliorer les émissions locales et régionales.

Radio-Canada indique, toujours dans ce rapport, son intention de maintenir ses activités commerciales à la télévision et sa décision de demeurer aussi dans le secteur de la publicité destinée aux enfants.

La société y fait aussi état de ses besoins grandissants en termes de budgets et des possibilités envisagées dans ce domaine; cette partie ne touche cependant pas les relations de Radio-Canada avec le CRTC mais concerne le Parlement canadien, son bailleur de fonds.

Ces documents, l'exposé général et les exposés concernant la télévision et la radio française seront étudiés plus attentivement lorsque nous reviendrons à la veille de l'audience du 18 février.

Toujours sur Radio-Canada

Un groupe de professionnels de la radiodiffusion, et vigilants observateurs de Radio-Canada formant "The Committee on television", demandera au CRTC d'imposer des exigences beaucoup plus sévères à Radio-Canada afin de redresser la situation de la société. Le comité estime en effet que la télévision anglaise peut être identifiée comme un testament de ce qu'elle aurait pu être (testament to a missed opportunity).

Les membres du comité réclament de Radio-Canada qu'elle améliore sa programmation, qu'elle réorganise ses structures, et recommande, pour ces fins, que Radio-Canada soit divisé en deux parties, l'une administrative s'occupant des services et de l'équipement, l'autre ayant la responsabilité des programmes. De cette façon, la société pourrait préciser ses objectifs et ses priorités sans être prise dans la bureaucratie.

C'est là la recommandation majeure de ce groupe, mais il y en a d'autres: révision de la politique commerciale pour être moins dépendant de la publicité, meilleure utilisation des ressources pour une production de qualité plutôt que de quantité, développement des ressources régionales, emphase sur les films canadiens, des émissions régulières sur le Québec, etc.

Ses recommandations du comité ont été entérinées par 63 "leading Canadians" parmi lesquels on retrouve Marshall McLuhan, le politicien Dalton Camp, l'économiste Kari Levitt.

La loi de la jungle

Un rescapé de la radio privée, André Jean, a repris vite du poil de la bête et retrouve ipso facto les pratiques du métier: il a congédié cette semaine deux animateurs qui ne cadraient pas avec ce qu'il entend faire de la station dont il est le directeur des programmes. Indépendamment des qualités (ou de l'absence de qualités) des annonceurs remerciés, il faut s'attarder à ce joli spectacle de celui qui a réussi à surmonter enfin, calant deux "confrères" sous l'oeil indifférent des patrons corporatifs intéressés, eux, aux gros sous que ces changements permettront d'amener. Sans plus.

Les émissions publicitaires

Québec est bien loin de l'ère de la télévision pure que certains souhaitent; on est même encore loin de Télé-Métropole, tant qu'à faire...

CFCM-TV, notre station télé-capitale, pratique encore en 1974, la méthode des émissions publicitaires: Trois heures et demi environ par semaine de la programmation sont en effet commandités par une compagnie et animées par un de ses représentants qui annonce (presque) les produits de sa firme aux téléspectateurs.

On a ainsi Edith Serei, qui tout en parlant beauté, fait mousser ses produits, J.O. Fiset qui parle d'ameublement (qu'on peut évidemment acheter chez lui), Louison, robes de mariées avec qui, coïncidence, on parlera de modes. Il y a aussi la brasserie Jean-Talon qui offre gracieusement ses petites bouteilles brunées aux danseurs de l'école Valentino qui peuvent vous apprendre à danser; il y a aussi ce vendeur de produits Rolmex, le docteur untel, qui vous dira comment

conserver votre santé; et il y avait, il n'y a pas si longtemps, l'émission Carnet de Voyage, commanditée et animée par un propriétaire d'agence de voyages!

Pour la station, ce sont évidemment des émissions canadiennes qui augmentent le pourcentage général du contenu canadien et ce sont aussi des émissions qui ne coûtent pas cher. Pendant ce temps-là, CFCM-TV fait partie de l'Association des radiodiffuseurs canadiens et de sa filiale de langue française (celle qui avait le goût de traiter avec la police), organismes qui, disent-ils, font de gros efforts pour améliorer la qualité de la publicité diffusée en ondes. Nous, à Québec, il semble qu'on ne soit même pas encore rendus là...

Vite... Vite...

C'était mercredi, la première tentative de radiographie de la radio à Radio-Canada avec un représentant de l'ORTF et quelques minuscules bandes magnétiques — témoins de ce qui se fait en France. D'après ce qu'il a été possible d'entendre à Feu Vert, on peut conclure: un, que cette expérience de radiographie n'est vraiment pas sérieuse; deux, que les pauvres français qui écoutent France-Inter le matin sont bien à plaindre (l'animateur gai, gai, gai, faisait réciter la fable du corbeau et le renard en argot jolai français à un comparse). M. Beauchêne de l'ORTF indiquait aussi que les émissions matinales sont majoritairement musicales sauf quelques insertions du genre: il ajoutait aussi que les speakerines françaises (par comparaison aux nôtres, je suppose) ont obligatoirement une voix insipide, incolore, sans saveur, etc...

A la même émission, cette semaine, on pouvait entendre Yvon Charbonneau et Camille Laurin s'entretenir avec Pierre Paquette de leur enfance et de leur carrière: Marcel Pepin et Louis Laberge y sont aussi passés: serait-ce que nos politiciens et hommes syndicaux de gauche auraient compris qu'ils ne devaient plus uniquement faire peur au monde en s'adressant au peuple autrement que par leurs déclarations fracassantes du télé-journal?

Sélection pour la fin de semaine

VENDREDI

CFCM-TV présente le film "Quoi de neuf Pussy cat?" avec Peter O'Toole et Peter Sellers à 19h30. Agréable. Marcus Welby, md à Radio-Canada à la même heure est, le savez-vous, une des émissions les plus populaires de Radio-Canada (la dixième et la première en ce qui regarde les émissions produites hors du Canada).

Une heure plus tard, Hors-Série continue la triste et édifiante histoire des femmes de Henry VIII avec Catherine Howard, qui succéda à Anne de Clèves et

mourut, comme Anne Boleyn, sur l'échafaud. Elle n'avait pas 20 ans à l'époque.

SAMEDI

Lise Payette commentera en compagnie de Bernard Dansereau les championnats nationaux de hockey classe Moustique. Aux Héros du samedi à 12h.

Femme d'aujourd'hui à 14h, à Radio-Canada toujours, présente en reprise, pour les femmes qui travaillent durant la semaine, une émission comprenant un reportage sur les tavernes avec un garçon de table qui exerce le métier depuis 34 ans, un collectionneur d'anges (qui en a jusque dans sa salle de bain) et une entrevue avec deux voyageurs qui ont séjourné en Chine.

Le soir, au Grands Spectacles, Télé-Métropole offre le film "Eglise ou la vraie vie" de Michel Drach avec sa femme, Marie-Josée Nat, Bernadette Lafont et d'autres. Une histoire d'amour sur fond de racisme entre une française et un Algérien travaillant à la même usine.

DIMANCHE

A CFCM-TV à 12h, on présente Bon Dimanche avec la collaboration de Roch Poisson (aussi de la revue Nous) pour les livres et Christine Berthiaume pour les spectacles et le cinéma.

A 14h30, on a le choix entre la diffusion en direct, à Radio-Canada, du Grand Prix Esso et The Carpathian Tales, au réseau anglais de Radio-Canada. On dit qu'il s'agit d'un documentaire sur les peuples et les montagnes de Transylvanie en Roumanie, là où est né Dracula; l'existence de ces gens ressemblerait beaucoup à celle de leurs ancêtres qui vivaient là il y a 1,000 ans: on les verra danser et chanter au milieu des monuments qu'ont érigés les conquérants. On nous montrera aussi le château du comte Dracula.

Aux Beaux-Dimanches, à 20h30, L'Heureux Stratégème de Marivaux avec Patricia Nolin, Andrée Lachapelle, Gérard Poirier. A 20h30, Ciné-Club présente le film Orphée de Cocteau avec Jean Marais. Une très libre adaptation de la légende.

Un nouveau nom pour Radio-Canada?

OTTAWA (PC) — M. Laurent Picard, président de la société Radio-Canada, a dévoilé, hier soir, le nouveau sigle par lequel sera l'avenir à identifier la société d'Etat. Il s'agit d'un "C" pour Canada, ouvert dans toutes les directions.

D'autre part, M. Picard a confirmé que l'on étudiait actuellement la possibilité de changer le nom de la société et que celui de Canada-Radio-télévision était sérieusement considéré à cause de sa similitude en français et en anglais.



Le nouveau symbole... C pour Canada.

Le film qui fait courir tous les Québécois! Un véritable CARNIVAL du rire.

tous les soirs 6:00-8:00-10:00

UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby

EN PRÉMIÈRE

4^e SEMAINE

HAROLD et MAUDE

musique de Cat Stevens

v.o. anglaise avec 4-1 FRANÇAIS

à votre NOUVEAU CINÉMA

CARTIER 1019 CARTIER

525-9340

prix d'entrée \$1.50 pour tous

TOUT POUR LE PLAISIR! 18 ANS Adultes

2 films en couleurs

La PILULE d'AMOUR

version française de LOVE PILL/Un Cinema Uni

3^e Sem.

la Masseuse Perverse

version française de WITH THESE HANDS

3^e Sem.

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-4300

Que font-elles lorsque leur mari est absent? 18 ANS Adultes

2 FILMS en COULEUR

RAPPORT sur la vie SEXUELLE de la Ménagère

1^{er} film

LAIRET 1044 3^e AVE. L'IMMOLEU 523-5050

#1 6.45 et 9.35 #2 8.05

les Novices Ensorcelées 18 ANS Adultes

4^e SEM.

avec Anne Libert - Karin Field - Couleur

Cours de perfectionnement pour couples débutants

la CLASSE du SEXE

avec MICHELE MERCURE, Yves Chénais, Jackie Lombard

La Classe du Sexe: 1.15 - 4.30 - 7.30 Les Démones: 2.30 - 5.00 - 8.15

MIDI MINUIT 292 ST-JOSEPH EST 522-2628

ALOQUETTE 2500 LAURIER SUD EST 656-0592

Démones 4.15, 6.25, 8.35 Sans L&B

LES DÉREGLÉMENTS D'UNE JEUNE PROVINCIALE! 2^e Sem.

Les GARCES 18 ANS Adultes

2 FILMS en COULEUR

FRUSTRATION

d'après une nouvelle de JOSE BENAZERAF

Trip to Perversion... 1^{er} film

JANINE REYNAUD - MICHEL LEMOINE

Un Cinema Uni

CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACÉ STE-FOY, 656-0592

Marika Pica, Alain Sauray, Jackie Lombard

NORAIRE: Frustration: 7h, et 9h45 p.m. Les GARCES: 8h, 10 p.m. Sam. - Dim. et Mar. des 10 p.m.

...ENTRE ELIANE et JULIETTE SURGIT RICHARD

vous en sortirez RABBI ravi! POUR TOUS

LOUIS DE FUNÈS 3^e SEM.

Moins de 14 ans \$1.00

couleur

1h, 3h, 5h, 7h, et 9h p.m.

Les Aventures de Rabbi Jacob

LES GALERIES CANADIENNE 461-8575

STATIONNEMENT GRATUIT

LES DÉMONES 4^e SEM.

avec Anne Libert - Karin Field - Couleur

Cours de perfectionnement pour couples débutants

la CLASSE du SEXE

avec MICHELE MERCURE, Yves Chénais, Jackie Lombard

La Classe du Sexe: 1.15 - 4.30 - 7.30 Les Démones: 2.30 - 5.00 - 8.15

MIDI MINUIT 292 ST-JOSEPH EST 522-2628

ALOQUETTE 2500 LAURIER SUD EST 656-0592

Démones 4.15, 6.25, 8.35 Sans L&B

'DES IMAGES INSOUTENABLES!' France Soir

'UN FILM PUISSANT, QUI FAIT VIVRE AU SPECTATEUR TOUTE LA GAMME DES ÉMOTIONS' Newsweek

'IL FAUT RECEVOIR CE COUP DE POING DANS L'ESTOMAC' Le Nouvel Observateur

'ON RESTE ÉCRASÉS, MUETS, LE CŒUR AU BORD DES LÈVRES' Le Monde

LES FILMS MUTUELS présentent un film de YVES COURRIÈRE ET PHILIPPE MONNIER

LA GUERRE D'ALGERIE POUR TOUS

AUJOURD'HUI LE RENDEZ-VOUS DE TOUS LES ÉTUDIANTS (18 ans et plus) 99¢

à 2h - 5h - 8h p.m. (3 hrs de spectacle) en collaboration avec C.J.R.P.

Un Cinema Uni

EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

Un fait sans précédent!

la presse tout entière a été passionnée par le film de CLAUDE CHABROL

A marquer d'une pierre blanche dans l'œuvre de Chabrol

Un Chabrol qui renoue avec la veine du "Boucher"

Deux beaux animaux de salon

Un film d'un pouvoir étrangement érotique

Chabrol fustige avec verve

Un film éblouissant

Un Chabrol en super-forme

Un des meilleurs Chabrol

Un chef-d'œuvre

Ce Chabrol, quel talent!

Un bon Chabrol

Une réussite

Les Noces Rouges Couleur

Un Cinema Uni

CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACÉ LAURIER, 656-9922

HORAIRE: Rép. complète à 7h. et 9h. p.m. Som. et Dim.: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. p.m.

Michel PICCOLI Stéphane AUDRAN

LES CINÉMAS ODEON

ROGER MOORE **JAMES BOND** 14 ANS

VIVRE ET LAISSER MOURIR "Live and Let Die"

2 films en couleurs

Charles Bronson Jack Palance

Les collines de la terreur

LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

FRONTENAC Parc Auto Paquet & Laliberte

opération dragon 14 ANS

LE PLUS FABULEUX, LE PLUS SENSATIONNEL, LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS DE KARATE...

ENTER THE DRAGON

JICHIN UHIRUNE "LES VOLEURS DE TRAINS"

3^e SEM.

2 films en couleurs

STATIONNEMENT INTERIEUR

Au moment de son départ, Loubier ne blâme personne

Par Bernard CLEARY

Le chef démissionnaire de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, veut quitter la politique en évitant d'accabler qui que ce soit sur les déboires de ce parti. Même s'il semble un peu amer, il n'a pas voulu s'en prendre à ses collaborateurs.

"Je veux quitter la politique en étant juste pour tout le monde", a déclaré M. Loubier, hier avant-midi, au cours de sa dernière conférence de presse, dans les bureaux de la permanence du parti à Québec.

En répondant vaguement aux journalistes parlementaires sur cette question, M. Loubier a voulu ainsi éviter les charges contre certains militants, jeunes ou vieux, qui ont eu une influence néfaste sur le parti.

M. Loubier a évité de se prononcer sur la vieille chicane entre les militants de Montréal et ceux de Québec. Tout au plus, a-t-il affirmé qu'il n'abandonnait pas immédiatement les rennes de l'Union nationale parce que certaines personnes ont fait, dernièrement, du jeu en coulisse pour prendre des décisions au nom du parti concernant la "fameuse" caisse électorale de \$1.500.000.



Le 6e à partir

Duplessis, Sauvé, Barette, Johnson, Bertrand, Loubier... et après?

Ce n'est, en fait, que le 30 mars prochain que M. Loubier se retirera définitivement de la politique. Il y aura alors une réunion du Conseil national du parti où les membres décideront de la succession intérimaire de M. Loubier, de la date d'un futur congrès à la chefferie et de l'orientation future du parti de feu Maurice Duplessis.

Au sujet de l'avenir du parti, M. Loubier a été très avare de commentaires. Selon lui, il appartiendra aux membres du Conseil national de voir à ce que l'Union nationale survive ou disparaisse. Cependant, M. Loubier croit qu'il y a de la place au Québec pour un tiers parti avec des options contrastées et fortement nationalistes. En fait, ce qu'a prôné sans succès l'Union nationale lors de la dernière campagne électorale.

M. Loubier a mentionné qu'il serait affolé s'il savait que M. Yvon Dupuis voulait prendre les rennes de ce troisième parti au Québec.

FINANCES DU PARTI

L'ancien député unioniste du comté de Bellechasse a brossé un tableau sommaire des finances du parti. Il a expliqué qu'après la vente du journal Montréal-Matin, l'Union nationale disposait d'une somme d'environ \$4.500.000. De cette somme, \$2.000.000 ont été utilisés de 1970 à 1973 pour le fonctionnement du parti. On a ensuite "dégelé" un montant de \$1.000.000 pour la dernière campagne électorale. Après le paiement de quelque \$500.000 comme dépenses supplémentaires, il restera donc une somme de \$1.000.000.

M. Loubier a déclaré qu'il avait fait faire une étude sur l'aspect juridique d'une caisse électorale pour savoir si le montant qui la compose pouvait être déposé en fiducie. Les conclusions de cette recherche ont dévoilé que les montants ne pouvaient pas être déposés en fiducie et que le chef du parti, seul, était responsable de cet argent. En fait, puisque le parti politique comme tel n'est pas une entité juridique, le chef peut être tenu responsable des dettes du parti et par conséquent s'accaparer de l'argent.

Dernièrement il a été décidé que le chef par intérim, qui remplacera M. Loubier, devra obtenir le consensus du comité des finances et de l'exécutif national pour toutes dépenses importantes du parti.

DU SANG NEUF

M. Loubier est conscient qu'il faut du sang neuf à la chefferie de l'Union nationale. "La politique use et un nom aussi. Il est très important que l'Union nationale présente un nouveau visage."

Tout en spécifiant qu'il partait pour des raisons personnelles, l'ancien député du comté de Bellechasse a souligné qu'il le faisait avec regret, sans aucune amertume ni aucune déception.

"J'espère que les années passées en politique auront pu faire avancer certaines choses. J'ai essayé du mieux que je pouvais, de remplir les fonctions que j'ai occupées."

Au sujet du manque de préparation lors de la dernière élection au Québec, M. Loubier a mentionné que son parti avait manqué de temps.

Parlant de l'équipe d'universitaires qui l'entourait, M. Loubier a souligné que tous avaient été d'une grande loyauté. "Je ne vois pas du tout le fait qu'ils aient été des éléments néfastes dans la déconfiture de l'Union nationale. D'ailleurs, je ne veux faire le procès de personne."

Les actions de Bell sont \$6 en bas de leur valeur aux livres

par Jean-Paul Gagné
de notre bureau d'Ottawa

Poursuivant hier sa déposition devant la Commission canadienne des Transports, l'expert financier montrealais James Pitblado a déclaré que Bell Canada ne pourra pas avoir recours à une émission d'actions ordinaires pour financer une partie de ses dépenses tant que les actions ordinaires qui se transigent actuellement en bourse n'atteindront pas le prix de \$53.

Le rendement de Bell Canada est loin de ce chiffre. Le cours des actions est actuellement de l'ordre de \$40, soit de \$6 en bas de leur valeur aux livres qui se situe actuellement à environ \$46.

Selon le vice-président de Dominion Securities Corporation, Harris and Partners Ltd, la pleine augmentation des tarifs demandés par Bell Canada dans sa requête "b" aurait permis à la société de s'approcher de ce niveau si la Commission des transports avait pu entendre sa requête l'an dernier et décréter la hausse pour

le 1er janvier 1974. Or il n'en sera rien puisque les audiences n'ont débuté que lundi dernier. Selon les observateurs il serait surprenant d'obtenir une décision avant les mois de juin ou juillet prochain.

Ce seul délai ferait perdre à la compagnie la moitié de ses demandes de revenus supplémentaires de \$51,8 millions. Et encore là il n'est même pas sûr que la Commission accède en entier aux demandes de Bell Canada. L'expérience des quatre dernières décisions de la CCT démontre que seulement 53 pour cent des requêtes de Bell ont trouvé grâce aux yeux du Comité des télécommunications de la CCT.

En terme de gain par action, M. Pitblado estime que la pleine augmentation des tarifs demandés par Bell Canada pour le 1er janvier auraient fait passer le taux de rendement par action de \$4,26 qu'il est actuellement à \$4,97 pour une augmentation de 16,7 pour cent.

Cette hausse n'est toutefois qu'un minimum pour le té-

moins de Bell Canada. Sans ce gain, Bell ne saurait pas regagner la confiance des investisseurs. Selon le courtier en valeurs mobilières, cette pleine gratification augmenterait le prix des actions à un niveau allant de \$45 à \$50, encouragerait les investisseurs qui sont actuellement déprimés, permettrait à Bell de se rattraper à la suite des décisions non favorables de la CCT depuis 1969 et surtout restituerait la compagnie sur sa courbe précédente d'augmentation des bénéfices nets de l'ordre de 6 à 7 pour cent par année.

L'an dernier les bénéfices nets de la compagnie ne se sont accrus que de 5 pour cent, ce qui place la compagnie de téléphone dans la cave au point de vue de la confiance des investisseurs.

Interrogé encore une fois par le procureur de l'Ontario,

M. Dan Burtick et par l'avocat d'un groupe de municipalités ontariennes, M. William Graham, le courtier montrealais s'est dit relativement pessimiste sur la conjoncture économique.

Selon lui il faut s'attendre à une croissance réelle du produit national brut de 4 à 4,5 pour cent pour l'année en cours, contrairement au 5,2 pour cent qu'avait avancé lundi dernier un autre témoin de Bell Canada, M. W.A. Beckett, un économiste de Toronto. En matière d'inflation, il s'est également dit moins optimiste que M. Beckett qui avait prévu une augmentation des prix de 7 pour cent.

Le Québec n'avait pas encore eu l'occasion hier de contre-interroger l'expert de Bell-Canada sur l'évaluation boursière de la compagnie et sur son taux de rendement.

C'EST CONNU DE TOUT LE MONDE OU PRESQUE...

QU'ON PEUT SAUVER DE L'IMPÔT GRÂCE À UN PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE

Qui ne sait pas encore qu'à chaque année, on peut affecter à un plan d'épargne-retraite jusqu'à \$4.000 déductibles d'impôt?

Mais investir à votre avantage, c'est une autre affaire car ce n'est pas tout de sauver de l'impôt. Il vous faut également:

- une garantie sur le capital en tout temps
- un bon rendement et pour longtemps. 8,05% - garanti pour 10 ans (dépôts de février 1974)
- de la flexibilité car on ne connaît pas toujours l'avenir.

Notre plan ECOFLEX répond à ces exigences. Vous pouvez dormir en paix: le capital ne fondra pas en cours de route, parce que L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie s'en porte garante. Les intérêts sont déterminés par le taux net de nos placements courants et garantis pour 10 ans sur chaque dépôt (par exemple, l'intérêt applicable aux dépôts effectués en février 1974 est de 8,05% garanti pour 10 ans). Comme il est difficile de s'engager à long terme, grâce à ECOFLEX, vous pouvez déterminer vous-même le montant de vos dépôts.

Pour des renseignements additionnels concernant ECOFLEX, consultez le bureau local de:

MARIUS LESSARD INC.
REPRESENTANT

Pour information, téléphonez à frais virés
Marius Lessard (418) 651-2212
1001 ave Bégou, Québec, Qué. G1X 3M4



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



EN SPECIAL

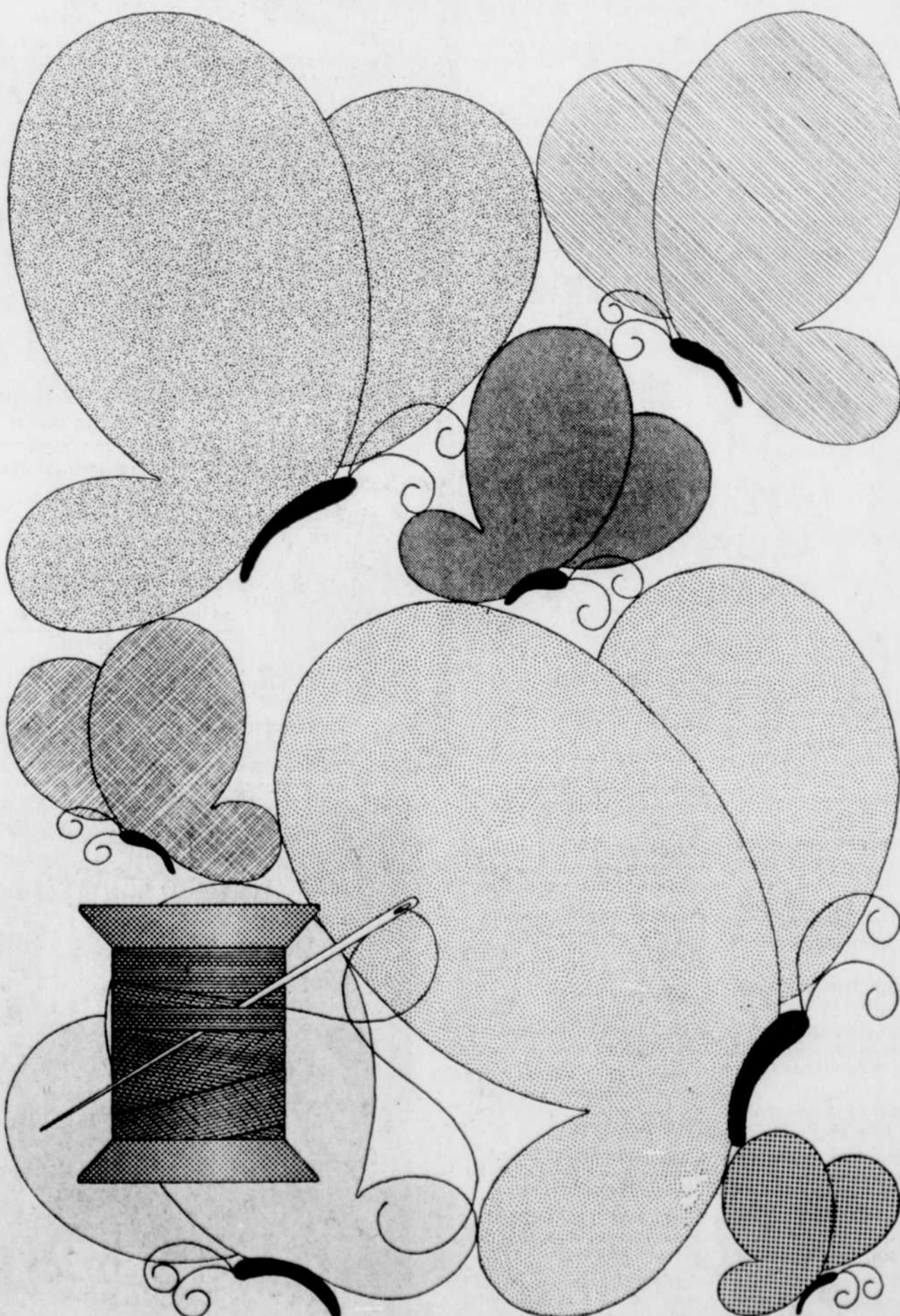
tricot double
lavable

100% polyester

spécial 3.67 vge

- 15 coloris unis au choix
- Largeur de 60 pouces

Syndicat. Tissus à la verge. Centre-Ville, 2e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.
Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411



SONGEZ-VOUS A ETRE VRAIMENT CHEZ-VOUS

MAISON MOBILE "CANADIANA" se spécialise dans la construction de maison mobile, maison sectionnelle ou bureau de chantier selon vos goûts et spécifications. Plan de financement si désiré.

Nous sommes à la maison mobile ce que "Ferrari" est à l'automobile.

Maison Mobile Canadiana,
Route Kennedy,
Ste-Marie-de-Beauce,
20 minutes de Québec
TEL.: Québec = 694-0314
Ste-Marie = 387-2903
frais virés



le 20^{ième}

avec JEAN CLAUDE RIVARD

CHANTONS, DANSONS...

C'est le Carnaval!

Dans une explosion de feux d'artifice comme on n'en avait encore jamais vu à Québec, Bonhomme Carnaval a couronné hier soir, sa reine.

Pour dix jours, à Québec, c'est la joie et la gaieté: la ville est en fête!

ET QUEL CADEAU!

Au terme d'une conférence de presse, le président du 20e Carnaval, M. Paul Mercier, téléphonait hier midi à son épouse:

"J'ai reçu un cadeau; devine: fais beaucoup de place dans le sous-sol; n'aie surtout pas peur!"

Vous savez ce qu'a reçu Mme Mercier? Non? C'était un... lion! Un lion énorme! Un lion accidentellement décollé au Parc safari africain de Hemmingford, Québec. Un lion que l'on a fait empailler pour l'offrir au président du Carnaval et marquer la participation du Parc Safari à la "grosse affaire"...

Il ne fut pas le seul chouchou: le directeur-général du Carnaval, M. Claude Croteau, et les journalistes qui se sont sentis un brin d'humeur paternelle ont eu droit aux... humides baisers du chimpanzé "Charley", mascotte des gens du Parc Safari...

ÇA COMMENCE EN LION!

On a effectivement révélé, lors de la conférence de presse, que le Parc de Hemmingford présentera, lors des défilés de nuit du Carnaval, un char allégorique représentant un énorme lion de 40 pieds de long, avec tête et queue mobiles... Une valeur de \$6,500!

Le char sera tiré par un camion, figurant le roi des animaux à la poursuite d'un zèbre... Les musiciens de la fanfare d'escorte seront eux-mêmes costumés en... lions! Les amuseurs de foule (bouffons) porteront des costumes d'animaux...

BIEN A L'ABRI

Pour la première fois, avec l'importance qu'on lui apporte cette année, le Carnaval permettra aux carnavaliers d'assister au défilé de nuit de demain soir bien assis, à la chaleur, dans l'estrade de la piste de courses Jacques-Cartier...

Un ingénieux dispositif d'amplification permettra à l'assistance de percevoir les bruits d'atmosphère du défilé et d'entendre, pendant les temps morts, les mélodies diffusées par un accordéoniste ambulant.

Ceux qui le désirent pourront quitter leur siège dans l'estrade pour aller voir le cortège de près, au pied de la piste.

Tout ça pour \$1.00. Les Cartes sont en vente maintenant au restaurant de l'estrade, et plus spécialement au Centre Ezzo du 3400, 1ère Avenue. Les groupes peuvent réserver par téléphone: 628-0323. L'endroit idéal pour les personnes âgées, malades ou accompagnées de très jeunes enfants...

PLAZZA RIVE-SUD

La Rive-Sud a maintenant sa Place du Carnaval: la "plazza", située sur un terrain inoccupé, à l'angle de la rue Saint-Louis et de la Côte du Passage, à Lévis.

Bien décoré, l'endroit se prête bien aux réjouissances populaires.

L'inauguration en a été faite, mercredi soir, dans un climat de joie et de gaieté par Bonhomme, les duchesses, les gens

du Carnaval, le député-maire Chagnon, le ministre Raymond Garneau.

LES DEJEUNERS DU CARNAVAL

A peu près tout ce monde s'est retrouvé, tôt hier matin, au premier déjeuner du Carnaval, au restaurant Marie-Antoinette de Lévis.

Avec les hommages de Gilles Bédard Automobiles Inc., on y reçoit à chaque jour, les samedis et dimanches exceptés, divers groupes d'invités. Sur les ondes de CFLS, l'animateur Jean-Claude Mathieu y enregistre des interviews avec les gens de passage. Le journaliste carnavalesque Guy David en profite pour y livrer sa rubrique quotidienne.

CFLS sera incidemment le seul poste de la région, semble-t-il, à transmettre sur les ondes une description du défilé de nuit de demain soir.

DES DOUBELLES S.V.P.

Le Carnaval '74 s'annonce formidable sur tous les points; une lacune n'est cependant apparue: sur la rue Sainte-Thérèse, même à Place Carnaval, on manque de poubelles!

Pour ma part, j'ai longtemps cherché un endroit où jeter un gobelet vide de café; je n'ai pas jeter ces objets dans la rue. Je n'ai pas eu d'autre alternative que de le mettre dans ma poche. Sans dessin, vous vous doutez ce qui est arrivé!

UN PEU FORT

On devrait peut-être baisser le volume du char accordéon des "Musiciens ambulants".

L'initiative est emballante; les musiciens sont formidables, mais le son... aie mes oreilles!

QUELLE VOLATILISATION!

La crème des bleuets, que certains journalistes ont eu la peine de voir se volatiliser mercredi est revenue hier, transformée en "Troika"...

La "Troika" c'est, dit-on, ce que l'on buvait au temps des tsars de Russie, au son des "troikas" (instrument de musique triangulaire) en dansant la "troika" (danse à trois partenaires) ou en se promenant en "troika" (traineau à triple attelage de chevaux).

CARNET

DEMAIN

Sculpture sur neige: pré-concours national, place du Manège militaire.

Petite Wee: tournoi international; Colisée, 8h30 à 21h30.

Journée des enfants: Palais Montcalm, "l'aventure d'un jour", 10h15 et 16h (\$1.00).

Fête des enfants: arena régional de Lauzon, 9h à 12h; gratuit.

Motoneige: course pour la Coupe du Québec; autodrome de Val Saint-Michel, 13h.

Mic Mac: amusements gratuits; Place Carnaval, 14h.

Courses: petit-trot et grand-galop; Piste Jacques-Cartier, 14h.

"Le kit au complet": souper et dancing des carnavaliers; Pavillon des Congrès (Expo-Québec); souper 14h30 à 17h30; dancing, 21h30.

Ballon-balai: centre sportif M. Bédard, Beauport, 18h à la fermeture.

Défilé de nuit: piste de courses; boul. Hamel; ave. Lamontagne, 1ère avenue; pont Drouin, Dorchester, boul. Charest, St-Vallier, Marie de l'Incarnation; départ 20h.

Ceintures fleuries: exposition; bibliothèque de Sainte-Foy, 14h à 17h; entrée libre.

Grand Théâtre: Diane Dufresne, 20h30.

Feu d'artifice: place du Carnaval, 22h.



Ouverture

Devant un palais de glace formé de stalagmites géantes et habité d'animaux fabuleux, des milliers de carnavaliers ont acclamé leur nouvelle reine.

Le Soleil, Raynald Lavoie

Hélène, duchesse de Frontenac, est élue reine du 20e Carnaval

Par Jean-Claude Rivard

Le Carnaval de Québec a sa reine! L'élue est Hélène, duchesse de Frontenac.

La nouvelle de son élection a été marquée hier soir, par les ovations d'une foule enthousiaste et réjouie, et scandée par l'explosion des plus belles pièces de feux d'artifice que l'on ait jamais vues à Québec.

La lutte fut corsée, pendant que Mme Pierrette Roy, vedette de la chanson-thème du Carnaval, piquait au sort, les unes après les autres, les capsules contenant les noms de chacune des duchesses.

Au moment où devait sortir la cinquième capsule

portant son nom, Hélène se trouvait sur un pied d'égalité avec Jeanne-d'Arc, de Lévis; Louise, de Laval, comptait trois bulletins et Lyne de Montmorency, en comptait deux. Lucie, de Champlain, et Louise, de Cartier, n'en avaient aucune.

Alors que le président du 20e Carnaval, M. Paul Mercier, allait annoncer son élection, Hélène ne put retenir son émotion, elle a fondu en larmes... Les instants qui ont suivi furent tout aussi pathétiques pour les autres duchesses: certaines sautèrent spontanément au cou de leur consœur; d'autres se jetèrent en pleurant dans les bras de leur

président de duché, geste instantané qui traduisait peut-être un moment de déception...

LA FOULE...

Pendant que les "éclairs" des photographes pleuvaient sur la reine, les duchesses et le Palais de glace, la foule applaudissait, en regardant filer les pièces pyrotechniques dans le ciel...

Cette foule, on ne peut l'estimer exactement: il y avait du monde partout: sur les murailles, sur les talus, sur les abords du palais de glace, sur la plate-forme réservée aux spectacles en plein air... Plusieurs milliers de personnes, dit-on.

Une foule qui, à plusieurs moments, a cependant été difficile à contenir, vu un retard de près d'une heure et quart sur l'horaire, à cause d'un brio de fil dans le système d'amplification du palais de glace. Ce n'est que grâce à une unité mobile munie de haut-parleurs et d'amplificateurs, que l'on a pu "sauver la sauce"...

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
350 est, boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

JACQUES H. GRAN
Podiatre
571, rue St-Jean, Québec
Sur rendez-vous seulement
524-8126

Le Deauville
3,000, boul. Laurier
Ste-Foy
STEAK ROAST BEEF
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
Ouvert de 11h. a.m. à 11h. a.m.
RESERVATION 658-3644

Aux Compagnons de Cartier, les cours sont suspendus et les étudiants manifestent

par Damien GAGNON

C'est le climat de guerre à l'école polyvalente Les Compagnons de Cartier, à Sainte-Foy où la direction a décidé de suspendre les cours pour une deuxième journée.

Les étudiants accusent les autorités de les brimer dans l'expression de leurs opinions.

Les professeurs aussi en ont long à dire sur l'administration de cette école de quelque 2,000 étudiants. Les professeurs d'éducation physique ont refusé pendant deux jours de donner leurs cours en raison de la malpropreté des locaux.

Ce sont les étudiants qui hier, ont détéré la hache de guerre en décidant de de-

brayer à la suite du renvoi de cinq de leurs confrères, éditeurs du journal Con-Press qui se veut l'organe d'opinions des élèves.

Face à cette situation et dans le but sans doute d'éviter le pire, puisque des professeurs appuient les étudiants, la direction a décidé de fermer l'école pour la journée d'hier.

Cependant, contrairement à la décision qui avait été prise hier, l'école n'a pas ouvert ses portes ce matin. La direction, par un message au poste CHRC, apprenait aux étudiants que les cours ne reprendraient que lundi.

Ce matin c'était donc le fouillis le plus complet à l'école; pendant que les parents (comité d'école) étaient

en réunion ainsi que la direction, les professeurs ne savaient trop que faire. Ils ont finalement décidé de tenir une assemblée pour étudier le conflit.

On apprenait aussi que la direction avait décidé de suspendre 5 autres étudiants, les membres du Conseil étudiant. On s'interroge sur ce dernier geste des autorités alors que deux de ces étudiants n'ont que 12 et 13 ans, étant les représentants des secondaire I et II.

Par ailleurs, tel que prévu, plusieurs centaines d'étudiants se sont rendus manifestant devant les locaux d'administration de la régionale de Tilly à l'école Katimavick.

A moins que la direction revienne sur sa décision, en réintégrant sans condition les 10 étudiants congédiés et permette la publication de Con-Press, les étudiants entendent poursuivre leur action. Il n'est donc pas question de reprendre les cours lundi.

La direction ne veut pas du journal Con-Press. Elle affirme que les étudiants ont déjà leur organe d'information "Informa 7" publié dans le cadre des activités étudiantes sous la surveillance d'un professeur animateur.

M. Bouchard, directeur aux

affaires étudiantes, nous a déclaré qu'à sa connaissance, il avait censuré un seul article depuis le début de l'année, parce que l'étudiant employait des "jurons".

Dans sa première édition, Con-Press dénonçait justement le manque de liberté d'opinion dans les médias d'information que l'autorité offre aux étudiants.

Plusieurs professeurs appuient les étudiants dans leur contestation de l'autorité. La direction le sait et en profite pour accuser des professeurs de faire de l'action politique auprès des élèves.

Les étudiants dénoncent

aussi la malpropreté des locaux de l'école. Au début de la semaine, les professeurs d'éducation physique refusaient de donner leur cours tant et aussi longtemps que la direction ne prendrait pas les moyens de nettoyer et de désinfecter les lieux. Les cours devaient reprendre hier.

Sur ce point, la direction de l'école donne raison aux enseignants et aux étudiants, mais rejette le blâme sur le dos de la compagnie d'entretien qui ne ferait pas du bon travail.

En définitive, les étudiants disent avoir leur "maudit voyage" de la direction qui refuse de les consulter et qui

veut que tout lui passe entre les mains.

De leur côté, les enseignants ont aussi des griefs à formuler. Il n'y a pas que la malpropreté de l'école mais aussi des problèmes d'ordre pédagogique. Ils entendent rendre public dans quelques jours, un dossier complet de la situation à l'école Les Compagnons de Cartier.

Depuis son ouverture en septembre 1972, l'école des Compagnons de Cartier a connu de nombreux problèmes: système de chauffage incontrôlable, insalubrité des locaux, conflits entre les enseignants, les étudiants et la direction. Et ça continue.



Plusieurs centaines d'étudiants ont manifesté ce matin devant les locaux d'adminis-

tration de la régionale de Tilly, à l'école Katimavick.

Le Soleil, Jacques Deschênes

AVIS DE CONVOCATION

Les Membres de l'Association Coopérative d'Information Québécoise sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra demain, le 9 février, à la grande salle de la CSN, 155 est, boul. Charest, à 9 heures a.m.

CONVOCATION

L'Assemblée Générale Annuelle de LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG sera tenue lundi le 11 février 1974 à 20 heures à la salle civique de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg Jean-Paul Bergeron, secrétaire

au-delà de l'événement



Québec à la remorque de Montréal

Le mythe du gigantisme urbain

par André Robitaille

L'incapacité du rapport La Haye de déterminer une vocation viable pour la région administrative de Québec, vient de ce que ces supposés doctrinaires s'alimentent à un dogme économique et urbanistique désuet et rétrograde qui leur provient de différentes sources facilement identifiables et qui s'accroissent tous pour vouer à la stérilité tout le Québec au seul profit d'une super-métropole. Hors d'échelle avec le pays, seul y échappera, à tour de rôle, le Nouveau-Québec et demain, les territoires de la Baie James.

Les auteurs de l'étude de cadrage se disent limités dans leurs propositions par des contraintes (qu'ils ont d'ailleurs antérieurement suggérées aux gouvernements).

Le rapport La Haye argumente que, "selon les vues du ministère de l'Expansion économique régionale, en stimulant le développement industriel de certaines régions, il n'est pas question de réaliser et de faciliter la mise sur pied d'une entreprise qui, avec sa production, viendrait en conflit avec une entreprise située ailleurs au pays. La production résultant d'un projet subventionné par le MEER ne doit pas provenir d'un déplacement de l'activité manufacturière au pays. Il doit s'agir plutôt d'une nouvelle production canadienne (p. 161)".

De plus le même rapport ajoute: "Mentionnons ici, la position du Conseil des sciences du Canada qui, lors d'une étude sur l'industrie manufacturière au Canada, suggère d'éviter l'éparpillement coûteux de cette activité au pays..." (p. 161)".

Et ce rapport mielleux ajoute candidement: "Il ne reste à peu près pas de domaines où la région défavorisée peut espérer percer..." (p. 162)".

D'ailleurs, cette conception urbanistique "monopolisatrice" s'inscrit parfaitement dans l'esprit de l'auteur de l'étude de cadrage qui a toujours préconisé le "renforcement du rôle de Montréal" pour en faire le compétiteur magnétique des monstres urbains américains; à cette fin, il veut enrégimenter tout le Québec dans la "conurbation" montréalaise par la réalisation d'un mouvement tentaculaire qui se répandrait progressivement et systématiquement à partir de la Métropole, en empruntant l'axe du Saint-Laurent, en urbanisant graduellement les deux rives jusqu'à gagner Sorel et Trois-Rivières, puis Québec et Lévis, et plus tard Rivière-du-Loup... jusqu'à Gaspé et au Labrador, en échouant peut-être sur la terre de Baffin.

Cette conception d'ailleurs pas du tout inédite, de développement urbain et de supposé aménagement de territoire, préconise un centralisme qui est apparu avec le capitalisme, autrefois, et que Mumford décrivait comme "une nouvelle ère barbare". Et d'ailleurs, Jean-Claude La Haye lui trouve une justification et un appui à l'infécté rapport "Higgins-Martin-Raynaud", préparé en 1970 par le MEER. Cette dernière étude a pour titre pompeux: "Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec". L'auteur de l'étude de cadrage dit que la teneur de ce rapport "semble être adoptée par les autorités..." (p. 156)".

Le rapport des trois professeurs de l'université de Montréal prend uniquement pour nous une certaine importance parce qu'on a réussi à l'imposer en "hauts lieux", sans cela il ne vaudrait pas la peine qu'on en parle. Ce rapport donc, qui risque de régler irrémédiablement notre vie, après une longue dissertation farcie de contradictions, de faux arguments souvent sentimentaux, de doctrines économique, sociale, culturelle, urbanistique dépassées depuis longtemps, et dans le contexte d'un esprit rapace qu'on connaît bien à certains montrealistes (pour employer le terme juste de Gustave Lanctôt), donne comme grandes orientations proposées pour le développement régional du Québec les objectifs et options suivantes: (p. 152).

- "Favoriser l'expansion de Montréal;
- "Y stimuler les activités de développement;
- "Renforcer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et canadiens;
- "Encourager la déconcentration de Montréal vers sa zone périphérique de façon à obtenir un certain nombre de villes de 100.000 habitants et plus;
- "Multiplier les effets d'entraînements de Montréal auprès de la zone périphérique et des autres régions du Québec par une politique de croissance (distincte

d'une politique de développement) visant à intégrer les régions du Québec aux circuits montréalais et, partant, aux circuits canadiens et étrangers."

Voilà la politique de développement que Jean-Claude La Haye dit être acceptée par le gouvernement "outawiste" et celui de la province, et qui se résume bêtement par cette petite phrase suave du rapport H.M.R.: "Une province qui a la chance d'avoir une grande agglomération dynamique (Montréal) peut du moins l'utiliser pour y déverser les surplus de populations produites par les régions anémiques..." (p. 56).

Aux Etats-Unis, en 1940, on amorçait une politique nouvelle d'éparpillement de la population autour des villes, c'est la "Standard Metropolitan Area"; en Grande-Bretagne, à partir de 1945, on adoptait une politique systématique visant la décongestion de Londres; en France, de 1935 à 1939, Raoul Dautry entreprenait la création d'usines dans le centre et le sud-ouest du pays; Claudius Petit, en 1950-51, inaugurerait définitivement une politique de décentralisation industrielle et d'expansion régionale qui ne s'est pas interrompue depuis; en Allemagne et en Italie, un même mouvement, interrompu par la guerre, s'est depuis développé systématiquement et avec grand succès; la Suède et le Danemark (pays moins peuplés que le Québec) ont adopté cette politique d'aménagement équilibré et harmonieux de leurs territoires respectifs depuis très longtemps... en URSS, depuis 1955, il est interdit de construire de nouvelles usines ou de les agrandir dans un rayon de 200 km autour de Moscou; au Brésil, Kubitschek, en 1956, décidait la construction de Brasilia, il s'exprimait ainsi: "Il fallait imposer une discipline à ce progrès désordonné, répartir également les richesses mal distribuées, source de menace pour l'unité nationale. Sur le plan politique, ce transfert de la capitale libérera le gouvernement des pressions dangereuses qui entravent et retardent l'action administrative..." Malheureusement, l'armée, à la solde des étrangers, a établi dans ce pays un régime despotique.

Au Québec, comme toujours, l'on est cinquante ans après les autres et, aujourd'hui encore, on se vautre dans une palabre stérile entre ceux qui prônent l'entassement urbain bâti sur l'exploitation des classes laborieuses, des classes rurales, des ouvriers, des gens qui n'ont pas la "chance" de vivre dans la métropole, et ceux au seul profit des grosses finances, et ceux qui, sans bloquer le développement normal de Montréal, désirent une place égale pour tous, une chance pour tous, sur l'immense territoire du Québec, également.

Le rapport La Haye (le dernier en liste d'une longue série) nous offre une série de banalités, de redites, d'emprunts divers de pseudo-solutions qui ont été pensées même avant les rapports Greber et Hodgson de 1956... le développement du port, ajoutant "une" industrie, celle de la transformation sur place de l'amiant, idée géniale... promouvoir des activités touristiques... on sait ça depuis 1608... fabriquer des aliments, comme si ce n'était pas normal! et faire de la bagosse...

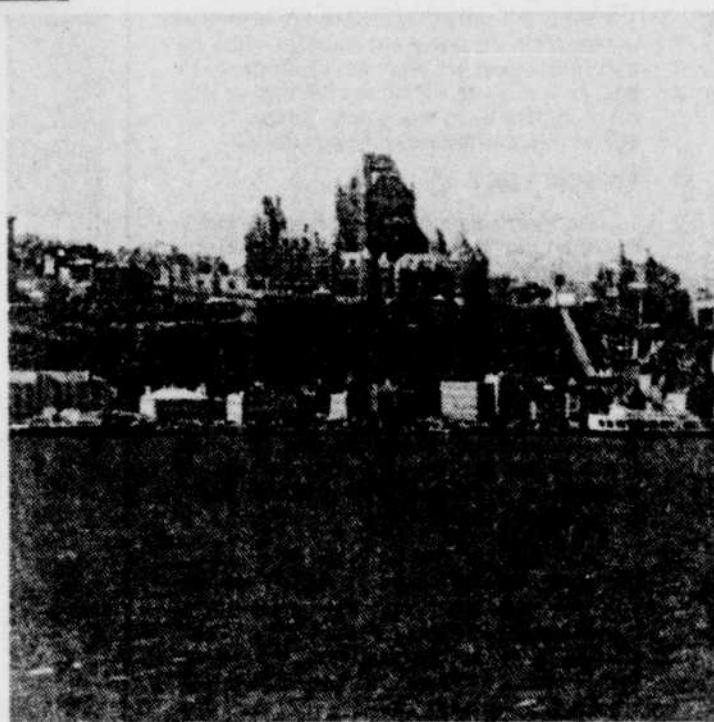
Le rapport La Haye semble nous dire que le fleuve coule devant Québec et qu'il faut se lancer dans l'industrie des "diamants" qu'on trouve dans la "côte dudit Québec", dont ce bon farceur de Champlain disait qu'ils "sont meilleurs que ceux d'Alençon..."

Pendant que La Haye et compagnie nous bourrent de balivernes, afin de camoufler notre stérilisation accélérée, des ministères complets sont transportés à Montréal, le Mouvement Desjardins délaisse Lévis, le concept général de réaménagement du Vieux-Québec est bien au fond des tiroirs depuis 1970, Ottawa concentre son armée régionale de fonctionnaires à Montréal, les Pêcheurs unis dépendent de leur bureau montréalais qui n'a rien de coopératif, de même pour la Coopérative fédérée qui devient un Trust; l'on a perdu notre théâtre lyrique, Radio-Canada, réseau français de Montréal, laisse tomber de la table quelques miettes, aux heures creuses; nos journaux dépendent de plus en plus de la métropole avant de disparaître, nos usines et nos commerces deviennent des succursales... ça devient banal et ennuyant de conter l'exécution d'un tel scénario si bien établi...

André Raynaud nous avait bien promis une économie "saine et prospère" jusqu'en 1975. Jean-Claude La Haye parle d'ensemble industriel stagnant et improductif, de bas niveau de salaire, de très peu de dynamisme, de région qui se referme sur elle-même, de perte de vitesse dans tous les secteurs...

Je pense que le temps de la résignation et de l'inertie est passé, et que les régions "sous-développées" du Québec, de concert avec des Montréalais raisonnables, se disent pour une fois qu'ils sont écoeurés de mourir...

Le rapport La Haye doit, dès aujourd'hui, être carrément rejeté, et "les orientations du développement économique régional" de H.M.R. fortement désavouées, dénoncées et combattues obstinément, comme si nous étions un peuple évolué au Québec!



NDLR — André Robitaille est architecte-urbaniste à l'emploi du gouvernement fédéral. Le texte qu'il signe aujourd'hui sera soumis aux participants au colloque de l'Association canadienne d'urbanisme qui aura lieu, demain à Québec. Le sujet de ce colloque: "La planification à Québec: perspectives et réalisations".

Pour mieux vous servir durant le Carnaval



Du 7 au 17 février
c'est le Carnaval de Québec!

En plus des heures régulières d'ouverture dans tous ses magasins de la région, 7 succursales seront ouvertes plus longtemps.

QUAND?

jeudi le 7 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 8 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 9 février	de 9h00 am à 5h00 pm
dimanche le 10 février	de 1h00 pm à 9h00 pm
lundi le 11 février	de 10h00 am à 9h00 pm
mardi le 12 février	de 10h00 am à 9h00 pm
mercredi le 13 février	de 10h00 am à 9h00 pm
jeudi le 14 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 15 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 16 février	de 9h00 am à 5h00 pm

OÙ?

2700 boulevard Laurier, Ste-Foy (Place Laurier)
50 Marie de l'Incarnation, Québec
60 rue St-Jean (coin Salaberry)
374 est rue du Roi (carré Jacques-Cartier)
1860 rue d'Estimauville (Centre d'achats La Canardière)
12 rue Ste-Anne (face au Château Frontenac)
2750 Chemin Ste-Foy (Plaza Laval)

JOYEUX CARNAVAL!



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

LION

Le président du Carnaval de Québec, vingtième édition, M. Paul Mercier, devrait quitter le club Rotary, dont il est membre depuis plusieurs années, et se joindre au club Lion. S'il ne comprend pas pourquoi, il comprendra plus tard.

SINFONIA

L'orchestre de musique de chambre de Sainte-Foy, La Sinfonia, donnera un concert, le dimanche 10 février, à 20h30, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, 2125, Louis-Joliet, Sainte-Foy. L'entrée est libre.

P.S. J'ai déjà entendu cet orchestre et il est très bon. Aussi, profitez-en... surtout que c'est gratuit.

PROPRE PROPRE PROPRE

M. Armand Bellefeuille, de La Malbaie, garde en captivité deux magnifiques rats-laveurs. On sait que ces animaux ont l'habitude de laver leur nourriture avant de la manger, d'où leur nom. Aussi, lorsqu'ils sont en captivité, faut-il leur installer un bassin dans leur cage, où, malheureusement, l'eau se pollue très vite, les animaux y jetant également leurs excréments. M. Bellefeuille a toutefois résolu le problème en ajoutant une chasse-d'eau au bass in.

En jouant, les petites bêtes déclenchent le mécanisme qui emporte tout, laissant un bassin propre-propre-propre. Il fallait y penser.

MOUSTACHE

Le cabaretier Roger Dulude, propriétaire de La Corrida et président du concours des moustaches du Carnaval, m'a demandé d'être l'un des juges de la finale, lundi soir, au club Le Vieux Bardeau. Pour un imberbe, ou presque, c'est tout un honneur. Ça fait cinq ans que j'essaie de me faire pousser la moustache et le résultat n'est pas encore très impressionnant. Mais j'y serai, comme un seul homme.

BAL DES SORCIERS

Parlant de ce club, je voudrais vous mentionner qu'on y tient, ce soir, le seul bal costumé du Carnaval, le "Bal des sorcières", mais, comme vous le soulignait dernièrement notre chroniqueur du Carnaval, le Carnaval n'a rien à voir là-dedans. C'est une patente commerciale. Point final.

SCULPTURE

Je ne vous dirai pas où je l'ai vue parce que tout le monde s'y précipiterait, mais il y a dans le Vieux Québec, une sculpture de neige absolument déguélasse représentant une femme nue d'environ six pieds de haut avec des seins énormes et le reste à l'avenant. Morbide. "L'esprit" n'est pas le même partout.

BLEUET

J'ai goûté, cette semaine, dans les voutes chez Ti-Père, à la fameuse liqueur de bleuets que la compagnie Schenley vient de mettre sur le marché. Et laissez-moi vous dire que ça vaut la peine. Espérons maintenant qu'une compagnie, Schenley ou une autre, aura la sagesse de faire de même avec le sirop d'érable. Il me semble qu'il n'y aurait rien de mieux qu'un bon digestif à l'érable après un repas fastueux.

TROIKA

Dans le but de participer activement au Carnaval de Québec, la distillerie Schenley a présenté, cette semaine à la presse régionale, son traineau russe "Troika". Tiré par un attelage de trois chevaux qui, entre parenthèses, n'ont pas été faciles à

atteler, la "Troika" circulera particulièrement, durant le Carnaval, sur la rue Sainte-Thérèse, mais il se peut que nous l'apercevions ailleurs, un peu partout dans la ville, d'ici à la fin de l'hiver.

STATIONNEMENT DE NUIT

La police tolérera le stationnement de nuit, dans les rues de la ville, durant les deux fins de semaine du Carnaval, soit les 9, 10, 11 et 16, 17, 18 février 1974... à moins que Dame Nature se mette de la partie et nous expédie une tempête de neige. Dans ce cas, on vous prierait de ne pas tenir compte de cet avis.

CITOYENS DE ST-SAUVEUR

Ce n'est pas parce que j'ai trinqué dernièrement avec le maire Lamontagne dans une maison du quartier Saint-Sauveur (chez Ti-Père), que toute la population du quartier est prête à en faire autant. En effet, on n'a pas oublié que, selon les paroles du maire, un programme de restauration des logements devait débiter en 1973 dans ce quartier. Comme il n'y a toujours rien de fait (nous sommes en 1974) tous les propriétaires et les locataires du secteur sud sont convoqués à une réunion qui se tiendra le lundi 11 février, dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Grâce (entrée rue Colbert), à 20h. Même le maire est invité.

ELECTIONS

Selon Ben Payeur, le Parti libéral songerait à déclencher des élections précipitées... pour avoir un mandat clair. Notons que M. Payeur est membre de la Commission d'information du Parti libéral du Québec et qu'il a un sens de l'humour qui, selon sa femme, est assez intéressant.

SOUVENEZ-VOUS

En cette première fin de semaine du Carnaval souvenez-vous: si la police est indulgente pour les fêtes éméchées, elle ne l'est pas pour les conducteurs en état d'ébriété.



60^È ANNIVERSAIRE

M. et Mme Joseph Tardif, âgés respectivement de 85 et 83 ans, ont fêté leur 60^{ème} anniversaire de mariage, le 13 janvier dernier. Demeurant à Sainte-Louise de l'Islet, depuis 58 ans, ils avaient auparavant habité la paroisse Saint-Germain de Kamouraska. Leur mariage a été prolifique puisque 11 de leurs 12 enfants sont toujours vivants et leur ont donné 64 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

CONTRACEPTION

Les étudiantes en sciences infirmières de l'université Laval organisent, le 13 février, à Place Fleur-de-lys, une journée d'information sur la contraception. Si c'est pour vous un problème... ou si vous aimeriez que cela en soit un vous serez le ou la bienvenue.

La Couronne demande la tenue d'un nouveau procès pour Collins

par Guy DUBE

Vingt-quatre heures à peine après avoir demandé la permission d'en appeler de la sentence imposée à Laurent Courbin, Me John d'Arcy Asselin, le représentant de la Couronne dans la désormais célèbre affaire Kelly, a demandé hier, la tenue d'un nouveau procès pour John Ray Collins, parce que le juge Paul Miquelon aurait été "partial en faveur de la défense".

On sait que Collins, un ressortissant américain âgé de 24 ans et originaire de Key West, en Floride, a été trouvé coupable d'homicide involontaire, le 29 janvier dernier, au terme de son procès pour le meurtre du couturier québécois John Albert Kelly, trouvé assassiné dans son appartement du 270, rue de Bernières, à Québec, le 17 septembre 1971.

PARTIALITÉ DU JUGE...

Parmi les motifs qu'elle invoque, la Couronne affirme que le président du tribunal, le juge Paul Miquelon, "a induit les jurés en erreur en s'adressant à eux d'une façon trop partielle en faveur de la défense".

Me Asselin soutient également que le magistrat "a erré en droit en dirigeant les jurés vers un verdict d'homicide involontaire (manslaughter)", tout en ne leur ayant "pas suffisamment expliqué la différence entre manslaughter et le meurtre, même après que ces derniers soient revenus pour demander des explications supplémentaires".

SENTENCE AUJOURD'HUI

Par ailleurs, c'est au-

jourd'hui que le juge Miquelon doit prononcer la sentence de Collins.

Il se peut cependant que le prononcé soit remis à une date ultérieure, à la demande de la défense, représentée par le criminaliste Jacques Bouchard. La peine prévue par le Code criminel canadien pour un homicide involontaire coupable est de 24 heures de prison jusqu'à la réclusion à perpétuité. Cependant, elle varie généralement de quatre à 15 ans de pénitencier, selon les cas.

Soulignons enfin qu'un troisième et dernier accusé n'a pas encore subi son procès relativement à ce meurtre. Il s'agit de Marcel Pélouquin, 33 ans, de Montréal, qui ne connaît pas son sort avant avril prochain, puisque la date de son procès a définitivement été fixée au 11 mars, à la salle des Assises du palais de justice de Québec. C'est Me André Cartier qui défendra l'accusé, tandis que le juge Ivan Mignault sera le président du tribunal.

Le premier accusé à avoir subi son procès est Laurent Courbin, qui a finalement été acquitté par le jury. Dans ce cas, la Couronne n'est pas allée en appel, mais s'est déclarée insatisfaite de la sentence de dix mois que le juge Miquelon lui a imposée pour avoir refusé de témoigner au procès de Collins. C'est uniquement dans ce cas qu'elle a demandé une révision de sentence. Courbin est représenté par Me Richard Grenier.

Maurice Vachon préfère la prison à l'amende!

En recevant sa sentence de \$100 d'amende ou 15 jours d'emprisonnement, Maurice "Mad Dog" Vachon, un des "champions interplanétaires" des spectacles de lutte, a précisé à son avocat, Me Jacques Bouchard, qu'il préférerait la prison à l'amende, "par principe".

Le lutteur a été trouvé coupable, hier, par le juge Yvon Siros, de la cour des sessions de la paix de Québec, d'avoir causé des lésions corporelles à un spectateur, après un spectacle de lutte tenu au Colisée de Québec, le 31 juillet 1972.

Me Bouchard a cependant affirmé qu'il en appellerait et du jugement et de la sentence, sous peu, ce qui explique qu'il devra faire une demande de cautionnement pour que son client ne fasse aucun séjour au Centre de détention d'Orsainville en attendant que les juges de la cour d'appel aient statué sur son cas.

LES FAITS

Dans son jugement, le magistrat rappelle les événements survenus le soir du 31 juillet 1972. Du grand nombre d'amateurs qui avaient assisté à cet événement sportif, quelques centaines s'attardaient en face du Colisée pour manifester

leur surexcitation à l'endroit de lutteurs qui allaient sortir quelque 40 minutes après la fin du spectacle.

Quatre à cinq policiers escortent Vachon des sa sortie du Colisée jusqu'à son automobile pour empêcher les manifestants de lui faire un mauvais parti.

Les huées et les injures fusent de tous côtés contre l'accusé pendant sa marche. Impatiente par les propos et les insultes des manifestants, il dit à quelques reprises: "Si j'en pince un, il va payer pour tous les autres!"

Vachon dépose tout à coup au sol la mallette qu'il portait de la main. En écartant de la main un policier, il se dégage de son escorte pour se retrouver devant un manifestant inconnu, Garry Gagné, 246, avenue Ruel, à Montmorency, qu'il frappe sous le coude ou de l'avant-bras. Ce coup fait perdre connaissance et se retrouve dans un hôpital avec 12 points de suture, la figure enflée et l'intérieur de la bouche brisée.

Le juge Siros relate que "rien ne vient motiver légalement ce faux bond de l'accusé qui pouvait continuer son chemin au milieu des policiers".

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

4) Québec CFMT-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFMT-TV De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV (4) Émission couleur (11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

VENDREDI 8 FÉVRIER 1974

	P.M.	(5) All in the family c	(10) La couleur du temps c
6.00		(12) Friday Movie: "The elevator" c	(11) Appelez-moi Lise c
		8.30	11.05
(3) News c		(5) M-A-S-H c	(4) Ciné-4: "Les smacmasters" c
(4) Les tannants c		(7) (11) (13) Hors Série c	11.15
(5) The City at Six c		(8) The Odd Couple c	(10) Sans Poutouilles: Programme double: "Gungala, la vierge de la jungle" c et "Gungala, la panthère noire" c
(7) (10) Pierre, Jean jasant c		9.00	
(8) The Lucy Show c		(5) The Tommy Hunter Show c	
(11) Le Joint c		(8) Toma c	
(12) Pulse c		9.15	11.20
(TCQ) Le monde des artistes		(10) Védettes-vérité c	(12) Pulse c
6.30		9.30	11.22
(3) The New Price is Right c		(4) Mannix c	(5) Viewpoint c
(5) Hogan's Heroes c		(10) Découvertes 73 c	11.30
(11) Actualités 24 c		(12) Sing a Good Song c	(5) After Eleven: "Little boy lost" c
(TCQ) Kick la Canne		10.00	
7.00		(3) Channel 3 Night Beat c	A.M.
(3) Dirty Sally c		(5) The World at War c	
(4) Anoromonde c		(7) Enquêtes spéciales c	
(7) Télécinéma: "Les cosques" (2ème partie) c		(8) News c	12.00
(8) The Brady Bunch c		(10) On est comme on naît c	(7) Télécinéma: "La chambre indiscrette"
(10) Le 10 vous informe c		(11) (13) Dossiers c	(11) Cinéma: "Les sequestrés d'Altona"
(12) The Starlost c		(12) Primitive Man: The Spirit Dancers (special)	(12) Feature Movie: "The group"
(13) Le 13 vous informe c		10.30	
(TCQ) Le Tiers-Monde, le Québec et moi		(3) Late Movie: "Willard" c	(13) Ciné-Soir: "Tamango" c
7.30		(4) (10) Les nouvelles TVA c	(4) Les danseurs Valentino à la Brasserie Jean-Talon c
(3) Good Times c		(7) (11) (13) Le téléjournal c	1.05
(4) En première: "Quoi de neuf Pussycat?" c		(8) ABC World of Entertainment c	(5) Dancers Valentino with Music for you c
(5) The Irish Bovers c		10.50	1.45
(8) The six million dollar man c		(7) Informa 7 c	
(10) En première: "Trois cavaliers noirs" c		(11) Nouvelles du sport et météo c	
(11) Marcus Welby, M.D. c		(13) Le 13 vous informe c	
(13) Hawaii 5-0 c		11.00	
(TCQ) Votre poste — Émission du CEGEP de Limoilou		(4) Nouvelles du Carnaval c	(11) Ciné-Nuit: "La prisonnière"
8.00		(5) (12) News c	2.15
(3) Friday Movie: "Dracula" c		(7) (11) Appelez-moi Lise c	(10) Le 10 vous informe c

SAMEDI 9 FÉVRIER 1974

	A.M.				
					13) La lutte grand prix c
5.30			(5) Dancers Valentino with Music for you c		(3) Other people, other places c
(3) Sunrise Semester c		9.56	(3) In the news c		(4) Mon amie Flicka c
6.00					2.00
(3) Get Smart c		10.00	(3) Speed Buggy c		(3) Canadian Travel c
(8) Across the Fence c			(5) Cool McCol c		(4) Match c
(12) University of the Air c			(7) (11) (13) Mon ami Ben c		(5) World cup professional figure skating championships c
6.30			(8) The Brady Kids c		(7) Ciné-Famille: "Melodies immortelles" c
(3) Hogan's Heroes c			(12) Animal world c		(8) McHale's Navy c
(8) Rusty Wellington		10.26			(10) Roller Derby c
(12) The Community c			(3) In the news c		(11) Femme d'aujourd'hui c
7.00					(13) Télé-Campus: "La chatte sur un toit brûlant" c
(3) Help! It's the hair bear bunch c		10.30	(5) Josie and the Pussycats in Outer Space c		2.30
(8) The Bugs Bunny Show c			(5) Movie Time: "The caddy" c		(3) Everything but bear c
(12) Hercules			(7) (11) (13) Lassie c		(4) Cinéma: "Les pirates du diable" c
7.26			(8) Mission Magic c		(8) Pro Bowlers tour c
(3) In the news c			(10) Pop '74 c		2.45
7.30			(12) The Waterville Gang c		(3) It's your heart c
(3) Sabrina, the teenage witch c		10.56			3.00
(8) Yogi's Gang c			(3) In the news c		(3) People c
7.56					(10) La soeur Volante c
(3) In the news c		11.00	(3) Pebbles and Bamm-Bamm c		(11) Le monde en liberté c
8.00			(4) Match sur roulettes c		(12) Grand Prix Wrestling c
(3) The New Scooby-doo movies c			(7) (11) (13) Telechrome c		3.30
(8) Super Friends c			(8) Other people, other places c		(3) Limits of Man c
(12) Yogi's Gang c			(10) Coop-001 c		(10) Horizon sports c
8.05			(12) Puppet People c		(11) Cinéma-Jeunesse: "Tchili Tchili le magicien" c
(4) Les danseurs Valentino à la brasserie Jean-Talon c		11.26			3.55
8.15			(3) In the news c		(4) Votre foyer madame c
(4) Dessins animés c		11.30	(3) Fat Albert and the Cosby Kids c		4.00
8.30			(8) Outdoors c		(3) Grand Prix Wrestling c
(4) Le roi de la jungle c			(10) Vers 76 c		(4) La lutte grand prix c
(12) Josie and the Pussycats in Outer Space c			(12) Fantastica c		(5) CBC Curling Classic c
8.55		11.56			(8) Wide World of Sports c
Bienvenue CFMT c			(3) In the news c		(7) Marine Boy c
8.56			P.M.		(10) Papa raison
(3) In the news c		12.00			(12) Wide World of Sports c
9.00			(3) Children's Film Festival c		4.30
(3) My favorite Martians c			(4) De tout de tous c		(7) Documentaire c
(4) L'enfant du cirque			(5) Grand Prix Wrestling c		(10) C'est arrivé cette semaine c
(7) (11) (13) Minifée c			(7) Le cirque à Tonton c		5.00
(8) Lassie's rescue rangers c			(8) Basketball c		(3) News c
(10) Ciné-Jeunes: "La belle et le corsaire" c			(10) Bon week-end c		(4) Allez-4 c
(12) The New Pink Panther c			(13) Les héros du samedi c		(5) Bugs Bunny and the Road Runner Show c
9.25			(13) Les petites annonces c		(7) Mannix c
(3) In the news c		12.30			(10) Studio 10 c
9.30			(12) Sports Beat 74 c		(11) Bagatelle c
(3) Jeannie c			(13) Thibaud ou les croisades c		(13) Coop-001 c
(4) Ciné-aventures: "Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur" c		1.00			5.30
(7) Le roi de la jungle c			(3) Current Events Quiz c		(8) The reasoner report c
(12) Goober and the Ghost Chasers c			(4) Il est écrit c		(12) The Garner Ted Armstrong Program c
(11) (13) Yogi et Popotame c			(5) Children's Cinema c		(13) Les règles du jeu c
(12) The Flintstones c			(7) Match sur roulettes c		5.55
			(11) Sportheque c		(4) Tournoi de hockey Pee Wee c
			(12) Saturday at the movies: "Three guns for Texas" c		

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS À CHANGEMENTS SANS AVIS!
TCQ: Signifie "TELECABLE de QUÉBEC" réseau communautaire à circuit fermé.
R-Q: Signifie "Radio-Québec" syntonisé au 13 sur le câble.

petite histoire des longs-métrages

VENDREDI 8 FÉVRIER 1974

P.M.	
7.00	(7) Télécinéma: "Les cosques" (2ème partie). Il 1960, aventures de G. Rivalta avec Edmund Purdon, John Drew Barrymore et Georgia Moll. — Le fils d'un chef cosaque rebelle, éduqué en Russie, tente de persuader son père à faire la paix c.
7.30	(10) En Première: "Quoi de neuf Pussycat?" c. G.B. Comédie une réalisation de C. Donner en 1965 avec Peter Sellers, Peter O'Toole et Romy Schneider. — Un psychologue doit soigner un homme qui est déçu de l'attirance qu'il a pour les femmes c.
8.00	(12) Friday Movie: "The elevator" c. E.U. Drame psychologique réalisé en 1953 par G. Scaton avec Bing Crosby, et Claude Dauphin. — À la fin de la guerre, un reporter américain retrouve son fils dans un orphelinat français c.
8.30	(11) Cinéma: "Les séquestrés d'Altona" c. Il Drame psychologique réalisé en 1963 par V. de Sica avec Maximilian Schell, Fredric March et Sophia Loren. — Depuis la fin de la guerre, le fils d'un homme d'affaires allemand s'est enfoncé dans le grenier c.
11.05	(4) Ciné-4: "The Smacmasters" c. E.U. Drame psychologique réalisé en 1965 par J. Lumet avec Joanna Pettet, Shirley Knight, Elizabeth Hartman et Jessica Walter. — Durant les années 30, huit compagnies de collégiés de la même école se disputent des destinations différentes c.
11.15	(10) Sans Poutouilles: Programme double: "Gungala, la vierge de la jungle" c. et "Gungala, la panthère noire" c. — La jeune épouse d'un peintre tombe sous l'enchantement d'un dépravé c.

SAMEDI 9 FÉVRIER 1974

A.M.	
9.00	(10) Ciné-Jeunes: "La belle et le corsaire" c. 1857, aventures de C.M. Scotese avec John Derek, Gionna Maria Canale et Ingeborg Schjorner. — Les exploits d'un aristocrate italien devenu corsaire, après avoir perdu toute sa fortune c.
9.30	(4) Ciné-Jeunes: "Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur" c. G.B. Drame policier réalisé en 1965 par J. Hill avec John Neville, Donald Houston et Anthony Quayle. — À la fin du XIX ^{ème} siècle, Sherlock Holmes enquête sur l'assassinat de trois femmes aux meurs faciles c.
10.30	(5) Movie Time: "The caddy" c. N. Taurag en 1953 avec Jerry Lewis, et Dean Martin. — Gène et maladroite, le fils d'un champion de golf tente de concurrencer avec son père c.
10.50	(12) Saturday at the movies: "Three guns for Texas" c. E.U. Western réalisé en 1966 par D.L. Rich, P. Stanley et E. Bellamy avec Neville Brand, Peter Brown, Mark Warner et William Smith. — Des policiers du Texas doivent capturer des Indiens voleurs c.
2.00	(7) Ciné-Famille: "Melodies immortelles" c. Il Biographie une réalisation de G. Gentilomo en 1953 avec Pierre Cressoy, Carla Del Poggio et Vera Molnar. — Même après avoir essayé de nombreux revers, Pietro Mascagni persiste dans sa carrière de compositeur c.
2.30	(13) Télé-Campus: "La chatte sur un toit brûlant" c. E.U. Drame psychologique réalisé en 1958 par R. Brooks avec Elizabeth Taylor, Paul Newman et Burl Ives. — Différends entre les membres d'une famille fortunée du Sud des États-Unis c.
2.45	(4) Cinéma: "Les pirates du diable" c. G.B. 1963, aventures de D. Sharp avec Christopher Lee, Andrew Keir et John Cairnes. — Les marins d'un bateau espagnol endossent une tempête, trouvent refuge dans un village de rive escarpée anglaise c.

Deux ans de pénitencier

Gilles Lacroix, un mécanicien âgé de 25 ans et domicilié au 454, chemin Sainte-Brigitte, à Sainte-Brigitte-de-Laval, a été condamné à deux ans de pénitencier, hier, par le juge Paul Roy, de la cour des sessions de la paix.

Le magistrat venait de reconnaître Lacroix coupable d'un vol qualifié (avec violence) qui lui a rapporté la somme de...\$15.

Le 27 février 1973, l'accusé prenait tranquillement un verre dans une taverne du quartier Limoilou, à Québec. Soudainement, il se lève et suit un individu qui se dirige dans la salle des toilettes. À cet endroit, il le force à lui remettre son porte-monnaie qui renfermait une somme de près de \$15.

Il se fait pincer et justice a été rendue hier. On sait que le vol qualifié est un des crimes les plus graves, même si le montant volé est minime.

nouveau concept

Problèmes d'espace et de coût? Archidrome vous apporte la bonne solution. Ce bâtiment aménagé tout acier se prête à toutes les utilisations. Il n'exige ni charpente ni fondation. L'assemblage à écrous et boulons est effectué facilement, en quelques heures, à l'aide d'une simple clé. Il en résulte un bâtiment plus facile d'entretien, offrant un coefficient de sécurité plus élevé et permettant d'utiliser tout l'espace, sans perdre un pouce. Archidrome, une façon moderne et économique de construire!



la compagnie d'acier archidrome du canada limitée

580 EST. GRANDE-ALLÉE SUITE 415 QUÉBEC P.Q. TEL. (418) 524-4615

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CTE _____ TEL _____

OCCASION UNIQUE D'ACHETER VIANDES FRAICHES ET ALIMENTS CONGELÉS AU PRIX DU GROS

COMMENT S'Y RENDRE	EXEMPLE:
PROVISION QUÉBEC INC.	SPENCER ROLL CONGELÉ 4 a 6 lb \$1.35 la lb
VOIE FERRÉE	TÊTE FILET MIGNON congelé 2 a 4 lb \$2.25 la lb
Boul. HAMEL	POULET UTILITÉ 6 a 8 lb (cov.) 6 par caisse 71¢ la lb
	DERRIÈRE DE BOEUF de l'Ouest (D) 96¢ la lb
	DEVANT DE BOEUF de l'Ouest (D) 69¢ la lb (Débit, emballé et congelé sur demande)
	BOEUF HACHE 3 LB congelé 89¢ la lb

DES ÉCONOMIES DE 15 A 20%

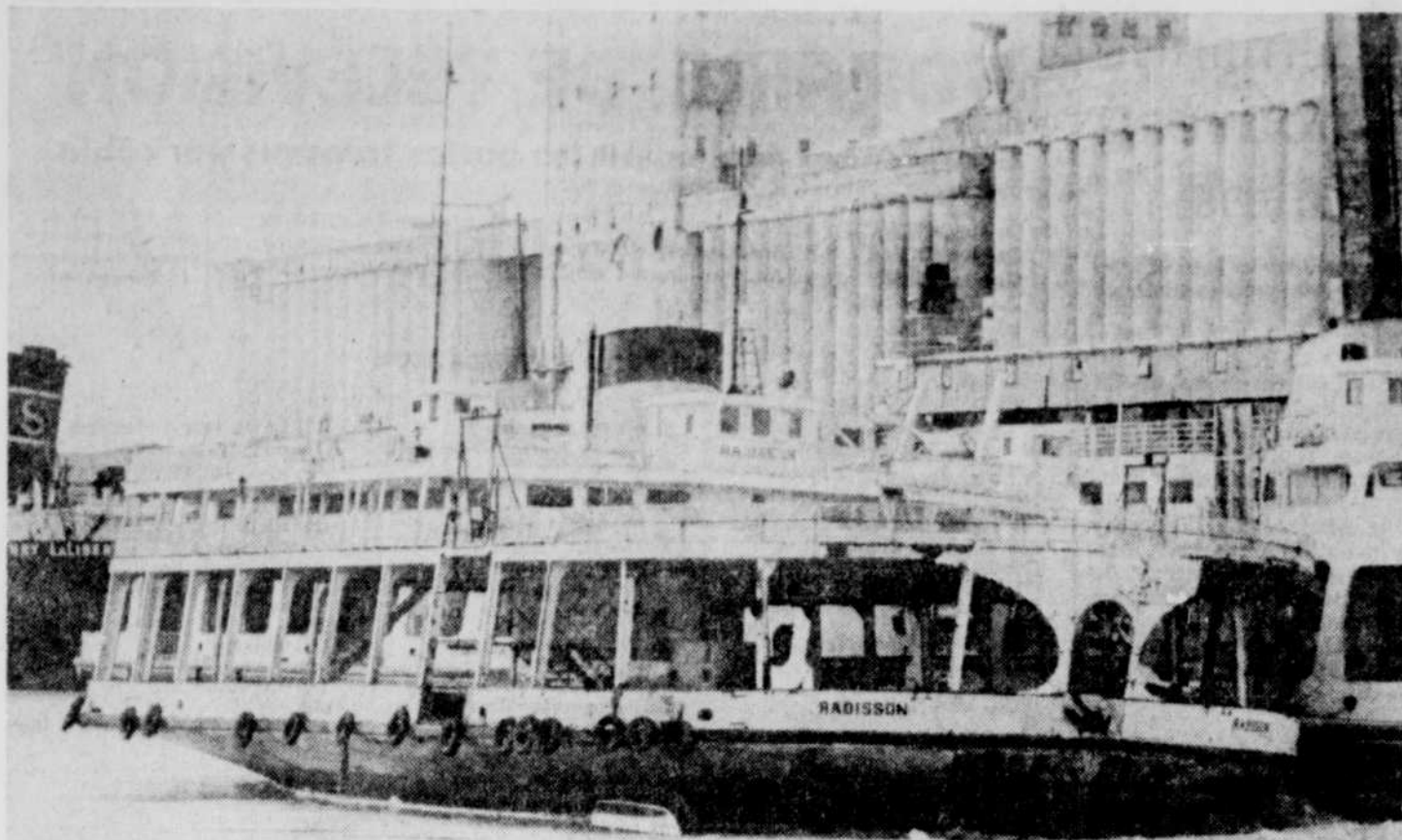
sur les prix réguliers des magasins à chaîne, sur viandes catégorie Canada Approuvé de boeuf bouvillon ou économique, volaille, veau, porc, jambon et produits congelés de marques reconnues.

NOUS NE VENDONS PAS DE CONGÉLATEURS NI DE PLANS D'APPROVISIONNEMENT À CONTRAT. Vous n'achetez que les produits de votre choix, dans les emballages standard.

Nous offrons également un service de désossage, d'emballage et de congélation rapide des viandes fraîches.

PROVISIONS QUÉBEC INC.
ALIMENTATION EN GROS
460, RUE GODIN
Ville Vanier, Québec.
Tél.: 688-0701.

Ouvert tous les jours jusqu'à 5h.30 et le samedi jusqu'à 1h. Rendez-vous sur appel téléphonique.
NOUS ACCEPTONS CHARGE ET MASTER CHARGE



Le Soleil, Jacques Deschenes

Un Radisson sur glace...

Il faudra quelques jours avant que le poussif Radisson soit remis à flot et puisse voguer vers l'île-aux-Coudres, sur la côte de Charlevoix, où il prendra la relève du "Trois-Rivières", avarié

lors de manoeuvres dans les glaces, hier matin. Des équipes se sont mises à l'oeuvre, dès hier soir, pour appareiller le traversier en hivernage dans le Bassin Louise.

Le Radisson assurera le service de l'île-aux-Coudres

Un quai vétuste et les glaces seraient la cause des avaries du Trois-Rivières

par J.-T. LEGENDRE

ILE-AUX-COUDRES — Le quai vétuste de l'île-aux-Coudres, qui n'offre pas la protection nécessaire au traversier, et les glaces qui l'entourent auraient été les causes du bris du gouvernail de Trois-Rivières.

Selon un porte-parole de la compagnie de navigation Cartier, le traversier doit se dégager avec force de son port d'attache, le matin, et cette manoeuvre peut causer des avaries.

Le Trois-Rivières n'a pu être

échoué à Saint-Joseph-de-la-Rive, mais il y est maintenu "en flotte", en attendant d'être remorqué en cale-sèche pour les réparations.

Aujourd'hui, cependant, la population de l'île-aux-Coudres n'est pas totalement isolée, puisque depuis le début de l'après-midi de jeudi, un hélicoptère du ministère des Transports fait la navette entre l'île et Saint-Joseph-de-la-Rive pour les insulaires, et peut intervenir sans retard dans les cas d'urgence.

C'est mercredi matin, à sa première traversée vers 7h,

que le gouvernail du Trois-Rivières s'est brisé. Après avoir dérivé jusqu'à Cap-aux-Oies, il fut enfin remorqué jusqu'à Saint-Joseph-de-la-Rive où il est arrivé vers 3h de l'après-midi. Le capitaine Réal Harvey, de la compagnie de navigation Cartier, qui était à bord du Trois-Rivières s'est immédiatement rendu à Québec pour demander au ministère des Transports de mettre le Radisson en état de prendre la relève, ce dernier traversier étant en rade au Bassin Louise. L'ordre fut immédiatement donné de préparer le Radisson, des équipes de travail-

leurs mises à l'oeuvre, et l'on espère que samedi ou dimanche, au plus tard, le service régulier de traversier sera rétabli pour l'île-aux-Coudres.

M. Raymond Mailloux, ministre des Transports et député de Charlevoix, a tenu à rassurer la population de l'île, et a affirmé que tout était fait pour que la situation redevienne normale, le plus tôt possible, et qu'en attendant, l'hélicoptère demeurerait à la disposition des cas jugés de nécessité par les maires et le médecin de l'île.

La police s'efforce de mettre fin aux attentats des motards

par Lucien LATULIPPE

La mort de Michèle Blouin, reconnue comme la préférée de Serge Beaulieu, le chef des "Pacific Rebels" dans la région de Québec, a relégué dans l'ombre, depuis quelques jours, la série d'attentats dont est victime ce groupe de motards.

La police de Québec, avec la collaboration de la Sûreté du Québec, n'en continue pas moins son enquête pour tenter de mettre un terme à cette tuerie qui n'a rien d'éducatif pour la ville de Québec et pour la région.

Les enquêteurs sont discrets, pour le bien de leur enquête, mais ils travaillent avec acharnement et ils ne ménagent pas les heures de travail. Ils ont hâte de passer à l'action.

Les informations sont difficiles à obtenir. Les intéressés dans ces attentats, les motards eux-mêmes, ne veulent rien dire. C'est comme chaque cause qui les met en présence de policiers, ils observent la loi du silence.

Claude Guay qui est sorti indemne de l'attentat à la bombe devant le palais de justice, lundi, a été interrogé dans l'après-midi et il n'a voulu rien dire, si ce n'est que tous quatre venaient de s'asseoir dans l'auto lorsque l'explosion s'est produite.

LES BLESSES

Blessé aux jambes, Alain Giguère a été traité à l'Hôtel-Dieu et, comme ses blessures

n'étaient pas graves, il a filé et la police n'a pu le rejoindre. Il se terre, semble-t-il, comme bien d'autres "Pacific Rebels" qui craignent pour leur vie.

Quant à Jean-Claude Talbot, blessé dans l'attentat à la bombe, il repose dans un état satisfaisant à l'Hôtel-Dieu où il sera hospitalisé encore un certain temps. Il a subi plusieurs blessures au visage, surtout à un oeil. Il a de plus une jambe et une main passablement amochées.

Comme les autres, Talbot n'a dit à peu près rien. Il aurait toutefois laissé entendre: "On en a assez fait, on peut s'attendre à en recevoir". Mais il n'a pas élaboré davantage.

Première cible de cette série d'attentats, Jacques Barrette, âgé de 20 ans, avait quitté l'hôpital, mais il a dû y retourner d'urgence à la suite d'une complication. Il avait été blessé de plusieurs coups de feu, en descendant de son auto qu'il venait de garer sur le terrain de stationnement près de l'ancien théâtre Laurier, vers 23h30, le 21 janvier dernier. Il n'a jamais voulu rien dire.

Michel Lapointe, âgé de 21 ans, victime innocente de cette guerre entre groupes, se rétablit lentement. Il a été atteint d'un coup de feu, le 23 janvier, alors qu'il se trouvait au centre commercial de La Canardière.

Mario Demers, 18 ans, de Sherbrooke, blessé à coups de feu en même temps que Mario

Bureau qui, lui, a été tué, repose encore dans un état grave. Tous deux semblent aussi avoir été victimes d'erreur d'identité. Ils étaient dans une auto garée sur la rue Sapinière-Dorion, le soir du 29 janvier dernier.

RIVALITE

Une rivalité qui existe entre les "Pacific Rebels" et un groupe ayant la main mise sur certains clubs de Québec et de la région serait le motif de ces attentats qui ont éclaté à la suite du meurtre de Ghislain "Fuséau" Fiset-Alain, trouvé la tête en bouillie en bordure de la rue des Erables, à Saint-Émile, le 1er de l'An. Fiset avait de plus reçu une balle dans la cuisse.

Les incidents de juillet dernier à l'île d'Orléans ne seraient aucunement reliés aux récents attentats. Ils ont toutefois influencé l'avenir de Michèle Blouin.

Cette dernière, tenue responsable de la mort d'Yvan Lapointe tué d'un coup de feu, le 26 juillet dernier, à Saint-Jean, I.O., a été envahie lentement par une dépression. Des membres de sa parenté ont révélé que Michèle ne tenait plus à la vie depuis quelques mois.

Il semble que la mort de Serge Léonard, tué dans l'auto piégée, lundi dernier, et l'arrestation de Serge Beaulieu, lundi soir, aient décidé la jeune fille à poser son geste fatal.

La lettre d'adieu laissée par Michèle et l'arme à feu trouvée sur elle dans son logement du 256 rue Delage, à Beauport, mardi soir, ont été remises entre les mains d'experts du laboratoire médico-légal, de Montréal, hier.

La déclaration écrite par Michèle à la suite des incidents de juillet dernier à l'île d'Orléans servira de comparaison avec la lettre d'adieu. Au premier coup d'oeil, l'expert en écriture a laissé enten-

dre que la même personne semblait l'auteur des deux écrits, mais il procédera quand même à des recherches.

Il semble bien, hors de tout doute, que Michèle s'est enlevée la vie, mais bien des gens en doutent encore. Ils croient à un meurtre et ils ont droit à leur opinion.

LES EXECUTEURS

Quant aux exécuteurs, il semble bien qu'il s'agisse de tueurs à gages venus de l'extérieur. La police croit que des gens d'ici n'auraient pas commis d'erreur d'identité.

Les enquêteurs en possèdent une très faible description. En deux occasions, les exécuteurs ont été vus, mais c'était la nuit et ils étaient masqués à chaque fois.

Jacques Barrette a été descendu par un ou des individus dont il n'a donné aucune description.

Michel Lapointe a été blessé par deux "cagoulauds" que des gens ont vus, mais dont la description est vague.

Mario Bureau et Mario Demers ont été abattus par quatre "cagoulauds" dont la description est aussi très vague.

Quant à l'auto piégée, les occupants de la camionnette utilisée pour l'attentat ont été vus, mais on ne les a pas remarqués.

Malgré ce peu de description et la nulle collaboration des motards visés par les attentats, les enquêteurs croient savoir à qui ils ont affaire. Ils ont effectué perquisitions sur perquisitions. Ils ont l'oeil ouvert et le bon oeil.

D'ailleurs, dès aujourd'hui, les policiers devaient effectuer une surveillance spéciale à l'enterrement de Serge Léonard au cimetière St-Charles. On craignait que quelques incidents ne se produisent.

Dix étudiants contestataires expulsés de l'école du barreau

MONTREAL (PC) — On a dû faire appel à la police, hier, pour déloger de l'école professionnelle du barreau 10 étudiants en droit qui tentaient de convaincre trois de leurs collègues de se joindre aux 375 étudiants qui boycottent les cours.

Le batonnier Jacques Viau a déclaré qu'on avait eu recours à la police afin de "permettre aux étudiants qui veulent suivre les cours de pouvoir le faire en toute sécurité et en toute quiétude".

Un porte-parole des étudiants, Barry Fridhandler, a accusé le barreau de vouloir briser la solidarité étudiante en continuant à donner des cours.

Ces étudiants, qui ont terminé leur cours universitaire, demandent que leur période de stage soit réduite de un an à six mois, que la note nécessaire pour passer deux des six examens du barreau soit abaissée et qu'il leur soit permis de commencer leur stage après avoir réussi trois examens.

M. Gilles Guité fait remarquer qu'il sera possible plus tard de relier par tunnels Place Sillery à l'édifice de l'Industrielle et à celui de Bell Canada.

CIRCULATION ET AUTOBUS

Il signale que le Chemin Saint-Louis ne sera sans doute pas assez large pour absorber le nombre de voitures qui se rendront à Place Sillery et qui en reviendront. A ces voitures, dit-il, il faut ajouter toutes celles qui emprunteront cette rue pour aller à Place Mérici.

Il espère que les autorités municipales et provinciales prendront à temps les mesures nécessaires pour permettre aux automobilistes de circuler convenablement sur cette voie.

Il souhaite aussi que le transport en commun soit amélioré dans ce secteur pour permettre aux personnes qui iront à Place Sillery de s'y rendre rapidement.

ANNONCE

L'AIL EST BON POUR VOUS

Tel un supplément diététique tout à fait naturel, l'ail a déjà été employé dans des centaines de formules depuis des années. Les Européens utilisent l'ail comme un aliment depuis bien des années, considérant ses effets bénéfiques pour la santé.

LES CAPSULES D'AIL ADAMS contiennent de l'huile d'ail Pure. Les capsules d'ail Adams sont vendues depuis 35 ans et ont été employées par des milliers d'usagers qui en sont d'ailleurs très satisfaits. Acheter un paquet de capsules d'ail Adams dès aujourd'hui et voyez comment cette herbe pure et naturelle peut vous aider, vous aussi!

Les capsules d'ail Adams sont sans goût et sans odeur.

Garage souterrain pouvant contenir 240 voitures érigé à Place Sillery

par Jean MARTEL

Les édifices qui constitueront Place Sillery surgiront de terre un à un, et bientôt un garage souterrain pour le stationnement des voitures s'ajoutera aux divers éléments qui formeront cet ensemble.

En effet, le conseil de ville de Sillery a approuvé, à sa séance régulière de cette semaine, la construction de ce garage.

Quelque 240 autos pourront y être garées, à la fin de la première étape du projet, soit au début de l'automne. Ensuite, 175 autres pourront y prendre place lorsque la deuxième étape sera terminée. Le stationnement des voitures se fera sur trois niveaux.

Au-dessus du garage, c'est-à-dire à la hauteur même du sol, seront aménagés des espaces verts.

Voilà les renseignements que nous avons obtenus hier, de M. Gilles Guité, architecte, du bureau Gauthier, Guité et Roy, qui a tracé les plans de Place Sillery.

NORD ET SUD

Place Sillery sera érigée des deux côtés du Chemin Saint-Louis. Une première partie, qu'on désigne sous le nom de Place Sillery Nord, est située

entre l'édifice de l'Industrielle et celui de Bell Canada; l'autre, qui porte le nom de Place Sillery Sud, fera face à la première, de l'autre côté du Chemin Saint-Louis. Les deux sections seront reliées par un tunnel qui passe déjà sous la rue.

C'est la société Pierre Tardif Inc. qui est propriétaire de Place Sillery.

La première phase de Place Sillery Nord est déjà terminée; il s'agit de l'immeuble qu'on nomme Trust Royal.

La deuxième phase consiste en la construction d'un édifice à bureaux de neuf étages (y compris le rez-de-chaussée). Il

se trouve à côté de celui du Trust. Il devrait être terminé à la fin de l'été ou au début de l'automne. Un restaurant sera ouvert non seulement aux employés, mais aussi au public.

La troisième phase consiste en la construction du garage souterrain. Les travaux doivent commencer au printemps et se poursuivre pendant trois à quatre mois.

La quatrième sera l'érection d'un autre édifice à bureaux entre celui du Trust Royal et celui de Bell Canada. L'immeuble aura six étages (y compris le rez-de-chaussée).

Des tunnels relieront les

travail à l'aiguille

BIEN AU CHAUD — Voici deux merveilleux ensembles de tricot pour braver le froid. Crochetez-les en un clin d'oeil, à l'aide d'un mohair chaud et doux. Le turban et le bonnet à large rebord se complètent d'une écharpe et d'un boa. Choisissez des couleurs vives. Patron No. 715, grandeurs P, M, G incl.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC Q1K-1J6.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



715

by Laura Wheeler

Colloque sur l'urbanisme québécois

L'Association canadienne d'urbanisme a organisé un colloque sur les perspectives et les réalisations de la planification à Québec. La manifestation aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, demain.

Le colloque, d'après les responsables, s'adresse à tous ceux qui sont intéressés au développement rationnel de la région de Québec. Au niveau même des conférenciers, il y aura des maires, des architectes, des urbanistes, et des fonctionnaires.

En fait, il s'agira de démêler la bizarre coexistence de deux rapports importants qui traitent presque exactement du même sujet et de manière contradictoire, parfois: le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec publié en août 1972 et l'étude de cadrage rendue publique dernièrement.

DU NOUVEAU Buffet L.P. Demers
(Coin Belvédère & St-Cyrille)
salle de réceptions de tous genres
mariage, réunion de famille, parties de bureau
salle d'expositions.
683-2161



TOUTES LES FUTURES MARIÉES SONT INVITÉES À VENIR VISITER LE NOUVEAU SALON DE LA MARIÉE DE PICARD FLEURISTE DE ST-PASCAL, CTÉ KAMOURASKA, DANS DES LOCAUX TRÈS SPACIEUX. VOUS TROUVEREZ CHEZ PICARD FLEURISTE UN TRÈS GRAND CHOIX DE ROBES DE MARIÉE, VOILES ET DIADÈMES À DES PRIX COMPÉTITIFS. DITEZ-LE À VOS AMIES. LA FUTURE MARIÉE DOIT SE RENDRE CHEZ PICARD FLEURISTE DE ST-PASCAL POUR DEVENIR LA PLUS RADIEUSE DE L'ANNÉE.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 P.M.

gai, gai nous allons



En route vers le printemps! Voici de jolis manteaux anglais, en exclusivité chez Renfrew. A gauche: acrylique-rayonne-et-laine. Bordé de gris-et-rouge. A droite: laine-rayonne-et-acrylique. Quadrillé marine-et-crème 3-6X, \$55. chacun; 7-8, \$60. chacun. Achat sur place seulement!

Les enfants, au troisième

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville

Le Syndicat international du papier permet un vote sur l'allégeance du groupe canadien

Les membres canadiens du Syndicat international des travailleurs unis du papier (SITUP) pourront se prononcer sur l'établissement éventuel d'une organisation nationale propre constituant une entité distincte et séparée de la section américaine.

Telle est la décision adoptée, par voie de proposition, au sein du Conseil exécutif du syndicat international qui a reconnu la légitimité d'un référendum, qui pourrait s'étendre à ses 52.000 membres canadiens répartis dans 215 syndicats locaux.

L'annonce de la formation éventuelle d'un syndicat canadien libéré du contrôle améri-

cain dans l'industrie du papier fait suite à la montée d'une volonté d'indépendance au sein de l'aile nationale de l'union ouvrière.

La première étape devrait être franchie le 19 février lorsque les présidents des 215 syndicats locaux seront invités à Montréal pour étudier la proposition du Conseil exécutif du SITUP.

Si les présidents ratifient la proposition, les syndicats dans leur ensemble auront l'occasion de se prononcer, peu après, par voie de référendum.

Les détails de cette procédure ont été dévoilés, hier,

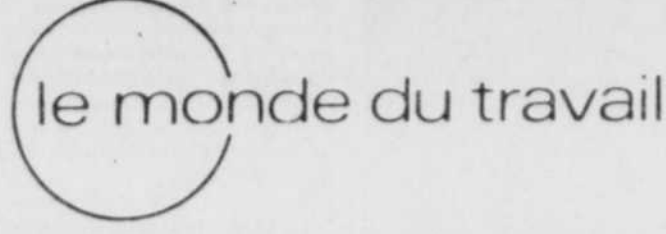
simultanément, par le président du SITUP, à New York, M. Joseph P. Tonelli, et à Montréal, par L.H. Lorrain, le vice-président exécutif et directeur canadien.

La section canadienne est forte, unie et en mesure de fonctionner séparément.

Dans le communiqué, émis par l'organisme syndical, le

terme en lançant aux travailleurs le défi d'un engagement collectif en vue d'affronter avec succès les géants internationaux de l'industrie papetière.

papier. L'union ouvrière avait alors versé, en aide aux grévistes, une somme qui a atteint les \$2.000.000 en y incluant les montants affectés aux autres bénéfices consentis au Canada. La contribution des membres canadiens au syndicat international, dont le nombre des cotisants s'abaisserait à 350.000, advenant une séparation, s'était élevée, par ailleurs, à quelque \$2.2 millions.



La proposition, adoptée par le Conseil exécutif, signale l'existence d'un sentiment national croissant au Canada et reconnaît, en outre, que la

Conseil exécutif prévoit qu'advenant la séparation les liens solides de fraternité, de camaraderie et de solidarité entre les travailleurs américains et canadiens et leurs officiers et représentants dans l'industrie papetière se maintiendront dans l'avenir.

Soulignant que la décision fut difficile à prendre, le SITUP mentionne que la vague de sentiment national est forte et qu'il faut y répondre de façon positive.

Quelque 550 travailleurs sont impliqués dans cette négociation.

La compagnie Gaspesia Pulp and Paper produit du papier-journal. Soixante pour cent de la production de l'usine de Chandler sert à approvisionner le journal New York Times, qui détient d'ailleurs 49 pour cent des parts. La compagnie Price possède le reste des actions.

Le message du syndicat se

Efforts ultimes contre la grève à l'usine de papier de Chandler

par Claude VAILLAN-COURT

de notre bureau de Rimouski

être déclenchée dès minuit, ce soir.

Des porte-parole de chacun des groupes ont déclaré que quelques points majeurs n'étaient pas encore réglés, à la satisfaction de tous, mais qu'ils espéraient en arriver à un compromis.

Une assemblée générale des membres du syndicat est prévue pour ce soir, à la salle du théâtre de l'endroit.



Sécurité
Un travailleur d'Edmonton, en Alberta, a dû se soumettre à ce déguisement, qui pourrait lui être salvateur cependant, pour colmater, à l'aide de produits réfrigérants, une brèche dans un conduit qui avait déjà laissé échapper quelque 4.000 gallons d'huile.

Les grévistes du vêtement dans l'illégalité invités à retourner au travail

MONTREAL (PC) — Un chef syndical a révélé, hier, que des 6.000 travailleurs du vêtement en grève dans la région montrealaise, 3.000 avaient débrayé illégalement.

"Ils se sont laissés emporter par l'enthousiasme, a déclaré M. Harry Lautman, et nous essayons de les convaincre de retourner au travail."

Le gérant des Travailliers amalgamés du vêtement d'Amérique a expliqué que le syndicat représentait les 6.000 grévistes, mais que 3.000 d'entre eux devaient respecter une convention collective de travail différente.

Les "légalistes" sont à l'emploi des 25 plus grosses manufactures de vêtements masculins de la région de Montréal. Leur contrat est expiré depuis le 31 décembre dernier et ils ont le droit de faire une grève depuis lundi.

Quant aux 3.000 autres, ils travaillent pour d'autres firmes et les négociations se poursuivent toujours pour le renouvellement de leur contrat. Leur grève est illégale.

La grève des 6.000 travailleurs du vêtement va provoquer une pénurie de vêtements pour hommes à travers tout le pays d'ici trois semaines, selon les manufacturiers, car la région métropolitaine produit 65 pour cent des vêtements pour hommes du Canada.

La dernière grève, dans l'industrie du vêtement, remonte à 1954. Elle avait alors duré 10 jours.

Les manufacturiers, actuellement, offrent une hausse horaire de \$1, répartie sur une période de trois ans. Le syndicat réclame que cette augmentation soit répartie sur une période de deux ans et il demande également 12 jours de maladie payés.

Les salaires horaires s'échelonnent actuellement entre \$2.20 et \$5.

Le même syndicat représente également 3.500 autres travailleurs du vêtement à travers le Québec et 3.000 de leurs confrères en Ontario. Dans cette province, la grève, jugée comme possible, pourrait être déclenchée le 14 février.

Interruption de la cueillette du courrier

Par Michel CHOQUETTE
La cueillette du courrier a été temporairement interrompue, hier, par suite d'un arrêt de travail d'une trentaine de

Opposition au code postal

MONTREAL (PC) — Le Conseil du travail de Montréal a demandé au public, hier, de boycotter le code postal, parce qu'il va éliminer des emplois et déclasser des employés.

"Il n'est pas question d'être contre le système", a déclaré M. Marcel Perrault, président du CTM et du local montrealais du Syndicat des postiers du Canada.

"Nous voulons que les Postes négocient sérieusement avec le syndicat la question du recyclage et de la relocalisation des employés touchés par les changements."

Selon M. Perrault, le code postal va occasionner des pertes d'emploi pour les postiers.

Le CTM distribue des enveloppes sur lesquelles sont inscrits les mots suivants: "Boycottez le code postal".

Guerre d'usure dans la construction à Montréal

L'Association de la construction de Montréal vient de recommander à ses membres de ne pas céder aux pressions des syndicats, qui empêchent leurs membres de manutentionner des pièces et des matériaux qui ne portent pas l'étiquette syndicale.

Cette recommandation se base sur une injonction accordée, en décembre dernier, par la Cour supérieure qui défend

à un syndicat d'empêcher, de quelque façon que ce soit, les salariés d'une compagnie d'exécuter normalement leur travail.

L'association affirme, de plus, dans un communiqué de presse, que le décret de la construction ne permet pas une telle pratique et réclame une action commune de tous les entrepreneurs.

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Tricots à l'avant-garde

A celui qui recherche une vraie détente, les tricots de fantaisie à manches courtes lui rapporte la nouveauté, l'élégance et le confort.

A Tricot de fantaisie 100% polyester Fortrel avec boutonnage sur empiècement. Blanc, jaune, bleu pâle. P.M.G.XG. 13.00

B Corsage avec col tailleur et poche au corsage. En tricot polyester Fortrel avec rayures contrastantes. Beige, brun, bleu pâle, marine. P.M.G.XG. 15.00

C Débardeur avec motifs et bande de taille en fin côtelé. Jaune, bleu pâle, ivoire. P.M.G.XG. 10.00

Mercerie, r. 18, r.-de-ch. Centre-Ville et r. 818, Place Laurier, 1er.

Au sportif décontracté

Nouveau ! Plein de charme ! Le tout nouvel ensemble en velours côtelé 100% coton, lavable à la machine qui se décolore peu à peu avec les lavages. Après seulement trois lavages, il devient entièrement délavé comme le veut la mode sportive. Bleu seulement.

CHEMISE avec poches plaquées. Tailles: 34 à 42. 20.00

JEAN avec larges coulants. Tailles: 26 à 36. 15.00

Sport pour hommes, r. 56, r.-de-ch. Centre-Ville et r. 856, Place Laurier, 1er.



IGLOO POUR MOTONEIGE — Un Esquimaux, de Hall Beach, dans les Territoires du Nord-Ouest, a trouvé une nouvelle façon d'utiliser un igloo, en le transfor-

mant en garage pour motoneige. La technologie moderne est en voie de donner une nouvelle image aux régions du Nord comme par exemple celle de Dew Line.

Les autochtones du Nord-Ouest revendiquent à leur tour

(D'après PC) — Les Indiens et les Esquimaux du Québec ne sont pas les seuls à entreprendre des actions contre les gouvernements des Blancs du sud: ceux des Territoires du Nord-Ouest et les Métis de l'Alberta viennent de poser un geste identique.

A Inuvik, en effet, le Comité pour la défense des droits des autochtones (dont le sigle anglais est COPE), accuse le gouvernement fédéral d'approuver des projets de forage dans la mer de Beaufort, sans en étudier les conséquences sur l'environnement et sans demander l'avis des habitants de la région.

Le COPE réclame, à cet effet, l'appui du grand public, dans le but de régler cet épineux problème. Il s'inquiète des conséquences de nappes d'huile éventuelles dans la mer de Beaufort sur l'environnement marin ainsi que sur les collectivités qui y sont installées. Selon le COPE, plusieurs communautés de la région dépendent directement de la mer pour leur survie, notamment de la pêche à la baleine blanche et de la chasse aux renards et aux phoques.

Selon un porte-parole du gouvernement, cependant, aucun permis de forage ne serait accordé sans l'accord des mi-

nistères des Affaires indiennes et de l'Environnement

ALBERTA

Les Métis de l'Alberta, pour leur part, réclament du gouvernement de cette province le versement de compensations pour l'exploitation des riches-

ses naturelles sur les territoires qui leur appartiennent.

Les associations des Métis viennent en effet d'intenter une importante poursuite judiciaire contre le ministre de la Santé et du Développement social de l'Alberta, M. Neil Crawford, l'accusant de ne pas avoir versé aux Métis les redevances qui leur sont dues en fonction de la Loi sur les Métis. Cette loi stipule que les minerais trouvés sous leurs terres appartiennent aux Métis, de même que toute redevance qui résulte de leur exploitation.

Ils accusent le gouvernement de ne pas leur avoir payé le montant des redevances sur le pétrole et le gaz naturel exploités sur leurs territoires depuis 1938, et d'avoir plutôt versé au fond consolidé de la

province une somme de \$10 millions qui leur serait due, pas éte approuvée par le Cabinet provincial, alors que part des Métis en 1968 a été la présente action l'a été.

AVIS LEGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LE LOUAGE D'OUTILLAGE POUR L'ANNEE FISCALE 1974-75" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 313, Québec, seront reçues jusqu'à vendredi le 1er mars 1974, à ONZE HEURES (11:00 heures) A.M. (heure normale de l'est).

Veillez prendre note que le bureau du Greffier est fermé entre 12:00 heures et 14:00 heures.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division de l'Équipement, ATELIER MUNICIPAL, 52, MARIE DE L'INCARNATION, QUÉBEC.

Québec, le 1er février 1974.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Pierre-F. Côté, avocat.

Les Indiens de la Baie James veulent un jugement final sur l'injonction du juge Malouf

MONTREAL (PC) — Au nom des Indiens et Esquimaux de la Baie James, Me James O'Reilly s'est adressé à la Cour d'appel, hier, pour que le dossier contre la Société de développement de la Baie James soit retourné en cour supérieure pour jugement final sur l'injonction interlocaire du juge Malouf.

La Cour d'appel a suspendu l'injonction et reporté à plus tard son jugement sur le fond de l'injonction accordée aux Indiens par le juge Malouf.

Me O'Reilly a déclaré qu'un jugement de la cour supérieure accélérerait la reconnaissance des droits des Indiens parce qu'il semble que l'appel demandé par la Société de développement de la Baie James contre l'injonction interlocaire ne sera pas entendu avant le mois de mai.

Entre-temps les travaux se poursuivent à la Baie James en vertu de cette suspension d'injonction et la Cour suprême du Canada n'a pas voulu intervenir au mérite avant que la Cour d'appel ne le fasse.

Mais les dossiers conjoints dans cette volumineuse cause ne pourront pas être prêts avant le mois d'avril et Me O'Reilly voudrait qu'un juge de la cour supérieure puisse se prononcer quant au jugement final.

Dans le cas d'une injonction interlocaire, le juge doit examiner si le requérant a un droit réel, si le tort allégué est irréversible et qui, dans la balance des inconvénients, subit le plus grand tort par l'omission ou l'exécution de tel acte allégué.

Le juge de la cour supérieure, qui doit prononcer le jugement final, n'a pas à peser les inconvénients faits aux parties, mais il doit confirmer ou infirmer l'existence du droit qui aura été reconnu par le juge qui a accordé l'injonction interlocaire.

C'est pourquoi Me O'Reilly, très confiant d'obtenir la remise en vigueur de l'injonction par jugement final de la cour supérieure, étant donné que les droits des Indiens font l'objet d'une étude particulièrement poussée du juge Malouf, voudrait que le dossier soit retourné en cour supérieure.

Si, en effet, le jugement final confirmait l'injonction, l'appel sur l'injonction interlocaire deviendrait inutile et la suspension de l'injonction tomberait de ce fait même.

Si, d'autre part, la Cour d'appel infirme l'injonction interlocaire d'ici à l'été prochain, il ne sera plus nécessaire d'obtenir l'injonction finale et les travaux pourront continuer comme si l'on n'y avait jamais eu d'injonction.

La Loterie olympique annonce un deuxième tirage, le 16 juillet

MONTREAL (PC) — Devant l'épuisement des billets pour le tirage du 15 avril la Loterie olympique a annoncé, hier, un second tirage fixé au 16 juillet.

Le nouveau tirage portera à \$12,125,000 le total possible des prix en espèces, y compris le gros lot de \$1,000,000, et à 42,000 le nombre possible de gagnants. Au premier tirage, qui aura lieu le 15 avril à la télévision canadienne, 25,000 gagnants se partageront un montant global de \$8,175,000. La première émission a été vendue en moins de six semaines.

M. Roger Rousseau, président et commissaire général du Comité organisateur des Jeux Olympiques d'été de 1976 et président de la Loterie, créée pour aider au financement des Jeux et au développement du sport amateur dans les provinces participantes, a

dit que l'augmentation du montant en prix et du nombre de gagnants sera possible parce que le nombre de billets émis pour le deuxième tirage est porté à 3,200,000 du maximum de 2,500,000 pour le tirage du 15 avril.

"Les changements que nous avons apportés à la structure des prix augmentent de 10 à 12 sur 1,000 les chances de gagner," a dit M. Rousseau. Le coût des billets sera le même qu'au premier tirage, soit \$10. Ils seront en vente des aujourd'hui dans les banques, sociétés de fiducie, caisses populaires, crédit unions, caisses d'économie et par l'entremise des vendeurs autorisés.

Les billets seront de couleur bleu pâle, alors que ceux du tirage du 15 avril sont de couleur jaune. Des bons de commandes postales seront de nouveau publiés dans les journaux et périodiques du Canada.

Selon la nouvelle structure, 12 numéros seront tirés au lieu de 10. Chacun des deux nouveaux numéros comprendra un prix de \$25,000, ainsi que 34 prix de \$5,000; 315 prix de \$1,000; et 3,150 prix de \$100.

De plus, le nombre de prix secondaires de \$5,000, de \$1,000 et \$100 a été presque doublé à l'échelle de la structure originale. Le nombre de prix de \$5,000 a été porté de 240 à 408; celui des prix de \$1,000, de 2,250 à 3,780; et celui des prix de \$100, de 22,500 à 37,800.

Les grands prix de \$1,000,000, \$500,000, \$250,000, \$200,000, \$150,000, \$125,000, \$100,000, \$75,000 et \$50,000 sont maintenus tels que pour le tirage du 15 avril, alors que le prix de \$25,000 est multiplié par trois. Les fonds requis pour les prix sont déposés en fiducie.

PREMIER SERVIS

Les commandes postales reçues et non remplies pour le premier tirage, en raison de la rapidité de la vente, seront parmi les premières honorées pour le deuxième tirage, a précisé M. Côté.

"Nous demeurons confiants que les trois provinces non participantes, la Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie Britannique, décideront de se

joindre à notre entreprise nationale" a poursuivi le vice-président de la loterie.

Le tirage du 16 juillet pourrait signifier des bénéfices

additionnels pour les provinces participantes qui recevront pour le développement du sport amateur, cinq pour cent des recettes brutes des billets vendus chez elle.

AVIS

Charles Tremblay s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial pour transporter des matériaux en vrac, selon le règlement 12, dans la région 2.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution dans le journal.

BELIVEAU CHOUINARD LEGENDRE PUZE & ASSOCIES
2, Place Québec, suite 836
PROCEURS DU REQUERANT

**DEVENEZ
PROPRIETAIRE
DES MAINTENANT
MAISON
MOBILE**

64' x 14'
NON MEUBLEE
FINANCEMENT
15 ANS

\$10,250

Transport inclus

Choix de 50 modèles différents
de maisons mobiles, livraison
immédiate si désirée.

RAPPELZ-VOUS, VOUS NE SACRIFIEZ JAMAIS LA QUALITE CHEZ

**Caravan
LEVIS INC.**

590, ROUTE TRANS-CANADA, ST-DAVID

POUR INFORMATIONS: 837-8164 et 837-1084

Dépositaire des maisons mobiles Glendette et Velmont, des roulottes de voyages Glendette, Glenelle et Apalache et des tentes-roulottes Starcraft, Venture et Confort.

OUVERT TOUS LES JOURS

DISTRICT ELECTORAL DE: BONAVENTURE

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. ROY, LOUIS-GEORGES

Nom du candidat officiel

CANDIDAT: UNION NATIONALE

Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 29 octobre 1973.	
1. Dépenses personnelles du candidat	\$ 52.38
2. Location de locaux	\$ 112.40
3. Services	\$ 7,443.83
4. Frais de voyage et louage de voitures	\$ 1,302.21
5. Articles fournis	\$ aucun
6. Publicité	\$ 3,461.58
7. Créances contestées	\$ aucun
TOTAL	\$ 12,372.40

Signé: J-LINO LANGLOIS,

Nom de l'agent officiel.

Publié par le président d'élection du dit district électoral.

PAUL-HENRI LEBLANC,
PRESIDENT D'ELECTION, CAPLAN, BONAVENTURE,
P. QUEBEC - GOC 1HO.

ELECTORAL DISTRICT OF: BONAVENTURE

Summary return of election expenses of

MR. ROY, LOUIS-GEORGES

Name of the official candidate

CANDIDATE: NATIONAL UNION

Recognized party or independent

at the general election of October 29, 1973.	
1. Personal expenses of candidate	\$ 52.38
2. Hire of premises	\$ 112.40
3. Services	\$ 7,443.83
4. Travelling expenses and hire of vehicles	\$ 1,302.21
5. Goods supplied	\$ none
6. Advertising	\$ 3,461.58
7. Disputed Claims	\$ none
TOTAL	\$ 12,372.40

Signed: J-LINO LANGLOIS,

Name of the official agent.

Published by the returning-officer of the said electoral district.

PAUL-HENRI LEBLANC,
PRESIDENT D'ELECTION, CAPLAN, BONAVENTURE,
P. QUEBEC - GOC 1HO.

DISTRICT ELECTORAL DE BONAVENTURE

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. MARTIN, NICOLE

Nom du candidat officiel

CANDIDAT: PARTI QUEBECOIS

Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 29 octobre 1973.	
1. Dépenses personnelles du candidat	\$1,918.77
2. Location de locaux	\$ 263.45
3. Services	\$ 342.11
4. Frais de voyage et louage de voitures	\$ 207.30
5. Articles fournis	\$ 183.60
6. Publicité	\$3,380.25
7. Créances contestées	\$ aucun
TOTAL	\$6,295.48

Signé: RAYMOND LAVOIE

Nom de l'agent officiel

Publié par le président d'élection du dit district électoral.

PAUL-HENRI LEBLANC
PRESIDENT D'ELECTION, CAPLAN, BONAVENTURE
P. QUEBEC - GOC 1HO

ELECTORAL DISTRICT OF BONAVENTURE

Summary return of election expenses of

Mr. MARTIN, NICOLE

Name of the official candidate

CANDIDATE: PARTI QUEBECOIS

Recognized party or independent

at the general election of October 29, 1973.	
1. Personal expenses of candidate	\$1,918.77
2. Hire of premises	\$ 263.45
3. Services	\$ 342.11
4. Travelling expenses and hire of vehicles	\$ 207.30
5. Goods supplied	\$ 183.60
6. Advertising	\$3,380.25
7. Disputed Claims	\$ aucun
TOTAL	\$6,295.48

Signed: RAYMOND LAVOIE

Name of the official agent

Published by the returning-officer of the said electoral district.

PAUL-HENRI LEBLANC
PRESIDENT D'ELECTION, CAPLAN, BONAVENTURE
P. QUEBEC - GOC 1HO

Dossier No. 2 A341-1 (AOL)

No. au dossier: 2282

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

DON LANDRY, GERALD LANDRY, JULES LANDRY ET FELIX LANDRY, QUI ONT L'INTENTION D'EXERCER LEUR ACTIVITE, SOUS LA DENOMINATION AIR NAT LIMITEE - REQUETE EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL.

Don Landry, Gerald Landry, Jules Landry et Felix Landry, qui ont l'intention d'exercer leur activité sous la dénomination Air Nat Limitée, ont demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) du groupe A aueront une voiture fixe dont le poids maximum autorisé au décollage, sur routes, ne dépasse pas 4,300 livres pour le transport de personnes et de marchandises entre des points situés au Canada à partir d'une base située à Natashquan, province de Québec.

Le Comité fournira des détails supplémentaires sur cette requête sur réception d'une demande à cet effet.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer la requête, s'y opposer ou en réclamer la modification, conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Toute intervention doit porter le nom et l'adresse de l'intervenant ou de son avocat et doit être expédiée par la poste ou remise en personne aux pièces justificatives, au secrétaire du Comité des transports aériens, 275, rue Slater, Ottawa, Ontario, K1A 0N9, le 6 mars 1974 au plus tard. Copie de l'intervention et des documents à l'appui doit également être envoyée, dans le même délai, à la requérante ou à l'avocat de ce dernier.

L'adresse de la requérante est la suivante:

Brochet et Fortin,
649 est. Grande Allée,
Pierce 200,
QUÉBEC G1R 2K4.

Il est loisible à la requérante ou à son avocat de faire opposition à l'intervention en tenant au éventuellement en admettant, en totalité ou en partie, les faits qui y sont allégués. Cette opposition, appelée réplique, est un document signé par la requérante ou son avocat qui doit être envoyé au secrétaire du Comité des transports aériens, 275, rue Slater, Ottawa, Ontario, K1A 0N9, et dont copie doit être signifiée à l'intervenant ou à son avocat dans les dix (10) jours de la réception de l'intervention. Une attestation sous serment de signification doit être déposée auprès du secrétaire.

OTTAWA, CANADA
le 30 janvier 1974.

COMITÉ DES TRANSPORTS AERIENS.

File No. 2 A341-1 (AOL)

DOCKET No. 2282

CANADIAN TRANSPORT COMMISSION

DON LANDRY, GERALD LANDRY, JULES LANDRY ET FELIX LANDRY PROPOSING TO CARRY ON BUSINESS UNDER THE FIRM NAME AND STYLE OF AIR NAT LIMITEE - APPLICATION FOR AUTHORITY TO OPERATE A COMMERCIAL AIR SERVICE.

Don Landry, Gerald Landry, Jules Landry et Felix Landry proposing to carry on business under the firm name and style of Air Nat Limitée have applied for authority to operate a Class 4, Group A fixed-wing aircraft having a maximum authorized take-off weight on wheels not greater than 4,300 pounds for the transport of persons and goods between points in Canada from a base at Natashquan, Province of Québec.

On request to the Committee, further particulars of the application will be provided. Any person interested may intervene to support, oppose or modify the Application in accordance with the Canadian Transport Commission General Rules. An Intervention, if made, shall be endorsed with the name and address of the Intervener or his Solicitor, and shall be mailed or delivered together with any supporting documents, to the Secretary, Air Transport Committee, 275 Slater Street, OTTAWA, Ontario K1A 0N9, with copy of the Reply served on the Intervener of his Solicitor, within ten (10) days after receipt of an Intervention.

Plead of service shall be made by Declaration under Oath and filed with the Secretary.

THE NAME AND ADDRESS OF THE APPLICANTS Solicitors is:

Brochet et Fortin,
649 est. Grande Allée,
Suite 200,
Québec G1R 2K4.

The applicants or their Solicitors may, by a Reply, object to an Intervention or may admit or deny any or all of the facts alleged in the Intervention. A Reply if made, shall be signed by the Applicant or its Solicitors, and shall be mailed or delivered to the Secretary, Air Transport Committee, 275 Slater Street, OTTAWA, Ontario K1A 0N9, with copy of the Reply served on the Intervener of his Solicitor, within ten (10) days after receipt of an Intervention.

Plead of service shall be made by Declaration under Oath and filed with the Secretary.

AIR TRANSPORT COMMITTEE

OTTAWA, CANADA
January 30th, 1974.

AVIS LEGAUX • APPELS D'OFFRES • SOUMISSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS

5275 DES VIOLETTES
ORSAINVILLE G1G 3V6
APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Des Ilets recevra jusqu'à 300 heures le 25 février 1974, au Centre Administratif, 5275 des Violettes, Orsainville, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de matériel audio-visuel. Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalant à au moins cinq pour cent (5%) du montant total de son offre. Ce chèque sera versé à l'ordre de la Commission Scolaire Des Ilets. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Des Ilets. Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter du 11 février 1974, à 9 heures, auprès du Directeur de l'Équipement, au Centre Administratif de la Commission Scolaire Des Ilets, 5275 des Violettes, Orsainville. Tél.: 626-5842.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 300 heures le 25 février 1974, à 5275 des Violettes, Orsainville.

La Commission Scolaire Des Ilets ne s'engage à accepter ni à la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit également d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GILBERT PELLETIER
Directeur général
Orsainville, 5 février 1974.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-74-19015
pour 10h30 a.m.
le mardi 12 mars 1974
Région Saint-Laurent

SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION DES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 31 janvier 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-74-19016
pour 10h30 a.m.
le mardi 26 février 1974

MODIFICATIONS DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE A 120 KV DANS LA REGION DE HULÉ

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 30 janvier 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AEP-74-19023
pour 10h30 a.m.
le mardi 5 mars 1974

SERVICE DE NETTOYAGE REGulier DE L'INTERIEUR DE L'EDIFICE DU SIECLE SOCIAL, SITUÉ AU 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL

Toutes conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 30 janvier 1974

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 252 portant sur la fermeture d'une partie de la Route Method (Route Plante) et ce jusqu'à la ligne Sud de la Rue Des Moleux.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au Bureau de la Corporation. QUE le règlement no 252 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

AVIS

Mme Evelyn Comeau avise qu'elle a l'intention de présenter à la Commission des Transports la demande suivante:

a) St-Malachie 5 milles;
b) De St-Malachie à Québec et retour;
c) De St-Malachie à Sherbrooke pour produire l'énergie pour Beauport.

Ce permis spécial est demandé en attendant la décision sur la demande de transport par des permis de l'Edifice Municipal (décide) #2462-V.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.

Mme Evelyn Comeau
St-Malachie
Cité Dorchester, Que.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-74-10026
pour 10h30 a.m.
le mardi 5 mars, 1974.

Dépôt de St-Casimir et
Rout-de-l'Île
Fourniture d'entretoises amortisseurs pour faisceau de quatre (4) conducteurs, pour ligne A 735kv.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE MILLE DOLLARS (\$60,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 29 janvier 1974.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AEP-74-19023
pour 10h30 a.m.
le mardi 5 mars 1974

SERVICE DE NETTOYAGE REGulier DE L'INTERIEUR DE L'EDIFICE DU SIECLE SOCIAL, SITUÉ AU 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL

Toutes conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 30 janvier 1974

Prenez avis que Michel Dumont

702 Chemin Pintendre, Lévis, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'émission d'un permis spécial d'autorisation à tirer avec son tracteur d'engrais les remorques de la Cité de Loretteville, lors de son assemblée du 4 février 1974, à adopter le règlement numéro 779 établissant la compensation imposée sur les biens non imposables de la Cité pour l'année 1973 en conformité aux décisions de la Commission Municipale du Québec.

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau de la Corporation, 236 rue Racine, Loretteville où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Donné à Loretteville, ce 5 février 1974.

Gilles Martel
Greffier

JACQUES LANGLOIS

Procureur du requérant.

AVIS

Prenez avis que Messieurs Jean-Denis Vachon, Richard Desllets et Patrice Vachon, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention de permis spéciaux de voirie-remorquage (haulaway) en vertu des clauses C.D.E.J. du permis 1467V de Transport Frenette Inc.

Tout intéressé pourra faire opposition à cette demande dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis.

Autorisé par:
TRANSPORT FRENETTE INC.
Par: J.-M. Gagnon,
C.P. 456,
Thetford Mines, Que.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE LORETTEVILLE.

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné, que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville, lors de son assemblée du 4 février 1974, a adopté le règlement numéro 779 établissant la compensation imposée sur les biens non imposables de la Cité pour l'année 1973 en conformité aux décisions de la Commission Municipale du Québec.

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau de la Corporation, 236 rue Racine, Loretteville où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Donné à Loretteville, ce 5 février 1974.

Gilles Martel
Greffier

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE LORETTEVILLE.

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné, que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville, lors de son assemblée du 4 février 1974, a adopté le règlement numéro 779 établissant la compensation imposée sur les biens non imposables de la Cité pour l'année 1973 en conformité aux décisions de la Commission Municipale du Québec.

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau de la Corporation, 236 rue Racine, Loretteville où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Donné à Loretteville, ce 5 février 1974.

Gilles Martel
Greffier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 251 établissant les taxes de taxes pour l'année 1974.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au Bureau de la Corporation. QUE le règlement no 251 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 251 établissant les taxes de taxes pour l'année 1974.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au Bureau de la Corporation. QUE le règlement no 251 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 251 établissant les taxes de taxes pour l'année 1974.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au Bureau de la Corporation. QUE le règlement no 251 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS

1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE ST-NICOLAS, COMTE DE LEVIS:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ANDRÉ LANGLOIS, secrétaire-trésorier de la Corporation de la Ville de St-Nicolas, Comté de Lévis, QUE le Conseil de ladite Municipalité a adopté le 28 janvier 1974, le règlement no 250 acceptant le plan d'ensemble du Développement domiciliaire "PLACE NORMANDIE", plan d'ensemble couvrant les lots 75-P à 94-P du cadastre officiel de la Paroisse de St-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Corporation. QUE le règlement no 250 entrera en vigueur conformément à la Loi.

André Langlois
Secrétaire-trésorier

L'armée reprend le pouvoir en Haute-Volta

OUAGADOUGOU (Reuter) — Pour la seconde fois en huit ans, l'armée a pris le pouvoir en Haute-Volta où la constitution est suspendue et l'Assemblée dissoute.

La nouvelle a été annoncée ce matin, à la radio, par le général Sangoué Lamizana, chef de l'Etat.

L'armée avait pris le pouvoir une première fois le 5 janvier 1966 mais, en juin 1970, un référendum avait légalisé le pouvoir et la Haute-Volta était l'un des rares pays africains où était admise la pluralité des partis.

Le couvre-feu a été instauré sur l'ensemble du territoire de 20 heures à 6h30.

Le général Lamizana a annoncé que serait mis en place un "gouvernement de renouveau national". Le gouvernement précédent était dirigé par M. Gérard Kango Ouédraogo.

Selon des informations circulant ces derniers jours à Paris, un conflit aurait opposé le premier ministre au président de l'Assemblée nationale, M. Joseph Ouédraogo, le second réclamant la démission du premier.

Dans sa proclamation, le général Lamizana explique la décision de l'armée par "la situation catastrophique dans laquelle se trouve la vie nationale consécutive à la crise qui couve depuis plusieurs mois".

Le chef de l'Etat relève également "la paralysie de l'appareil de l'Etat, le blocage des institutions" à la suite du rejet de projets de loi par l'Assemblée nationale le 30 janvier dernier.

Le général Lamizana fait également état de "dangers d'affrontement des factions rivales... pouvant déboucher sur une division irrémédiable du peuple voltaïque".

Le gouvernement de renouveau national, qui doit être mis en place dans les prochaines heures, sera composé de militaires et de civils.

Il "orientera son action vers la recherche du mieux être du plus grand nombre de nos populations et pratiquera la politique de nos propres moyens tendant à la justice sociale pour tous", précise la proclamation du général Lamizana.

Les forces armées, les forces de sécurité et de Sûreté nationale assureront le maintien de l'ordre, la sécurité publique sur toute l'étendue du territoire.

"Aucune ingérence, d'où qu'elle vienne, ne sera tolérée dans les affaires de la république.

"Tous les accords internationaux seront respectés," a ajouté dans sa proclamation le chef de l'Etat avant de conclure par un appel à la discipline et au sens patriotique.

Il avait été confirmé jeudi à Paris, de source diplomatique, que M. Jacques Foccart, secrétaire général à la présidence de la République française chargé des affaires africaines, avait annulé, à la demande des autorités voltaïques, la visite qu'il se proposait de faire à Ouagadougou dans le cadre d'un périple dans les pays du Sahel affectés par la sécheresse.

C'est le président Lamizana lui-même, indiquant-on de même source, qui aurait suggéré à M. Foccart de s'abstenir d'effectuer cette visite compte tenu de la "situation confuse", au sein du gouvernement et du parti majoritaire, l'Union démocratique voltaïque.

Selon les informations disponibles à Paris, deux ministres avaient déjà remis leur démission: MM. Joseph Konombo (Affaires étrangères) et Ali Barrau (Santé).

Le précédent gouvernement au sein duquel siégeait déjà plusieurs militaires avait été formé le 22 février 1971. Six jours plus tôt, le général Lamizana avait prêté serment comme président en vertu de la constitution de 1970. Il est au pouvoir depuis 1966.

La Haute-Volta (cinq millions et demi d'habitants) est indépendante depuis le 5 août 1960.

Camionneurs

La tension persiste malgré l'accord...

(D'après AFP, UPI, AP et Reuter) — En dépit de l'accord intervenu, hier, entre les représentants des camionneurs américains et l'administration de Washington, la tension persiste sur les autoroutes américaines bien qu'elle se soit quelque peu atténuée.

L'accord intervenu, qui prévoit la livraison aux camionneurs de la totalité du carburant dont ils ont besoin et une hausse des tarifs de transports, doit maintenant être ratifié par les syndicats. Ces derniers, si l'on se fie aux sentiments qui dominent parmi les officiels de leurs syndicats, seraient profondément déçus de l'accord. Beaucoup se disent insatisfaits des concessions de l'administration, et exigent toujours un rabaissement autoritaire des prix du carburant, estimant que le consommateur américain sera le premier à souffrir de la hausse des tarifs routiers.

On estime qu'il faudra attendre au moins 48 heures pour que l'ensemble des grévistes se prononcent.

Les chefs syndicaux ont demandé à leurs ouailles de s'abstenir de toute violence sans cependant les inciter à reprendre le travail.

Hier, la Chambre des représentants a adopté et envoyé au président Nixon, pour signature, une loi qui permet aux camionneurs de répercuter, plus rapidement que prévu, sur leurs tarifs les hausses de prix du diesel

intervenues depuis les six derniers mois de 1973.

Sur certaines autoroutes, des "commandos" ont intercepté une van, l'ont stationnée en travers de la route après quoi ils ont crevé les pneus.

Une femme a été blessée quand un gréviste, visant la cabine d'un camion qui passait sous un remblai, manqua sa cible et atteignit la vitre d'un autobus qui le suivait.

Quant aux conséquences économiques, elles deviennent de plus en plus sérieuses. Si la grève se continue, tout l'est des Etats-Unis risque de connaître une rareté de viande et de denrées périssables.

Une compagnie de pizzas congelées signale que 425 tonnes de son produit s'accumulent dans des entrepôts. Une entreprise de congélation rapporte que 85 tonnes de "TV-dinners" s'amoncellent dans des "containers" frigorifiques.

Quant à la viande, la pénurie qui s'annonce pour l'est des Etats-Unis semble telle que la rareté de bœuf qu'ont connue les Américains, durant l'été, n'en est qu'une pâle préfiguration.

L'un des camionneurs en grève, insatisfait des accords fédéraux, a eu ce commentaire particulièrement cynique: "Il n'y a pas de viande autour des os!" soulignant d'une seule phrase à la fois la médiocrité des offres gouvernementales et la situation alimentaire qui s'annonce.

Entente sur le canal de Panama

Kissinger annonce de nouveaux rapports avec l'Amérique latine

PANAMA (d'après Reuter, AFP, AP et UPI) — Les Etats-Unis ont signé hier une entente avec le Panama par laquelle ils renoncent à leur "souveraineté perpétuelle" sur le canal de Panama, inaugurant ainsi ce que le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, a qualifié de nouvelle page dans les relations entre eux et l'Amérique latine.

M. Kissinger s'est rendu lui-même à Panama pour signer l'accord de principes devant inspirer les négociations pour un nouveau traité du canal. Le nouvel accord portera sur le principe essentiel suivant: "Le territoire panaméen dans lequel se situe le canal sera restitué à la juridiction de la République de Panama. La République de Panama, exerçant sa souveraineté territoriale, garantira aux Etats-Unis d'Amérique,

pour la durée du nouveau traité sur le canal interocéanique, et conformément aux stipulations du traité, les droits d'utiliser les terrains, les eaux et l'espace aérien qui pourraient être nécessaires pour le fonctionnement, l'entretien, la protection et la défense du canal et de la circulation de bateaux".

Par ailleurs, une haute personnalité voyageant à bord de l'avion de M. Kissinger a déclaré que la déclaration de M. Kissinger disant "au nom du président, que nous sommes pleinement engagés dans un effort majeur visant à édifier une communauté solide de l'hémisphère occidental" serait expliquée par M. Kissinger lui-même à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère qui aura lieu dans deux semaines à Mexico.

Se référant à l'entente signée hier à Panama, M. Kissinger a insisté sur l'importance que revêt la signature de principes entre le pays le plus puissant de l'hémisphère et l'un des Etats les plus petits.

Il y a vu un "message" annonçant le "dialogue plus large" qu'il compte avoir avec ses collègues latino-américains, le 21 février, à Mexico. "Pour les Amériques, aussi, l'époque d'un choix fondamental est arrivée, le temps d'un choix" entre une action commune et "des frustrations" chacun de son côté, a ajouté le secrétaire d'Etat. "Nous avons besoin les uns des autres, alors cherchons des solutions à l'écart des pressions et de la confrontation, fondées sur la réciprocité et le respect mutuel", a-t-il poursuivi.

Koweït

Le dénouement approche

KOWEIT, (Reuter) — L'opération lancée à Singapour et à Koweït par des commandos se réclamant du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) et de l'Armée rouge japonaise approche de son dénouement. Les neuf hommes volent à bord d'un DCU japonais vers Aden. Le Sud-Yémen a en effet autorisé l'appareil à se poser sur son territoire.

A bord de l'avion qui a décollé de l'aéroport de Koweït à 16h05 locales se trouvent seize autres personnes — deux fonctionnaires du ministère japonais des Affaires étrangères et quatorze membres d'équipage et représentants de la Japan Airlines (JAL).

Le DC-8 s'était posé à l'aube à Koweït avec les quatre commandos de Singapour qui avaient libéré la veille les trois otages qu'ils détenaient depuis une semaine sur un ferry-boat dont ils s'étaient emparés après avoir tenté de faire sauter la raffinerie Shell.

Ils ont été rejoints à bord de l'appareil par les cinq membres du commando qui avait occupé il y a deux jours l'ambassade du Japon à Koweït et qui menaçaient de tuer ses otages si leurs quatre collègues de Singapour n'étaient pas transportés jusqu'à l'émirat.

Les douze otages ont été libérés sains et saufs et les cinq hommes, sortis de l'ambassade par une porte de derrière, ont été conduits à bord de deux voitures jusqu'à l'aéroport distant de 10 milles, accompagnés de deux ministres koweïtiens.

Les douze otages ont déclaré que les cinq hommes, âgés de 20 à 30 ans, les avaient bien traités. Outre l'ambassadeur du Japon, M. M. Ryoko Ishikawa, se trouvaient à l'ambassade cinq diplomates nippons, trois hommes d'affaires japo-

nais, une employée japonaise et deux employés arabes. Trois autres otages avaient été libérés hier et un quatrième avait réussi à fausser compagnie à ses gardiens.

Les cinq hommes les ont d'abord contraints à s'accroupir, les mains derrière la tête. Puis Ali, un homme d'environ 28 ans qui était apparemment leur chef, a annoncé que les premiers otages seraient exécutés si le gouvernement japonais n'envoyait pas un avion à Singapour. M. Shiohara Ito, deuxième secrétaire, était en tête de liste, suivi des autres diplomates. Venait enfin l'ambassadeur.

A un moment donné, ont raconté les otages, M. Ito a été conduit dans une autre pièce et s'y est vu offrir du papier et un stylo pour rédiger son dernier message avant de mourir.

Peu après s'inscrivait sur le télex de l'ambassade un message du ministère japonais des Affaires étrangères annonçant qu'un appareil allait être mis à la disposition du commando de Singapour.

"Par la suite, les commandos sont devenus très amicaux et nous ont laissés nous asseoir dans une pièce, bavarder et fumer", a raconté M. Toshihiro Otowa, l'un des hommes d'affaires japonais. Il était venu

demandeur un visa à l'ambassade lorsque le commando y fit irruption mercredi matin.

Quelques heures plus tard, les autorités koweïtiennes ont fait stationner des voitures de pompiers à l'arrière de l'immeuble au troisième étage duquel est située l'ambassade. M. Koichi Kimura, premier secrétaire, a été contraint de se rendre jusqu'à une fenêtre ouverte, un pistolet braqué derrière la nuque, et de demander que ces voitures soient déplacées. Il n'en fut rien, mais les membres du commando n'insisteront pas.

Au Caire, le quotidien grand tirage Al Akhbar critiquait hier les opérations du type de celles menées à Singapour et Koweït.

Communiqué de "L'Armée de libération symbionèse"

Patricia Hearst est en "détention protectrice"

BERKELEY, Californie (Reuter, AFP) — Les parents de Patricia Hearst ont reçu hier soir une lettre d'un groupe terroriste qui s'attribue son enlèvement, a fait savoir le FBI.

Il s'agirait de l'Armée symbionèse de libération, organisation groupant des éléments de races diverses, qui a revendiqué la responsabilité de plusieurs meurtres récents, a dit le FBI.

La petite-fille de feu William Randolph Hearst, magnat de la presse, a été enlevée de l'appartement de son fiancé, il y a trois jours.

Les auteurs de la lettre ont joint une carte de crédit du père de la jeune fille, qui est directeur du journal San Francisco Examiner.

La lettre dit que Patricia Hearst est indemne mais qu'elle a été jugée par "un tribunal populaire" et trouvée coupable par "l'Armée symbionèse de libération".

La jeune fille est actuellement en détention protectrice, ajoute la lettre, sans formuler de demande de rançon mais annonçant que d'autres communiqués suivront.

de semence soient tirés; cependant, si un ou des citoyens tentent d'aider les autorités ou d'entraver l'exécution de ce mandat, ils seront exécutés sur le champ.

"Mort à l'insecte fasciste qui vit de sa proie, la vie du peuple."

La communication porte à l'emplacement normale de la signature le sigle "S.L.A.", (Symbionese Liberation Army).

PEU CONNU

L'Armée de libération symbionèse est un groupe extrémiste dont les buts sont peu connus. Elle ne s'était manifestée auparavant qu'une seule fois, en novembre 1973, en affirmant être responsable de la mort d'un professeur libéral noir d'Auckland, dans la banlieue de San Francisco.

Ce groupe radical, qui serait composé d'environ 25 militants armés, a pour symbole un cobra à sept têtes, chacun des principes que l'organisation s'assigne: autodétermination, production coopérative, travail et responsabilité collective, créativité, unité, foi et détermination.

Cet emblème aurait été choisi, selon un document saisi en janvier par la police, pour refléter qu'elle est composée de membres originaires de toutes les races et religions. "Notre unité fait notre force, et notre but commun de nous libérer des chaînes du capitalisme vérifie la signification

de nos sept principes d'unités", peut-on lire sur un document que l'on croit émaner de cette organisation.

Le vocable "symbionèse" découlerait du mot "symbiotique" qui signifie l'association de plusieurs êtres, ou organismes, différents et qui leur permet de vivre.

Dans une lettre signée du "S.L.A.", envoyée à plusieurs journaux, il était expliqué, en novembre dernier, que le professeur d'Auckland, M. Marcus Foster, avait été tué parce qu'il représentait un système d'enseignement qui perpétuait "les valeurs des grandes affaires et de la richesse".

Un policier d'Auckland a d'autre part déclaré, hier soir, que les membres de la "S.L.A." avaient en général moins de trente ans, étaient étudiants et en majorité blancs. Un porte-parole de la police de Berkeley a refusé de confirmer ces propos et affirme qu'il n'avait aucune information pour le faire. De son côté, M. William Saxbe, attorney général (ministre de la Justice) a déclaré qu'il craignait que la "S.L.A." étende ses activités à Washington, New York et dans d'autres villes de la côte Est des Etats-Unis.

Ce groupe, selon le ministre, pourrait également être responsable d'une série d'assassinats perpétrés depuis deux mois à San Francisco. Ce serait une "armée" qui, il y a une quinzaine de jours, a massacré en pleine rue de San Francisco, quatre personnes et blessé une dizaine d'autres.

TRIBUNAL DU PEUPLE

La communication, envoyée par "l'Armée symbionèse de libération" a une allure officielle.

Elle commence ainsi: "Sujet: prisonniers de guerre;

"Cible: Patricia Campbell Hearst, fille de Randolph Hearst, ennemi du peuple;

"Mandat: arrestation et détention protectrice, ou, en cas de résistance, exécution;

"Mandat lancé par: le Tribunal du peuple;

"Ce tribunal recommande que pendant cette opération il ne soit fait mal à aucun élément civil, et que des coups

Soyez
BIEN AU CHAUD
pour le **Carnaval**

ACHETEZ VOS FOURRURES CHEZ
HENRI DION
576, de Mazenod (coin Franklin) - 525-9702

Nos prix sont les plus bas en ville. Une visite vous convaincra.

VENTE ECHANTILLONS DE PLANCHER sur TELECOULEURS 26" Westinghouse

Westinghouse

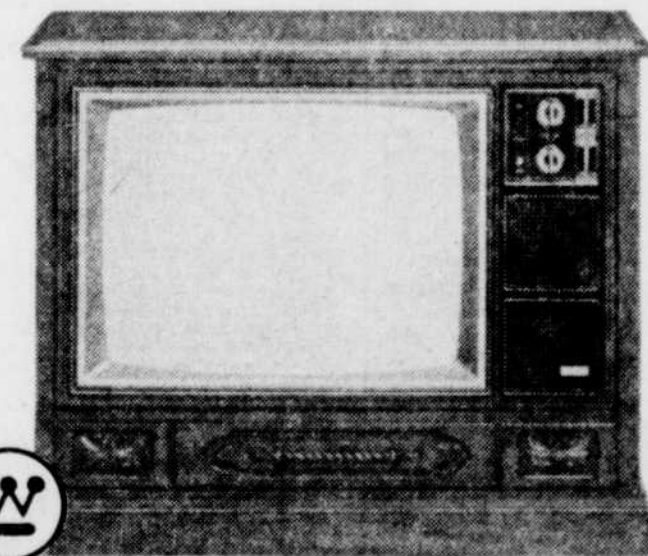
MODELE LOCARNO, 26RKC52

Châssis Quanta 100, 100% transistorisé. Lampe-écran Ultralume à matrice noire. Contrôle d'image automatique au simple toucher d'un bouton (APC). Finesse d'image automatique (AFT). Base massive style méditerranéen, avec roulettes. Bois massifs et élégant plaqué chêne.

Rég. \$739⁹⁵

\$599⁹⁵

service en sus



Westinghouse

MODELE MONACO, 26RCK03

Châssis Quanta 90. Lampe-écran à matrice noire. Finesse d'image automatique. Mise en marche instantanée. Avec le contrôle d'image instantané (APC), c'est la dernière nouveauté en matière de réglage de la couleur. Au simple toucher d'un bouton la couleur, la teinte, la luminosité et le contraste sont immédiatement corrigés. Base massive richement sculptée, console style méditerranéen. Bois massifs et plaqué chêne; roulettes.

Rég. \$649.95

\$549⁹⁵

service en sus.



EN DEMONSTRATION AU MAGASIN, TOUTE LA GAMME DES APPAREILS ELECTROMENAGERS WESTINGHOUSE

JEAN CROTEAU ENR.

8929, BOUL. HENRI-BOURASSA (en face du Vatel)

CHARLESBOURG

628-5610 — 628-0042

ERRATUM

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi dans ce journal.

Vous auriez dû lire:

SOUPES AUX LEGUMES AYLMEYER 12¢
bte 10 oz

STEINBERG

OUVERT LE SAMEDI A PLACE FLEUR DE LYS SEULEMENT DE 9h. à 5h.

SIMPSON'S-SEARS
PLACE LAURIER - 658-2121

PLACE FLEUR DE LYS
525-4711

GAERES CANADIENNE
667-2911

CENTRE MEDICAL
750 OUEST, ST-VALLIER - 683-1981

robert Laforce

OPTICIEN D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT

254 MOTOCYCLETTES

MOTOCYCLETTE Honda 1974 avec tous ses accessoires, en parfait état, prêt à rouler. Seul en montre chez Auriant Auto et Sport. 800-8001. HAMEL 842-8422

P. BÉGIN, Moto Elec. Labrique pièces custom, polissage aluminium. 842-6200. 842-6201

YAMAHA 1973, 3000 miles, état neuf, adhésif à Pierre. Env. 2000. Chénier. 842-6201

SCOOTER Vespa, 1973, très bon état, prêt à rouler, après 6 heures de demande. 842-6201

SCOOTER Vespa 180 cc, 1973, 3000 miles, état d'usage, après 4 heures. 842-6201

MOTO Yamaha 1973, 250 cc, de route. Tel. 842-6201

YAMAHA 600, 1972, très propre, prêt à rouler. Tel. 842-6201

248 ANIMAUX

CHENIL ANDRÉ PILON, RIGAUD (COLLIER, Labrador, Golden Retriever, Shetland, Akita, Golden Retriever, English, Irish Setter, Puli, Berger allemand, Samoyed, Pomeranien, Chien Terrier, Épagneul, etc.). Différentes races sur commande. 1-314-224-424

6 FEMELLES ENREGISTRÉES (Librairie 3 mars, Labrador et Bracco Allemand, Chien de berger, etc.). 842-6201

SETTER IRLANDAIS

6 FEMELLES ENREGISTRÉES (Librairie 3 mars, Labrador et Bracco Allemand, Chien de berger, etc.). 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

CHENIL DUBERNAC

BOUVIERS des Flandres, 3 mois, choix de pureté. Danou. 842-6201

TONTE ET TOILETTE

DE toutes races de chiens et chats. Orsantville. 842-6201

259 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

SAXOPHONE à vent, prix à discuter. 842-6201

GUITARE électrique. 842-6201

GUITARE Gibson Les Paul. 842-6201

FLUTE traversière, un mois d'usage. 842-6201

BATTERIE, état neuf. 842-6201

260 MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

T.W.H. INC. GYPROC, isolation, différents matériaux, construction, vente. 842-6201

PEINTURE de latex, première qualité. 842-6201

DEMOLITION. Portes, fenêtres, plomberie, chauffage, etc. 842-6201

SPECIAL. 2 X 8 - 16. 842-6201

SPECIAL. 2 X 8 - 16. 842-6201

266 CHASSE-NEIGE

SNOW-BIRD 6 forces, très bon état. 842-6201

SNOW-BIRD 6 forces, très bon état. 842-6201

SOUFFLEUSE à neige MTD. 1973, très bon état. 842-6201

SOUFFLEUSE à neige MTD. 1973, très bon état. 842-6201

SOUFFLEUSE à neige MTD. 1973, très bon état. 842-6201

275 DIVERS

PRIX DE GROS

JEANS, pantalons, etc. 842-6201

CLEMENT & CLEMENT

SPECIAL. Remington 15 pour écriture. 842-6201

FOURURE

MANTEAU en mode Perseur avec collet en mouton gris, parait condition, grand 20 ans, aucun prix raisonnable. 842-6201

VERITABLE AUBAINE

BEL ancien, neuf, entrée poêle, réfrigérateur, etc. 842-6201

PERRUQUES

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEURS

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

TOILETTE à la main

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

TOILETTE à la main

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

TOILETTE à la main

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

TOILETTE à la main

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

TOILETTE à la main

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

TOILETTE à la main

TOILETTE à la main, 100 p. cheveux. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

PETITES ARMURES

PETITES ARMURES en chene 20 chaises. 842-6201

MATELAS

MATELAS et commodes, etc. 842-6201

MEUBLES USAGES

MEUBLES USAGES, mobilier, etc. 842-6201

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles

VISIBLE, entrepôt, beaux meubles, etc. 842-6201

275 DIVERS

Bois de foyer à vendre, 871-1178

REFRIGERATEUR à vent, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REFRIGERATEUR, cuisine, etc. 842-6201

REFRIGERATEUR

REF

300 HOMMES DEMANDÉS 300 HOMMES DEMANDÉS

On demande:
OFFICIERS DE MARINE
PONT ET MACHINE
pour naviguer au long cours sur des navires canadiens.

Brevet Canadien ou Britannique.
S'adresser à 306 Place d'Youville,
suite C-15, Montréal, Québec
H2Y 2B6

HOMMES de service demandés, pour travail dans compagnie de transports, bonnes conditions de travail et bénéfices marginaux usuels, pour informations 687-0234.
HOMME pour travail dans un entrepôt, réception et livraison, thème annuel, sérieux et responsable, salaire à discuter selon expérience, Daceo, 2070 Brany, Ste-Foy, 681-0089.

Page-Sangster Inc.
406 Minto
Sherbrooke
recherche des
PRESSIERS

Nous recherchons deux individus qualifiés: l'un pour faire fonctionner une presse offset 30 pouces 2 couleurs et l'autre pour une presse 30 pouces une couleur. Les deux presses sont de marque récente fonctionnant à grande vitesse. Nous les utilisons pour l'imprimerie couleur de haute qualité. L'un des deux hommes aura la possibilité d'assumer les fonctions de contremaître. Pour le candidat ayant une expérience appropriée, nous offrons un bon salaire, d'excellentes conditions de travail, de grandes chances d'avancement et une occasion de vivre et travailler dans les Cantons de l'Est. Pour obtenir un rendez-vous ou de plus amples informations, veuillez téléphoner, à frais virés, à:

M. René Bibeau,
Surintendant d'usine,
(819) 562-3861

300 HOMMES DEMANDÉS 340 HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

TECHNICIEN en appareils électroménagers, bonne condition de travail à l'année, salaire, très intéressant, pour personne compétente, aadresser à 2100 boul. Charest ouest, Ste-Foy, 687-2246.
3EME cuisinier demande avec expérience, Auberge Normande, demandez le chef 849-2511.
PHARMACIEN avec expérience, pouvant accepter des responsabilités, pour travail à plein temps à Tr-1, Rivière, salaire à discuter. Téléphonez à 410-375-0696.

JEUNES garçons de 12 à 16 ans demandés, pour distribuer des cireaux dans leur quartier, Charlesbourg et Orsainville, 681-3111.

URGENT
AVONS besoin de personnel masculin ou féminin. Carrière intéressante. Entraînement fourni. Auto nécessaire. Agée 21 ans et plus. Appeler 322-5259 ou écrire: Bouché Distribution, 190, avenue Lamontagne, Québec 3, A.S.M. Lavigne.

CHAUFFEURS d'autobus solaires demandés, à plein temps ou à temps partiel, madame supplée le salaire de votre mari, nous sommes intéressés par votre aide, aimez les enfants et si vous êtes intéressés, contactez-nous, à 687-0334.

NOUS avons besoin immédiatement de 3 hommes et 2 femmes, à temps plein ou partiel, auto nécessaire pour rendez-vous 683-2017.

SEVEUSE et livreur demandés, restaurant Hong Chow, 842-9231, après 11 heures.

COUPLES DEMANDÉS
COUPLE demandé, pour tenir maison, pour 1 homme et 1 femme, en bonne santé, 40-50 ans, salaire à discuter, bon chez soi, références exigées, 327-3802, ou 327-9892.

PERSONNE sérieuse, libre, pouvant couvrir la nuit, à l'Ancton-Lorette, pour ouvrage de nuit, salaire à discuter, 842-2900.

CHARLESBOURG, aide familiale demandée, 3 enfants d'âge scolaire, après 7 heures, 842-2981.

AIDE familiale, avec expérience, garder 3 enfants, à l'Ancton-Lorette, pour ouvrage de nuit, salaire à discuter, 842-2900.

COUPLE pour travail maison privée, banlieue, très bonnes conditions, salaire selon compétence, 832-8786, entre midi et 14h, 5h et 9h.

GARDIENNE demandée, lundi au vendredi, 3 enfants, dont deux d'âge scolaire, 683-9883.

AIDE domestique demandée, prendre charge deux enfants d'âge scolaire, chambre seule avec télévision, 683-9883.

STE-FOY, aide-familiale, loge et nourrit, sachant cuisiner et entretenir maison, 1 enfant, 683-2164.

AIDE familiale, demande, lundi au vendredi, 2 enfants, 842-3429.

AIDE familiale, demande, bonnes conditions, appeler après 6 heures, 681-3640.

STE-FOY, dame demandée pour garder jeune bébé, doit se rendre à domicile, 681-3018.

SILLERY, bonne demandée, pour ouvrage général, références exigées, 688-0883.

VEUF recherche gouvernante pour garçon 6 ans. Entretien ménager et cuisine, du lundi au vendredi, Chambre seule. Références. Salaire selon expérience, 681-8608.

AIDE familiale demandée, 1 enfant, 4 mois, mère travaille, 872-8147.

AIDE familiale demandée, 3 enfants, du mardi matin au dimanche matin, 686-3611.

AIDE familiale demandée, à Ste-Foy, aimant les enfants, sachant cuisiner, 686-1342, après 5 heures.

STE-FOY, aide-familiale, aimant enfants (2), 16 ans, 683-4133.

FILLE sérieuse, demandée immédiatement, à 1345 Commerciale, St-Romuald, 839-4010.

350 FEMMES-FILLES DEMANDÉES

BARMAIDS demandés, avec expérience, pour restaurant bien connu, dans le Québec, belle apparence, propre, avec beaucoup d'entrain, bonnes conditions de travail, salaire de base, bénéfices marginaux usuels, pour informations 687-0334.

AIDE ménagère pour travail dans maison privée, pour adultes, 842-3429.

SACHANT répondre au téléphone, connaissance du travail de bureau, (comptable, dans maison privée), écrire 961, Le Soleil, GIK 726.

SERVEUSE demandée, travail de nuit, restaurant Notre-Dame des Laurentides, 842-4403.

SERVEUSES demandées, avec expérience, à adresser restaurant Italia, 460, de la Couronne, Tel. 525-6416.

JEUNE dame entre 20 et 30 ans, pour travail à temps partiel dans boutique à Ste-Foy, 632-4322, Mme Fréchet.

CAISSIÈRES demandées, pour restaurant, avec expérience, travail le soir à la semaine. Après 5 heures, 633-9281.

COIFFEUSE demandée, avec ou sans expérience, temps plein, Tel. 628-2566, 842-4773.

DACTYLOS
AVEC expérience, bonne connaissance du français, pour travail général de bureau dans Ste-Foy, Secrétariat Volant, 688-4866.

STENOS-DACTYLOS
POUR le travail temporaire ou permanent, Consultant en Ressources Humaines, 692-1106.

ETUDE de notaires demande secrétaire d'expérience, 692-0327.

STENOS-DACTYLOS
AVEC expérience, bonne connaissance du français, pour le travail temporaire ou permanent, Secrétariat Volant, 688-4866.

SERVEUSES demandées, 25 ans et plus, connaissances des boissons, expérience de la cuisine, faire application après 6 heures à 1325 Sheppard, s'il y a, demander Jean Pierre Trepanier.

AIDE ménagère pour travail dans maison privée, pour adultes, sachant répondre au téléphone, connaissance du travail de bureau, (commerce dans maison privée), écrire 961, Le Soleil, GIK 726.

AIDE ménagère pour travail dans maison privée, pour adultes, sachant répondre au téléphone, connaissance du travail de bureau, (commerce dans maison privée), écrire 961, Le Soleil, GIK 726.

BUREAU de courtiers en assurances recherche les services d'une secrétaire avec expérience. Pour informations, 683-1961.

BAR-MAID demandée, travail à temps partiel, les fins de semaine, expérience nécessaire, se présenter au Château Bon Entente, 3400 Chemin Ste-Foy.

SECRÉTAIRE demandée pour bureau de courtiers d'assurance générale, connaissance des tarifs des lignes personnelles, Téléphonez à M. Archambault, 681-5477.

RECEPTIONNISTE
EXCELLENTE dactyle, beaucoup d'initiative et expérience souhaitable, 692-1006.

JEUNE fille demandée, bonne apparence, travail complet, 633-4332, Pro-Vat International, Rue du Village, Place Laurier.

INFORMIÈRE licenciée, avec expérience, demande pour hôpital privé, à adresser à 510 chemin Ste-Foy, de 9h à 5h p.m.

FEMME de chambre demandée avec expérience, travail régulier, se présenter au Château Bon Entente, 3400 Chemin Ste-Foy.

RECEPTIONNISTES dactylos, bilingues, pour travail temporaire ou permanent, à Ste-Foy, Secrétariat Volant, 688-4866.

SECRÉTAIRE demandée, pour ouvrage général de bureau, travail permanent, polyvalente, dynamique, avantages usuels, pour informations 687-0334.

MATRES COIFFEUSES demandées, ayant de l'expérience pour travailler dans un salon de coiffure pour dame, à Ste-Pascal, 681-6714.

URGENT
AVONS besoin de personnel masculin ou féminin. Carrière intéressante. Entraînement fourni. Auto nécessaire. Agée 21 ans et plus. Appeler 322-5259 ou écrire: Bouché Distribution, 190, avenue Lamontagne, Québec 3, A.S.M. Lavigne.

CHAUFFEURS d'autobus solaires demandés, à plein temps ou à temps partiel, madame supplée le salaire de votre mari, nous sommes intéressés par votre aide, aimez les enfants et si vous êtes intéressés, contactez-nous, à 687-0334.

NOUS avons besoin immédiatement de 3 hommes et 2 femmes, à temps plein ou partiel, auto nécessaire pour rendez-vous 683-2017.

SEVEUSE et livreur demandés, restaurant Hong Chow, 842-9231, après 11 heures.

COUPLES DEMANDÉS
COUPLE demandé, pour tenir maison, pour 1 homme et 1 femme, en bonne santé, 40-50 ans, salaire à discuter, bon chez soi, références exigées, 327-3802, ou 327-9892.

PERSONNE sérieuse, libre, pouvant couvrir la nuit, à l'Ancton-Lorette, pour ouvrage de nuit, salaire à discuter, 842-2900.

CHARLESBOURG, aide familiale demandée, 3 enfants d'âge scolaire, après 7 heures, 842-2981.

AIDE familiale, avec expérience, garder 3 enfants, à l'Ancton-Lorette, pour ouvrage de nuit, salaire à discuter, 842-2900.

COUPLE pour travail maison privée, banlieue, très bonnes conditions, salaire selon compétence, 832-8786, entre midi et 14h, 5h et 9h.

GARDIENNE demandée, lundi au vendredi, 3 enfants, dont deux d'âge scolaire, 683-9883.

AIDE domestique demandée, prendre charge deux enfants d'âge scolaire, chambre seule avec télévision, 683-9883.

STE-FOY, aide-familiale, loge et nourrit, sachant cuisiner et entretenir maison, 1 enfant, 683-2164.

AIDE familiale, demande, lundi au vendredi, 2 enfants, 842-3429.

AIDE familiale, demande, bonnes conditions, appeler après 6 heures, 681-3640.

STE-FOY, dame demandée pour garder jeune bébé, doit se rendre à domicile, 681-3018.

SILLERY, bonne demandée, pour ouvrage général, références exigées, 688-0883.

VEUF recherche gouvernante pour garçon 6 ans. Entretien ménager et cuisine, du lundi au vendredi, Chambre seule. Références. Salaire selon expérience, 681-8608.

AIDE familiale demandée, 1 enfant, 4 mois, mère travaille, 872-8147.

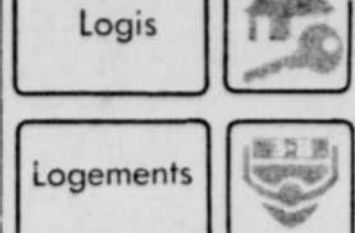
AIDE familiale demandée, 3 enfants, du mardi matin au dimanche matin, 686-3611.

AIDE familiale demandée, à Ste-Foy, aimant les enfants, sachant cuisiner, 686-1342, après 5 heures.

STE-FOY, aide-familiale, aimant enfants (2), 16 ans, 683-4133.

FILLE sérieuse, demandée immédiatement, à 1345 Commerciale, St-Romuald, 839-4010.

Logis



Logements

409 LES SAULES DUBERGER NEUFCHATEL

Bureaux de location, 2141 Banville
APARTEMENTS LUXUEUX
2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2

Piscine, service de conciergerie, intercom, tapis mur à mur, tapis dans les corridors, chauffage électrique, électricité incluse.

Ouvert de 8 hres A.M. à 6 hres P.M.

Pour renseignements:
688-8523

PLACE HENRI IV LOGEMENTS MODERNES

PISCINE EXTERIEURE LIBRES IMMEDIATEMENT 3200 BL. PERE LELIEVRE LES SAULES

1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2, 112 meubles à desirer, tapis mur à mur, chauffage, électricité, piscine, 682-0919, 842-4642.

LES SAULES - 2115 BANVILLE
1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2

515 LOCAUX À LOUER

Immeuble
Côte d'Abraham

Local très moderne, réaménagé à neuf, 5,700 pieds carrés. Accès par côté d'Abraham ou St-Vallier. Idéal pour magasin gros ou détail. Monte-charge et système intercom. Faut le voir.
360 est, boulevard Charest, Québec.
529-0321
Jean Beauchamp: 651-7374

6,400 PIEDS CARRÉS

RUE CARTIER
REZ-CHAUSSEE, vitrine, édifice en béton, idéal pour tout genre de commerce, parking, possibilité de bail à long terme. Eau d'entreposage au sous-sol. Richard Guay 651-6006, Trust Royal, courtier 656-9660.

GRAND MAGASIN, moderne, 2 vitrines, environ 1000 pieds carrés, rez-de-chaussée et sous-sol, dans centre d'affaires, 1144 Cartier, coin Aberdeen, 322-4484, soir 527-2963.

BOUL. NELSON, STE-FOY
ZONNE commerciale, local sous-sol avec 2 grands 6 pièces, entièrement rénové par entrepreneur-peintre, garage double. Raymond Bertrand 651-6867, 833-1032. Trust Royal, courtier 656-9660.

DANS MAIL ST-ROCH
BOUL. STE-FOY, 2000 PIEDS CARRÉS, 2 étages, 2 entrées, 2 entrées d'affaires. JOUR 329-7294, SOIR 623-0113.

CHARLESBOURG
4ème AVENUE Ouest, dans nouveau centre commercial, conditions très avantageuses, superficie de 500 à 2500 pieds carrés. Richard Guay 651-6006, Trust Royal, courtier 656-9660.

DANS CENTRES D'ACHATS
POUR commerces et boutiques diverses, courtoisie Yves Germain, tel. 638-2474.

CENTRE SAVIGNAC, STE-FOY
COIN boulevard Duplessis et chemin Ste-Foy, 2500 pieds carrés, disponible le 1er mai. Richard Guay 651-6006, Trust Royal, courtier 656-9660.

STE-FOY, rue de l'Église, petit local
pouvant servir pour salon de coiffure, disponible immédiatement. 651-2138, soir 527-9170.

EDIFICE commercial en construction, Cap-Rouge
superficie de plancher à louer, convenant pour professionnels ou commerces. H. Laroche, courtier 656-9660.

FOY, centre commercial, Place St-Louis de France
sur rue de l'Église et chemin Ste-Foy, 400 carreaux, commerces, barbiers, etc. information voir Roger Lacroix, cour 658-3234, soir 681-1227.

BUREAUX, bureaux, deux dimensions, Bouchard St-Jean
à adresser 1100 St-Jean, 244-7833.

ST-SAVIGNAC, 2100 pieds carrés
chauffés, idéal pour entrepôt, manufacture légère, édifice moderne. JOUR 329-7294, SOIR 623-0113.

GARAGE, 1 porte, lift, route 2, Ancienne-Lorette
soir 626-9474.

LOCAL commercial, situ coin St-Charles
ouest, Aqueduc, idéal pour coiffure, barbier, tabac. 642-3181, 327-1472.

8175 MOIS, centre-ville, 2 vitrines, chauffé
6000, 329-7294, 329-7294.

1635 PAV. rez-de-chaussée, chauffé, près
Carre d'Youville, 928, St-Jean, 8500 par mois, libre mai, 688-0113, 688-0113.

GRAND MAGASIN, moderne, 2 vitrines, environ 1000 pieds carrés, rez-de-chaussée et sous-sol, centre d'affaires, 1144 Cartier, coin Aberdeen, 322-4484, soir 527-2963.

ENVIRON 1000 p.c., grandes vitrines, chauffé
8275, par mois, près Carre d'Youville, 928, St-Jean, 8500 par mois, libre mai, 688-0113, 688-0113.

800 PIEDS carrés, chauffé, éclairé, libre
soir 626-0307.

ENVIRON 300 pieds carrés, idéal pour tout
commerce, bien situé, coin St-Jean, 8500 par mois, 688-0113, 688-0113.

URB. plancher, 3000 carreaux, commerce ou
bureau, 288 St-Joseph est, Georges Demontigny, 329-2545.

CENTRE industriel numéro 3 St-Malo
2ème étage, 5000 carreaux, 2000 carreaux, bureaux, volée, chauffé, climatisé, vaste stationnement, 1er mai 651-3447, 643-6191.

SOUS SOL, 1029 St-Jean, pour boutique,
restaurant, club, etc. 324-6448.

LOCAL à louer, avenue Royale, Beauport,
environ 2000 pieds carrés, 661-8494.

ST-JEAN, 3 pièces, chauffé, 2 étages,
1100 par mois, 1er mai, 688-0113, 688-0113.

ENVIRON 1000 p.c., chauffé, 4000 par mois,
778 St-Jean, près de St-Antoine, 634-4368, 688-0113, après 6 heures 688-0113.

ENVIRON 1000 p.c., chauffé, 820 par mois,
600 rue St-Jean, près St-Genève, 634-4368, 688-0113, après 6 heures 688-0113.

ESTHÉTICIENNE S. local à louer, pas
de dépendances, dans gros édifice, coin Cartier et Grande-Allee, 327-1472.

LOCAL à louer pour salon de coiffure pour
dames, dans centre d'affaires situé à l'ouest de Charlesbourg, informations Roger Lacroix, 658-3234, soir 681-1227.

LOCAL environ 800 carreaux, chauffé,
moderne, 183 est St-Joseph, 628-5130.

ST PASCAL, Canadienne, environ 1000
pieds carrés, 1er mai, 628-0202.

530 COMMERCES À VENDRE

FLORIDE, St-Petersburg, pour cause de
maladie, le propriétaire vend ses 18 unités de motel avec piscine chauffée, situées près de la plage. L'endroit est très vu pour être bien aménagé. 628-0000 dont 29 pour cent comptant. Conditions de paiement à 8 pour cent. Ecrire à 653-0341, Béal, Redington Beach, Florida 33708.

VILLAGE DE L'ANSE
RESTAURANT, 18 places, bar-salon, 20 places, actuellement en construction, chiffre d'affaires \$50,000, construction neuve, commerce rentable, idéal pour propriétaire unique. Jean-Yves Lessard, 653-2103, 653-3608, Morin & Associés courtiers.

25 CHAMBRES
HOTEL, licence, salle à manger, bar-salon, salle de danse, 7 pièces, pour acheter, agence de voyage, la famille voyageur gratuitement, même propriétaire depuis 25 ans, consultez Leo Bernier 661-8610, Fiducie du Québec courtier 324-8468.

LOCAL à vendre, 18 chambres, salle à
manger, bar-salon, salle de danse, licence, bon chiffre d'affaires, prix raisonnable, comptant à discuter, prêt à l'achat, 25 unités, 25 ans, consultez Leo Bernier 661-8610, Fiducie du Québec courtier 324-8468.

LOCAL à vendre, 18 chambres, salle à
manger, bar-salon, salle de danse, licence, bon chiffre d'affaires, prix raisonnable, comptant à discuter, prêt à l'achat, 25 unités, 25 ans, consultez Leo Bernier 661-8610, Fiducie du Québec courtier 324-8468.

COMMERCE DE MOTONEIGE
AFFILIÉ, Moto-Ski, vente, service, réparations, pièces, souffleries, neige, glace, tendeur, en opération, cause santé. Ecrire dept 837, Le Soleil, Québec G1K 7J6.

HOTEL, piscine, bar-salon, salle à manger,
tout rénové à neuf, touristique, opération à l'année, dans comté Charlevoix, prix discutables, directement propriétaire, cause départ. Ecrire Dept. 837, Le Soleil, Québec G1K 7J6.

HOTEL, motel, bar-salon
PRÈS Québec, chiffre d'affaires intéressant, bon revenu net, comptant \$30,000, Marcel Lacombe 327-2927, Fiducie Pré & Revenu, courtier 656-9660.

VENDRE OU ÉCHANGER
ÉCHANGIERS, 2 à 3 logements, hôtel, licence, bar, salle de danse, salle à manger, vente cause de santé. Raymond Bertrand 651-6867, 833-1032, Trust Royal, courtier 656-9660.

2 MINI PUTTS, à vendre ou à échanger pour
autre mini putt, conditions et comptant faciles. 661-0641, 658-8173.

RESTAURANT BAR SALON
DANS centre très achalandé, beaux chaises et canapés, bar-salon, cuisine moderne, chiffre d'affaires près de 1-2 millions, bilan audité sur demande. Ph. Meibohm, res. 628-4832, Trust Royal, courtier 656-9660.

REPRISE DE FINANCE
GRAND restaurant licence, bar-salon, dans centre d'affaires, équipement 3 ans, Ste-Foy, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Conrad Legare 658-9907.

CAUSE MALADIE
RUE Aqueduc, comptoir-lunch, stationnement, idéal pour coiffure, aubaine. Edwin Tanguay, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

MOTEL \$80,000
COMPTANT discutable, balance par le propriétaire. Ancienne-Lorette, M. Laroche, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

HOTEL-MOTEL
70 MILLES de Québec, 18 motels, 28 chambres, comptant requis \$40,000, Richard Bertrand 651-6867 ou 833-1002, Trust Royal, courtier 656-9660.

TABACIE À VENDRE
CENTRE-ville, profit net \$18,000, coin à l'appui, possibilités futures, bonne renommée. Jean-Yves Lessard 653-2103, 653-3608, Morin & Associés courtiers.

STE-FOY, Galerie Duplessis, boutique
moderne, lingerie pour dames, voisin Steinberg, achalandé, exceptionnelle, comptant facile. Jean-Yves Lessard, 653-2103, 653-3608, Morin & Associés courtiers.

OCASION D'AFFAIRE
BOUL. STE-FOY, centre d'affaires, très bon commerce, conditions avantageuses, 872-4721, 872-4868.

\$16,000, SEULEMENT
TABACIE, comptoir-lunch, près hôpital, bien situé, chiffre d'affaires intéressant, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

TOURBIÈRE
(PEAT MOSS), 1477,000 carreaux, offre raisonnable ou échange contre, Alfred St-Hilaire, courtier 837-9107.

RESTAURANT à vendre, St-Roch, bon
chiffre d'affaires, idéal pour compléter ou 5 jours par semaine, prix raisonnable, vente cause santé, 322-4678.

ATTENTION, puéricultrices, jardinières
d'enfants, techniciennes en garderie, garde-campagne de 16 enfants, à vendre avec permis raisonnable, 323-6223, 658-9660.

PHARMACIES
L'UNE située à Ste-Foy, l'autre à Silery, cause abandon des affaires. R. Desnoyers, 653-3923, Trust Royal, courtier 656-9660.

UNIFORMES, lingerie, dans inventaire au
prix coûtant \$8,000, comptant \$4,000, 500 par mois, situés dans un centre commercial à St-Sacrement, 244-1746.

CASSE-CROUTE
HAUTE-VILLE, édifice public, bons profits, bonne situation. Tel. 529-5178.

MOTEL
BILAN certifié, piscine, bien situé, bonne condition, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Robert Girard 529-2891.

BIJOUTERIE, chemin Ste-Foy, améublé,
tout rénové, futuriste, climatiseur, air climatisé, alarme, 658-1821, 633-2563.

TABACIE accommodations, situés Lazon,
directement propriétaire, Montmagny, 324-1746, 661-3217.

RESTAURANT, stationnement, bêtise et
équipement neufs, capacité 60 personnes, prix aubaine, Roger Turel 672-6228, J.A. Turmel Inc., courtier 652-8142.

LIQUIDATION, commerce tissu, inventaire
\$42,000, prix discutables, Immeubles Canadiens, courtier, informations Richard, 324-1746, 661-3217.

HOTEL Val Alain, bar-salon, licence
complet, route 20, 35 miles de Québec, bon achalandage, très bonnes conditions, directement du propriétaire, 1746-2801.

ÉPICERIE-tabac, bon chiffre d'affaire,
établi depuis 35 ans, directement du propriétaire, 324-1746, 661-3217.

TABACIE à vendre ou à échanger pour
maison à revenu, cause maladie, conditions de paiement si desiré, jour 652-8103, 652-8103.

MANUFACTURE de bonnets à vendre,
presque entièrement automatique, cause maladie, 658-1821, 633-2563.

BEAUPORT, local à manger, bar-salon,
commerce bien établi, occasion exceptionnelle, cause départ. R. Desnoyers, 653-3923, Trust Royal, courtier 656-9660.

ÉPICERIE licence, affaire \$100,000 avec 3
logements chauffés, revenu net \$14,000, Jacques Lafontaine, 628-1184, J.A. Turmel Inc., courtier 652-8142.

530 COMMERCES À VENDRE

INDUSTRIES
J'ai en main plusieurs affaires avec immense possibilité. Prix et financement discutables. Richard Dickson, 658-1149, Fiducie Pré & Revenu, courtiers.

PET SHOP important, à côté de Pollack
Courtier, Centre-ville, à vendre ou à louer, à très bon prix, propriétaire prêt à partir, 653-2479.

ÉPICERIE, ACCOMMODATION
LICENCIÉE, plus 2 logements, pour vendre séparément, aubaine. Celine Hudon, 628-0663, Québec Land, courtier 656-9660.

PET SHOP à vendre, 400 carreaux, 20 ans
d'existence, prix avantageux. Local pour salon de coiffure, salle d'exposition ou petit commerce. Chauffage, eau chaude, vidanges, neige. \$110, 322-7485.

ACCOMMODATIONS bon Laurier, édifice
commercial, bonne condition, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Emile Gagne 658-0177.

MAISON, chambres, 21 revenus avec bêtise,
près Place Cartier, très bon revenu, bonne condition, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Emile Gagne 658-0177.

SALON de coiffure, cause maladie, situ
centre-ville à Sept-Îles, clientèle établie, 4 coiffeuses. Ecrire à B. Boivin, 70 Smith, Sept-Îles ou téléphoner après 6 heures. 416-952-3827, Trust Royal, courtier 656-9660.

COMMERCE d'automobile en opération,
petite voiture, pour informations, écrire dept 838, Le Soleil Québec G1K 7J6.

RESTAURANT
CHIFFRE d'affaires de \$180,000, bar-salon, cause départ. R. Turmel 648-2886, Trust Royal, courtier 656-9660.

CHARNY, épicerie licence et bungalow,
aubaine. Reme Avenue, Courtois Yves Germain, tel. 658-2474, 658-2474.

ST-ROCH, épicerie licence, chiffre d'affaire
\$125,000, par année, très bon, bonne condition, Courtois Yves Germain, tel. 658-2474.

USINE pour fabrication de fibre de verre,
prix d'usine, comptant \$2,000, Marcel Lacombe 327-2927, Fiducie Pré & Revenu, courtiers.

TABACIE, bien situé, bel équipement, à
marché, comptant \$2,000, prix de départ \$5,000, Marcel Lacombe 327-2927, Fiducie Pré & Revenu, courtiers.

BOULIQUE de vêtements unisexes à vendre
soir 661-0638.

TABACIE, bon chiffre d'affaires, rentable,
stationnement, Michel Senechal courtier, 872-1718.

ÉPICERIE licence, dans Limoulin, chiffre
d'affaires \$70,000, directement du propriétaire, Tel. 324-3032.

ATTENTION, Snack-Bar, bien situé, achalandé,
aubaine, demande. Benoit, 628-8490, J. Turmel Inc., courtiers, 322-8142.

ATTENTION, 12 unités Motel avec résidence,
aubaine, demande. Benoit, 628-8490, J. Turmel Inc., courtiers, 322-8142.

CAUSE MALADIE
RUE Aqueduc, comptoir-lunch, stationnement, idéal pour coiffure, aubaine. Edwin Tanguay, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

MOTEL \$80,000
COMPTANT discutable, balance par le propriétaire. Ancienne-Lorette, M. Laroche, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

HOTEL-MOTEL
70 MILLES de Québec, 18 motels, 28 chambres, comptant requis \$40,000, Richard Bertrand 651-6867 ou 833-1002, Trust Royal, courtier 656-9660.

TABACIE À VENDRE
CENTRE-ville, profit net \$18,000, coin à l'appui, possibilités futures, bonne renommée. Jean-Yves Lessard 653-2103, 653-3608, Morin & Associés courtiers.

STE-FOY, Galerie Duplessis, boutique
moderne, lingerie pour dames, voisin Steinberg, achalandé, exceptionnelle, comptant facile. Jean-Yves Lessard, 653-2103, 653-3608, Morin & Associés courtiers.

OCASION D'AFFAIRE
BOUL. STE-FOY, centre d'affaires, très bon commerce, conditions avantageuses, 872-4721, 872-4868.

\$16,000, SEULEMENT
TABACIE, comptoir-lunch, près hôpital, bien situé, chiffre d'affaires intéressant, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

TOURBIÈRE
(PEAT MOSS), 1477,000 carreaux, offre raisonnable ou échange contre, Alfred St-Hilaire, courtier 837-9107.

RESTAURANT à vendre, St-Roch, bon
chiffre d'affaires, idéal pour compléter ou 5 jours par semaine, prix raisonnable, vente cause santé, 322-4678.

ATTENTION, puéricultrices, jardinières
d'enfants, techniciennes en garderie, garde-campagne de 16 enfants, à vendre avec permis raisonnable, 323-6223, 658-9660.

PHARMACIES
L'UNE située à Ste-Foy, l'autre à Silery, cause abandon des affaires. R. Desnoyers, 653-3923, Trust Royal, courtier 656-9660.

UNIFORMES, lingerie, dans inventaire au
prix coûtant \$8,000, comptant \$4,000, 500 par mois, situés dans un centre commercial à St-Sacrement, 244-1746.

CASSE-CROUTE
HAUTE-VILLE, édifice public, bons profits, bonne situation. Tel. 529-5178.

MOTEL
BILAN certifié, piscine, bien situé, bonne condition, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Robert Girard 529-2891.

BIJOUTERIE, chemin Ste-Foy, améublé,
tout rénové, futuriste, climatiseur, air climatisé, alarme, 658-1821, 633-2563.

TABACIE accommodations, situés Lazon,
directement propriétaire, Montmagny, 324-1746, 661-3217.

RESTAURANT, stationnement, bêtise et
équipement neufs, capacité 60 personnes, prix aubaine, Roger Turel 672-6228, J.A. Turmel Inc., courtier 652-8142.

LIQUIDATION, commerce tissu, inventaire
\$42,000, prix discutables, Immeubles Canadiens, courtier, informations Richard, 324-1746, 661-3217.

550 COMMERCES DEMANDÉS

PARTICULIER acheteur motels, 20 à 50
unités, sans restrictions sur bornes, Ecrire dept. 940, Le Soleil, Québec G1K 7J6.

N'ATTENDEZ plus, confiez nous votre
commerce à vendre, acheteurs L. Hunt, courtier 329-5082.

564 TERRAINS À VENDRE
SPECIAL AUX CONSTRUCTEURS

ST-ROCH, local à vendre, 400 carreaux, 20 ans
d'existence, prix avantageux. Local pour salon de coiffure, salle d'exposition ou petit commerce. Chauffage, eau chaude, vidanges, neige. \$110, 322-7485.

ACCOMMODATIONS bon Laurier, édifice
commercial, bonne condition, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Emile Gagne 658-0177.

MAISON, chambres, 21 revenus avec bêtise,
près Place Cartier, très bon revenu, bonne condition, Fiducie du Québec courtier 324-8468, Emile Gagne 658-0177.

SALON de coiffure, cause maladie, situ
centre-ville à Sept-Îles, clientèle établie, 4 coiffeuses. Ecrire à B. Boivin, 70 Smith, Sept-Îles ou téléphoner après 6 heures. 416-952-3827, Trust Royal, courtier 656-9660.

COMMERCE d'automobile en opération,
petite voiture, pour informations, écrire dept 838, Le Soleil Québec G1K 7J6.

RESTAURANT
CHIFFRE d'affaires de \$180,000, bar-salon, cause départ. R. Turmel 648-2886, Trust Royal, courtier 656-9660.

CHARNY, épicerie licence et bungalow,
aubaine. Reme Avenue, Courtois Yves Germain, tel. 658-2474, 658-2474.

ST-ROCH, épicerie licence, chiffre d'affaire
\$125,000, par année, très bon, bonne condition, Courtois Yves Germain, tel. 658-2474.

USINE pour fabrication de fibre de verre,
prix d'usine, comptant \$2,000, Marcel Lacombe 327-2927, Fiducie Pré & Revenu, courtiers.

TABACIE, bien situé, bel équipement, à
marché, comptant \$2,000, prix de départ \$5,000, Marcel Lacombe 327-2927, Fiducie Pré & Revenu, courtiers.

BOULIQUE de vêtements unisexes à vendre
soir 661-0638.

TABACIE, bon chiffre d'affaires, rentable,
stationnement, Michel Senechal courtier, 872-1718.

ÉPICERIE licence, dans Limoulin, chiffre
d'affaires \$70,000, directement du propriétaire, Tel. 324-3032.

ATTENTION, Snack-Bar, bien situé, achalandé,
aubaine, demande. Benoit, 628-8490, J. Turmel Inc., courtiers, 322-8142.

ATTENTION, 12 unités Motel avec résidence,
aubaine, demande. Benoit, 628-8490, J. Turmel Inc., courtiers, 322-8142.

CAUSE MALADIE
RUE Aqueduc, comptoir-lunch, stationnement, idéal pour coiffure, aubaine. Edwin Tanguay, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

MOTEL \$80,000
COMPTANT discutable, balance par le propriétaire. Ancienne-Lorette, M. Laroche, 327-0826, Québec Land, courtier 656-9660.

● RHETORIENS et AMICALES ● FUNERAILLES ● REMERCIEMENTS
● SERVICES ANNIVERSAIRES ● IN MEMORIAM ● FAVEURS

émoire
de
NCE POULIOT
 et bureaux de
T AUTOS INC.
 e Vanier
 nés samedi.

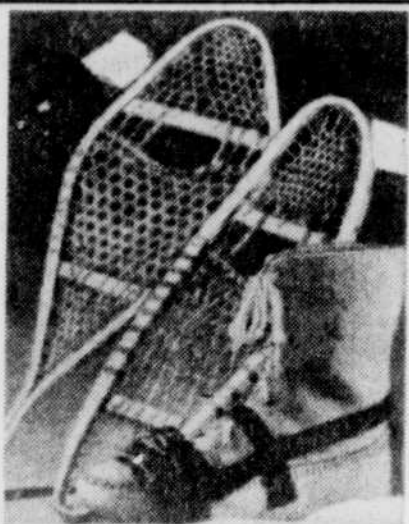
Sears

• Fleur de Lys
• Place Laurier

Aubaines

éclair demain

DES 9h. a.m. QUANTITES LIMITEES. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.



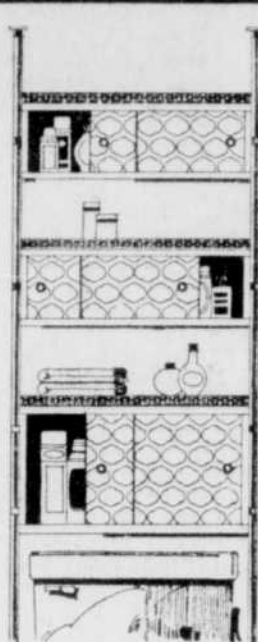
Raquettes de marche

Faites à la main. Monture de frêne blanc.
Lanières de cuir imperméable.Pour dames, 11 1/2" x 36" **15.99** ch.Pour enfants, 12" x 42" **16.99** ch.Pour hommes, 14" x 42" **17.99** ch.Mocassins finis suède
Pour hommes ou dames. Semelle de crêpe.
Double peluche acrylique Orlon®.Botte basse **13.99** ch.Botte haute **17.99** et **18.99** ch.

Articles de Sport — Rayon 6



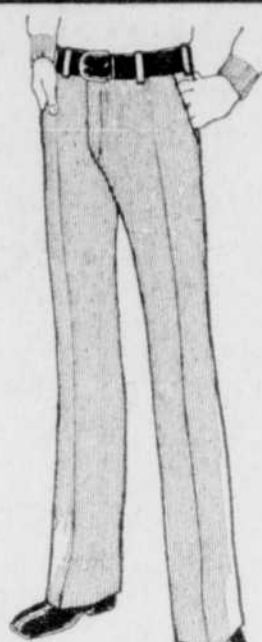
Bottes de caoutchouc

Modèles entièrement doublés pour dames et
enfants.Pour enfants **4.99** ch.Pour dames **6.99** ch.Chaussures pour Dames et Enfants
— Rayon 54

Etagère à 3 armoires

Rég. 29.98 **19.99** ch.Mâts chromés 7'6" extensibles à
8'4". Armoires blanches. Portes à
décorations dorées.

Literie — Rayon 96



Pantalons de velours

Rég. 12.98 à 17.98

Taille standard, passants
pour ceinture, 3 poches.
Jambes droites ou semi-
vassées. Couleurs et
taillures variées. Similaires
à l'illustration.Vêtements Sport pour Hommes —
Rayon 41

Paletot sport

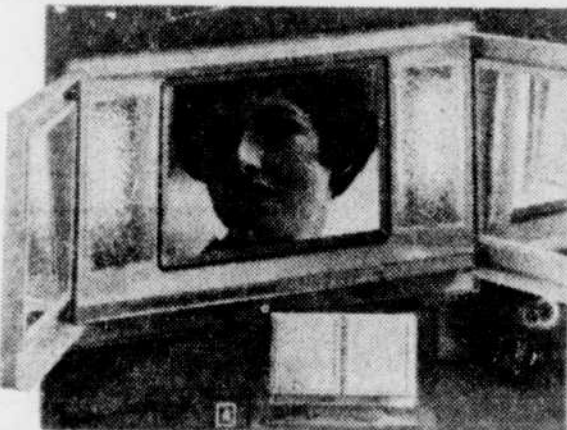
Rég. 12.98 à 17.98

Pour Hommes. Devant
croisé, longueur 3/4,
doublure piquée. Confection
mollon bleu.
Style marin. 36 à 46.
Similaire à l'illustra-
tion.Vêtements pour Hommes —
Rayon 45Venez rencontrer le
Bonhomme
Carnaval,
ce soir...Ne ratez pas l'occasion de
rencontrer le Bonhomme Car-
naval qui sera à nos magasins
de Place Fleur de Lys à 7h. p.m.
et de Place Laurier à 7h.30
p.m., ce soir seulement.

Pull-overs pour hommes

Rég. 12.95 **9.99** ch.Choix de modèles à col roulé ou encolure
ronde.

Accessoires pour Hommes — Rayon 33

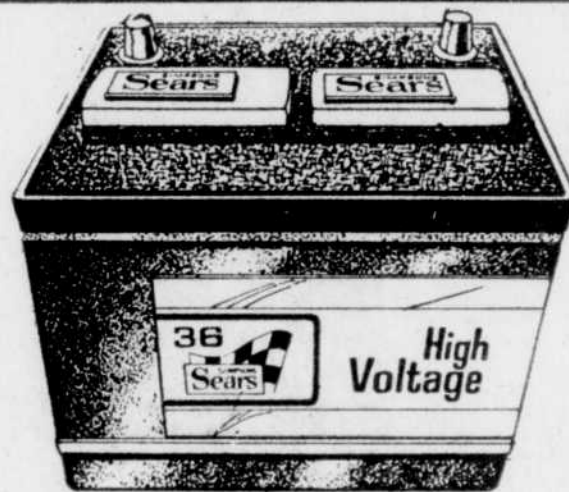


Miroir "Lady Kenmore"

Rég. 23.98

Miroir à 3 faces équipé
de 4 éclairages diffé-
rents. Idéal pour ma-
quillage.**19.99** ch.

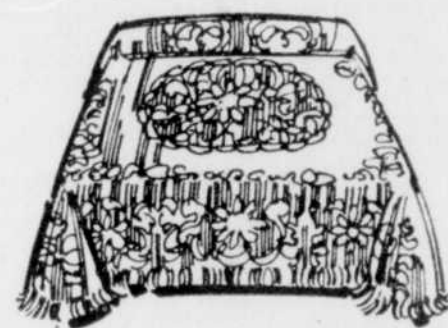
Cosmétiques — Rayon 8



Batterie "High Voltage"

Pour démarrages
sûrs et
sans problème.Rég. 20.98 **15.99** ch.

Accessoires d'Auto — Rayon 28



Couvre-lit "Heirloom"

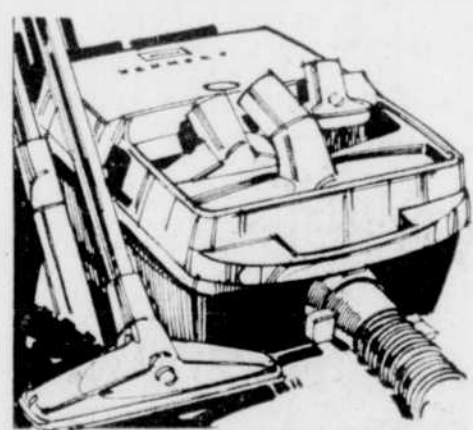
Confection 100% coton de ton blanc, naturel ou jaune
or. Morif de style Haute Epoque américaine.
Laver/sécher à la machine. Quantité limitée.Pour lit double **16.99** ch.

Pour lit simple

Rég. 18.98

15.99 ch.

Tentures et Rideaux — Rayon 24

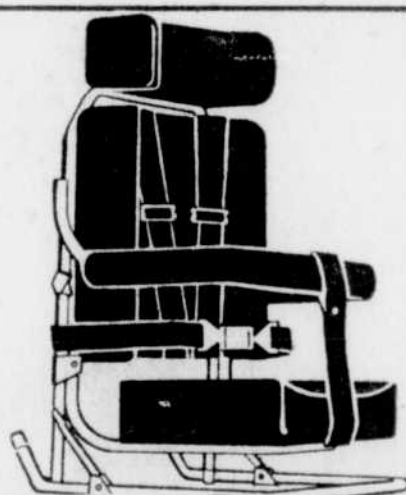


Aspirateur "Kenmore"

Rég. 99.98

Modèle 1 vitesse, moteur
7.5 ampères. Cordon 20'
s'enroulant automatique-
ment. Interrupteur au pied.
Sur roulettes. Accessoires et
2 sacs à poussière inclus.**87.99** ch.

Aspirateurs — Rayon 20

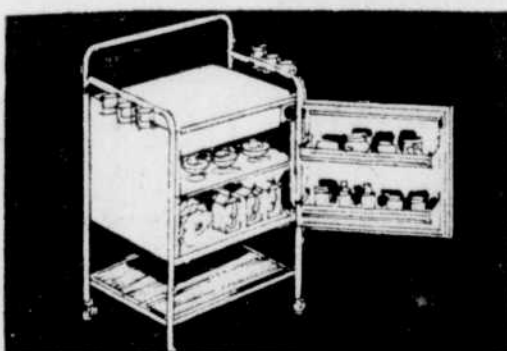


Siège d'auto

Rég. 16.98

Monture acier tubu-
laire chromé. Siège
rembourré mousse et
recouvert vinyle. Ca-
dre amovible. Bleu,
vert ou noir.**12.99** ch.

Vêtements pour Enfants — Rayon 29



Réfrigérateur 3.2 pi. cu.

Modèle compact idéal pour
petit appartement. Congélateur
pleine largeur. Dégivrage à
bouton-poussoir. 2 plateaux à
glace.**99.99** ch.

Appareils Ménagers — Rayon 46



Canapé-lit colonial

Différent de l'illus-
tration. Recouvre-
ment de style colo-
nial. Volant au bas.**69.99** ch.

Meubles — Rayon 1



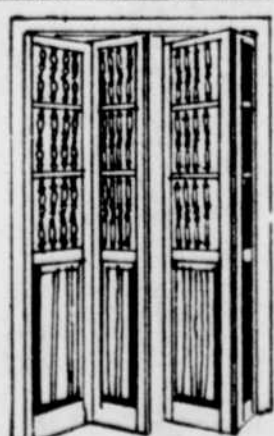
Bottes imitation chèvre

Chaud doublure acry-
lique. Semelles crêpe.
Hauteur 12". Pointures
désassorties.**24.99** pai.

Chaussures pour Hommes — Rayon 67



Pantalons, jupes, blouses et pull-overs

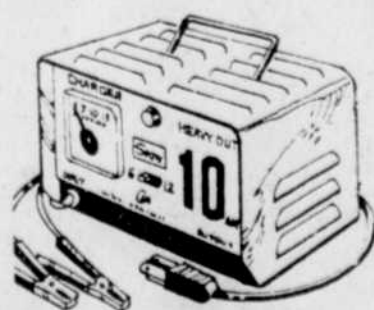
Choix de pantalons et
de jupes de confection
acrylique ou Fortrel®.Tons de marine, gris ou
noir ou corbeaux.Tailles 8 à 14 et 40 à
44.Vêtements Sport pour Dames
— Rayon 7**\$5** ch.

Porte repliable

Rég. 49.99

Panneaux en
acajou style colo-
nial. Prête à
être peinte.**43.99** ch.

Matériaux de Construction — Rayon 67



Chargeur de batterie

Rég. 24.99

Modèle
10
ampères. **19.99** ch.

Accessoires d'Auto — Rayon 28



Table de projection

Rég. 14.98

11.99 ch.En métal. Dimen-
sions 15" x 17".

Photographie — Rayon 39



Chauffe-eau "Cascade 40"

74.98 ch.Éléments 3000
watts en haut et
1000 watts en
bas.Plomberie - Chauffage -
Rayon 42

Chaufferette d'auto

Rég. 15.98

9.99 ch.

Accessoires d'auto — Rayon 28

Phono-stéréo futuriste

2 haut-parleurs et
support. **139.99** ch.

Radios-Téléviseurs — Rayon 57

Pull-overs pour garçons

Choix de modèles.

Couleurs variées. 8 à 16 ans. **1.99** à **2.99** ch.

Vêtements pour Garçons — Rayon 40

Ens. de mèches à toupie

Mèches 1/8" et 3/8" droites,
3/16" et 7/32" à nervurer et
1/2" à rainure en V

Rég. 16.98

13.99 ens.

Quincaillerie — Rayon 9

Simpsons-Sears Ltd.